

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE



SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU LE GLORIFIE

# SOMMAIRE

## 6 MOT DU PRESIDENT



## 24 AXES DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE

- VISIONS STRATEGIQUES
- DEVELOPPEMENT DES METIERS ET SERVICES
- VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN
- ANCRAGE DU DISPOSITIF DE DEONTOLOGIE
- CONSOLIDATION DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES



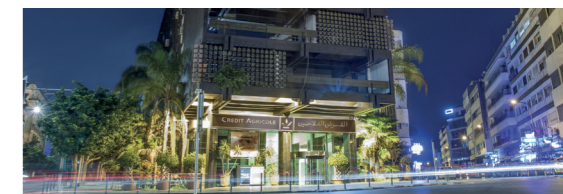
## 76 EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET BANCAIRE

- CONJONCTURE ECONOMIQUE
- SECTEUR BANCAIRE



## 92 DONNEES FINANCIERES DU GROUPE

- RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLEE GENERALE
- OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
- ETATS FINANCIERS SOCIAUX



## 8 GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

- ORGANISATION & GOUVERNANCE



## 52 ENGAGEMENT DURABLE DU GROUPE

- MISSION DE SERVICE PUBLIC
- DEMARCHE RSE



## 80 LE GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC BILAN 2003-2019

- GRANDES ETAPES DE DEVELOPPEMENT 2003-2018
- FAITS MARQUANTS ET PERFORMANCE 2019
- PERFORMANCES DES PRINCIPALES FILIALES DU GROUPE



## 112 COUVERTURE RESEAU

# MOT DU PRESIDENT

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc est désormais reconnu, aussi bien sur le plan national qu'international, comme étant un modèle unique regroupant des filiales dédiées au financement de toutes les tranches de la population notamment rurale et agricole. Afin de mieux répondre aux besoins et attentes de nos concitoyens, le GCAM se renforce en lançant de nouvelles filiales opérant sur des métiers spécifiques : **CAM Leasing**, **Al Akhdar Bank** pour la finance participative et **CAM Cash**. Avec ces nouvelles structures, nous complétons notre dispositif global pour en faire un outil puissant au service des marocains.

Par ailleurs, nous nous sommes fixés pour cette année 2019 une priorité de taille : l'inclusion financière. Nous avons œuvré pour apporter des réponses novatrices aux problématiques du monde rural en général avec pour objectif premier de faciliter l'accès aux services bancaires à l'ensemble des citoyens notamment les populations résidant dans les zones enclavées pour lesquelles nous avons mené des programmes d'éducation financière et de bancarisation d'envergure fortement impactants.

Nous avons également exploité l'opportunité de la digitalisation et avons d'ailleurs réussi à faire du digital un levier stratégique de croissance et d'innovation. Le GCAM a ainsi mis en place des concepts novateurs d'agences digitales tels que la Smart agence et le relais digital, développé des parcours clients spécifiques et simplifiés, lancé une large panoplie de produits digitaux et d'applications innovantes qui participent aujourd'hui grandement aux efforts nationaux d'inclusion financière. Nous avons également mené des programmes d'accompagnement des start-ups afin de favoriser et de développer l'employabilité des jeunes surtout dans le milieu rural, ce qui nous apporte une vraie différenciation sur ce segment.

Avec ce dispositif Groupe, ces orientations et ces réalisations, nous confirmons notre responsabilité citoyenne particulièrement forte envers le développement de l'économie nationale et notamment celle du milieu rural.



**Tariq SIJILMASSI**



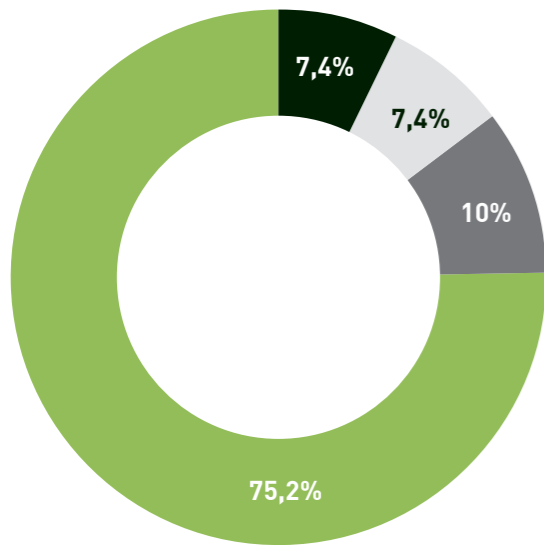
# GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

• ORGANISATION & GOUVERNANCE



## ORGANISATION & GOUVERNANCE

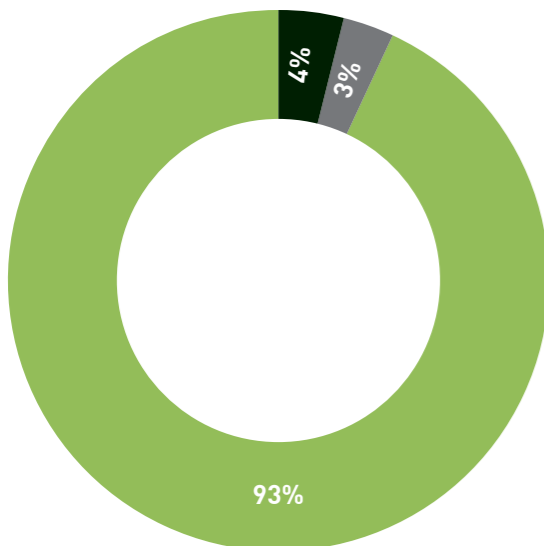
Les performances réalisées durant l'exercice 2019 consolident les acquis du Groupe Crédit Agricole du Maroc en termes d'atteinte des objectifs fixés par son Plan Stratégique CAP 2023



### REPARTITION DE L'ACTIONNARIAT

- ETAT MAROCAIN
- CDG
- MAMDA
- MCMA

**CAPITAL CAM**  
4 227 676 500 MAD



### REPARTITION PAR SECTEUR

- BANQUE, FINANCES & SERVICES
- AGRICULTURE
- DIVERS

**TOTAL DES PARTICIPATIONS**  
549 MDH

## ORGANISATION DU GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC



### MISSION DE SERVICE PUBLIC

**FINANCEMENT SPECIALISE**

- Tamwil El Fellah تمويل الفلاح
- Fondation ARDI مؤسسة أرضي
- Aime

**DEVELOPPEMENT DURABLE**

- Fondation Crédit Agricole Du Maroc Pour Le Développement Durable

### BANQUE ET ACTIVITES DIVERSES

**FINANCEMENT**

- CREDIT AGRICOLE DU MAROC
- AL AKHDAR BANK
- CAM LEASING

**ACTIVITES DE MARCHÉ**

- M.S.IN
- MAROGEST
- Holdagro
- CAM GESTION

**ART & CULTURE**

- ABOU INANE GALLERY

**SUPPORT**

- GCAM DOC



**Au service de sa clientèle et à l'écoute des besoins spécifiques des agriculteurs et du monde rural depuis plus de 50 ans, le Crédit Agricole du Maroc a su adapter sa structure et son mode de gouvernance pour répondre aux contraintes de son statut hybride : établissement de crédit et établissement public.**

## DISPOSITIF DE GOUVERNANCE

### COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Les membres du Directoire assurent collégalement la direction de la Société.

Nom et Prénom	Qualité	Date de Désignation	Date de fin de Mandat
Tariq SIJILMASSI	Président du Directoire	1 <sup>er</sup> juin 2004	Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021
Jamal Eddine EL JAMALI	Membre –Directeur Général	30 mai 2016	
Fouad CHIKRI	Membre –Directeur Général	18 juillet 2019	
Abdelmounaim DINIA	Membre –Directeur Général	18 juillet 2019	
Meriem IDRISSEI KAITOUNI	Membre –Secrétaire Générale	18 juillet 2019	

### CURRICULUM VITAE ET MANDATS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

#### Tariq SIJILMASSI

Président du Directoire

M. SIJILMASSI est diplômé d'HEC Paris. De 1986 à 1993, il travaille à la Banque Commerciale du Maroc (BCM) en tant que Directeur délégué à la Direction des crédits en charge des grands groupes industriels. Il occupe ensuite le poste d'Administrateur Général au sein d'un groupe industriel, avant de revenir au secteur bancaire en 2001 pour se voir confier la Direction du Pôle clientèle de la CNCA. En 2003, il est nommé Directeur Général de la Caisse Nationale du Crédit Agricole. Suite au changement de statut juridique de la CNCA devenue Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, il devient Président du Directoire du Crédit Agricole du Maroc.

En sus de ses responsabilités dans le CAM, Monsieur Tariq SIJILMASSI exerce les mandats suivants :

##### Professionnels

- Vice-président de la Confédération internationale des institutions de crédit agricole (CICA)
- Membre du Conseil d'Administration du Conseil Économique, Social et Environnemental du Maroc (CESE)

##### Business

- Président du Conseil d'Administration du Salon International de l'Agriculture du Maroc (SIAM)
- Membre du Conseil d'Administration de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, CGEM
- Membre du Conseil d'Administration de MAMDA/MCMA, première compagnie d'assurance marocaine pour le secteur agricole

##### Activités Philanthropiques

- Président du Conseil d'Administration de la Fondation Ardi pour le Microcrédit, institution de microcrédit leader au Maroc
- Président de la commission d'audit de la confédération africaine du Football
- Président du Conseil d'Administration du Centre National Mohammed VI pour Personnes Handicapées
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mohamed V pour la Solidarité, première organisation à but non lucratif au Maroc pour le développement durable et l'aide humanitaire
- Membre du Conseil d'Administration de l'Université Al Akhawayne, Ifrane, Maroc
- Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Royale Marocaine de Football

#### Jamal Eddine EL JAMALI

Directeur Général

Ingénieur de l'Ecole Mohammedia, M. EL JAMALI a fait toute sa carrière au sein du Ministère du Commerce et de l'Industrie où il a été partie prenante dans de nombreux chantiers, dont la libéralisation, la normalisation et la mise à niveau. Après vingt années passées dans la fonction publique, il se voit confier, en septembre 2006, le Secrétariat Général du Crédit Agricole du Maroc. Depuis le 30 mai 2016, il a été nommé Directeur Général.

En sus de ses responsabilités dans le CAM, Monsieur Jamal Eddine EL JAMALI exerce les mandats suivants :

##### Professionnels

- Vice-président de l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD)

##### Activités Philanthropiques

- Président du Conseil d'Administration de l'Association Ismailia de Micro crédit
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation ARDI pour le Microcrédit
- Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM)
- Membre du Conseil d'Administration du Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire

#### Abdelmounaim DINIA

Directeur Général

Diplômé de l'école SUPMECA Paris, il a débuté sa carrière à Paris où il a exercé une douzaine d'années dans le secteur des IT notamment pour le secteur bancaire. Il a rejoint le Groupe Crédit Agricole du Maroc en 2004 en tant que Directeur des Traitements Bancaires, puis Directeur des Systèmes d'Information, Directeur de pôle et directeur Général Adjoint. M. DINIA Abdelmounaim est actuellement Directeur Général et Membre du Directoire, chargé du Domaine Support (IT, Stratégie, Développement, Digitalisation, Traitements, Moyens...) du Groupe Crédit Agricole du Maroc.

En sus de ses responsabilités dans le CAM, Monsieur Abdelmounaim DINIA exerce des mandats d'administrateur au sein de certaines filiales du CAM :

##### Administrateur

- Tamwil El Fellah
- GCAM DOC
- CAM Leasing
- Holdagro

#### Fouad CHIKRI

Directeur Général

Monsieur CHIKRI est titulaire d'un DES en Gestion Bancaire de l'Université Catholique de Louvain et d'une licence en Mathématiques Appliquées. Il a entamé sa carrière au sein du Cabinet d'Audit et Conseil Ernst & Young en dirigeant plusieurs missions dans les secteurs bancaires et industriels pendant 10 ans. En 2006, il a rejoint le Groupe Crédit Agricole du Maroc en prenant en charge la Direction Centrale Financière puis, il a été nommé Directeur du Pôle Finance, et Directeur Général Adjoint en charge du Domaine Finance. Actuellement, Monsieur CHIKRI est Directeur Général et Membre du Directoire en charge du Domaine Finance.

En sus de ses responsabilités dans le CAM, Monsieur Fouad CHIKRI exerce des mandats d'administrateur et de membre du conseil de surveillance au sein des filiales du CAM :

##### Administrateur

- Tamwil El Fellah
- Fondation ARDI
- Marogest
- Al Akhdar Bank
- Association Ismailia de Micro Crédit
- GCAM DOC
- Fonds TARGA
- CAM Leasing
- Holdagro

##### Membre du Conseil de Surveillance

- MSIN

#### Meriem IDRISSEI KAITOUNI

Secrétaire Général

Diplômée de l'école supérieure de Gestion en 1989, Mme IDRISSEI KAITOUNI a d'abord intégré le CIH en tant qu'attachée de Direction en charge du recouvrement et de l'évaluation des crédits pour une durée de 2 ans (1991 à 1993), avant d'être nommée Directrice en charge de la détection et de la valorisation des profils pointus de la communauté marocaine à l'étranger au sein de l'association « Ensemble le Maroc » en 1995. En 1999, elle intègre le Groupe Crédit Agricole du Maroc, d'abord en tant que Chef du Département de la Gestion Administrative et Sociale, puis en tant que Directeur Délégué en Charge du Domaine Capital Humain et RSE. En 2019, Mme IDRISSEI KAITOUNI a été nommée Secrétaire Général du Crédit Agricole du Maroc.

En sus de ses responsabilités dans le CAM, Madame Meriem IDRISSEI KAITOUNI exerce des mandats d'administrateur au sein de certaines filiales du CAM :

##### Administrateur

- Tamwil El Fellah
- GCAM DOC



## COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance du CAM est composé, comme stipulé par l'Article 20 de ses statuts, de 3 à 12 membres nommés pour une durée de six ans par l'Assemblée Générale Ordinaire. Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Fonction	Siège au sein du CS du CAM
<b>M. Saâd-dine EL OTMANI</b> Chef du Gouvernement	Président
<b>M. Aziz AKHANNOUCH</b> Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts	1 <sup>er</sup> Vice Président
<b>Mohamed BENCHAABOUN</b> Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration	2 <sup>ème</sup> Vice Président
<b>Noureddine BOUTAYEB</b> Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur <sup>1</sup>	Membre
<b>Hicham TALBY</b> Chef de la Division du financement sectoriel et de l'inclusion financière à la Direction du Trésor et des Finances Extérieures	Membre
<b>Mohammed SADIKI</b> Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts	Membre
<b>Abderrahmane SEMMAR</b> Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation	Membre
<b>Ghali FASSI FIHRI</b> Directeur financier du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts	Membre
<b>Hicham BELMRAH</b> Président du directoire de la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances	Membre
<b>Larbi LAHLOU</b> Directeur Général Adjoint de la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances	Membre
<b>Mustapha LAHBOUBI</b> Directeur du Pôle Stratégie et Développement à la Caisse de Dépôt et de Gestion	Membre

<sup>1</sup> S'agissant de la Directive de BAM N°1/W/2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit, et plus spécifiquement de la nécessité d'indépendance du tiers des membres des organes d'administration, le représentant du ministère de l'intérieur est considéré en tant que membre indépendant dans le sens où la tutelle de l'Etat sur le CAM est effectuée par le ministère de l'agriculture et le ministère des finances.

## PRINCIPALES REGLES REGISSANT LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

### Président du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance élit en son sein un Président, obligatoirement personne physique, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance élit en son sein deux (2) vice-présidents pour la même durée qui remplissent les mêmes fonctions que le Président en cas d'empêchement de ce dernier, ou lorsque celui-ci délègue temporairement ses pouvoirs.

En cas d'empêchement du Président, l'un des vice-présidents est chargé de convoquer le Conseil en réunion, d'en fixer l'ordre du jour, de l'organiser, d'en diriger les débats et de le présider.

### Réunions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige sur convocation de son Président et au moins quatre (4) fois par an.

Il est tenu un registre des présences qui est signé par tous les membres, et les autres personnes participant à la réunion. Le Conseil de Surveillance ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, chaque membre disposant d'une voix.

En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux établis par le secrétaire du Conseil, sous l'autorité du Président et signés par ce dernier et par au moins un membre du Conseil de Surveillance. En cas d'empêchement du Président de séance, le procès-verbal est signé par deux membres du Conseil au moins.

### Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent recevoir, à titre de jetons de présence, pour leur présence effective aux réunions du Conseil ou des comités en émanant, une rémunération dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil répartit librement cette rémunération entre ses membres et peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats exceptionnels alloués à ses membres.

De par leur qualité, les membres du Conseil de Surveillance ne peuvent recevoir de la Société aucune autre rémunération (qu'elle soit permanente ou non) que celles précitées.

### Attributions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce collégalement le contrôle permanent de la gestion de la Société sans préjudice des pouvoirs dévolus au Commissaire du Gouvernement par l'article 6 de la Loi 15-99.

Le Conseil de Surveillance reçoit une fois par trimestre, au moins, un rapport du Directoire sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice, les documents prévus par la Loi et par les dispositions de l'article 19 des statuts. Le Conseil de Surveillance a, en outre, pour attributions de :

- Nommer les membres du Directoire, fixer leur rémunération et proposer leur révocation à l'Assemblée des actionnaires ;
- Conférer à l'un des membres du Directoire, la qualité de Président du Directoire ;
- Conférer à l'un des membres du Directoire, la qualité de Directeur Général ;
- Nommer le Président et les vice-Présidents du Conseil de Surveillance ;
- Nommer un ou plusieurs membres dans les conditions prévues par les dispositions de l'article 20-5 des statuts ;
- Répartir entre les membres le montant des jetons de présence votés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ;
- Transférer le siège social en tout autre endroit de la même préfecture ou de la même province ;
- Autoriser les conventions projetées, directement ou indirectement, entre la Société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance, sous réserve des dispositions de l'article 96 de la Loi relative aux sociétés anonymes.
- Déterminer le montant au-delà duquel le Directoire doit obtenir son autorisation pour effectuer les opérations et conférer les autorisations prévues à l'article 19 des statuts et conférer les autorisations prévues par ledit article ;
- Convoquer les Assemblées Générales.

## CURRICULUM VITAE ET PRINCIPAUX MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

### SAÂD-DINE EL OTMANI

M. Saâd-dine EL OTMANI est titulaire d'un doctorat en médecine générale en 1986 et un diplôme de spécialité en psychiatrie en 1994. Il a aussi acquis une licence en droit musulman (charia) en 1983, puis un magistère en loi islamique en 1987 et un diplôme supérieur en études islamiques en 1999.

Une fois devenu docteur en médecine en 1987, Saâd-dine EL OTMANI commence à exercer en tant que médecin généraliste. En 1994, il devint psychiatre à l'hôpital psychiatrique de Berrechid.

En 2012, il est nommé ministre des Affaires étrangères et de la Coopération. Enfin, en 2017, il est nommé chef du gouvernement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Outre sa fonction de chef du gouvernement, M. Saâd-dine EL OTMANI détient plusieurs mandats :

Secrétaire général du parti de la justice et du développement (PJD),

Président du conseil d'orientation stratégique du MCA Morocco ;

Président du conseil de surveillance : Holding Al Omrane ;

Président du conseil d'administration : ONEE, AMDIE, Fonds de solidarité contre les événements catastrophiques, agence nationale de lutte contre l'analphabétisme , CNRST, ANRT, Agence pour l'aménagement du site de la lagune de Marchica, Agence pour l'aménagement de la vallée du Bouregreg, AMSSNUR, ADD, CNSS, Agence Nationale de l'Assurance Maladie ANAM, ONDA, Caisse marocaine des retraites, ANCFCC, FEC, Agence pour la Promotion et le Développement du Nord, ANPME, Agence de logements et d'équipements militaires, Poste du Maroc, ONDA, Ecole nationale Supérieure de l'Administration,

### AZIZ AKHANNOUCH

M. Aziz AKHANNOUCH est titulaire d'un diplôme en management de l'Université de Sherbrooke au Canada en 1986, M. AKHANNOUCH est également président d'Akwa-Group, un holding qui regroupe une cinquantaine de sociétés, spécialisées dans la distribution pétrolière, la communication et les services. Parallèlement à ses fonctions ministérielles (nommé en 2007), M. Aziz AKHANNOUCH a assumé plusieurs responsabilités associatives et managériales. M. AKHANNOUCH a également été administrateur de Bank Al Maghrib et a présidé le Groupement des Pétroliers du Maroc (GPM). En 1999, il a fait partie du Groupe de réflexion auprès de feu S.M le Roi Hassan II, communément appelé G14.

En plus de sa fonction officielle au sein du gouvernement, M. Aziz AKHANNOUCH assume plusieurs mandats : PDG AKWA group, Président RNI, Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Académia, membre de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, membre administrateur de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, Président de l'association du Concert pour la tolérance.

### MOHAMED BENCHAABOUN

M. Mohamed BENCHAABOUN est lauréat de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris.

En août 1996, il est nommé Directeur à l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, chargé de coordonner des projets transversaux pour le compte du Ministère de l'Économie et des Finances. En 1999, M. BENCHAABOUN a rejoint la Banque Centrale Populaire (BCP) en tant que Directeur Général Adjoint, chargé des services communs puis du Pôle développement.

En septembre 2003, il est nommé, par SM le Roi, Directeur Général de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), fonction qu'il a assurée jusqu'en février 2008, lorsqu'il a été nommé Président Directeur Général de la Banque Centrale Populaire (BCP). M. BENCHAABOUN a occupé auparavant plusieurs postes de responsabilité dans le secteur privé, notamment en tant que directeur de la Direction Industrielle du groupe Alcatel Alsthom au Maroc.

En avril 2010, M. BENCHAABOUN a été décoré par Sa Majesté le Roi du « Ouissam Al-Arch » de l'ordre de chevalier. En 2018, SM le Roi Mohammed VI a nommé M. Mohamed BENCHAABOUN Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. Par ailleurs, M. BENCHAABOUN assume plusieurs mandats aussi bien au sein d'institutions publiques que privées :

- Président : CGG
- Président du conseil de surveillance : Maroc télécom.
- Président du conseil d'administration : Ithmar Al Mawarid, AASLM, AAVBR, ANCFCC, ANRT, CNSS, OFPPT, ONCF, ONDA, ONEE, ONHYM, ANPME, CMR, ONMT, MCA Morocco.
- Membre du conseil de surveillance : ABB, Holding Al Omrane.
- Administrateur : Bank Al Maghrib, MASEN, OCP, Royal Air Maroc, Société d'Investissements Energétiques.
- Président de l'assemblée plénière du Conseil National de la Comptabilité.

### NOUREDDINE BOUTAYEB

M. Nouredine BOUTAYEB est ingénieur diplômé de l'Ecole centrale Paris en 1979 et titulaire du Diplôme d'études approfondies (DEA) en mécanique des sols (1981) et du diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées (1981).

En 1982, il a entamé sa carrière professionnelle en tant que directeur général adjoint du groupe «Ingema», avant que SM le Roi Mohammed VI ne le nomme directeur des Affaires rurales au Ministère de l'Intérieur en 2003. En mars 2006, le souverain a nommé M. BOUTAYEB au poste de wali, directeur général des collectivités locales au Ministère de l'Intérieur, puis en mars 2010, au poste de wali, secrétaire général du même ministère.

Outre sa fonction au sein du Ministère de l'Intérieur, M. BOUTAYEB siège en tant qu'administrateur au sein de certains établissements publics stratégiques dont l'ONCF.

### MOHAMMED SADIKI

M. Mohammed SADIKI est Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Il est membre du comité de direction de la Plate-forme internationale pour la recherche en agrobiodiversité, et membre du conseil scientifique du Centre International de la Recherche Agricole et du Développement (CIRAD). Il est également représentant du Maroc au Conseil des Gouverneurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du conseil d'administration du CIHEAM.

Docteur en sciences agronomiques et ingénieur agronome, M. SADIKI est par ailleurs professeur de génétique au sein de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, dont il a par ailleurs été le directeur général de 2009 à 2012 et directeur de la recherche scientifique de 2005 à 2009.

Outre sa fonction au sein du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, M. Mohammed SADIKI siège en tant qu'administrateur au sein d'établissements publics stratégiques dont l'OCP et l'ONCF.

### ABDERRAHMANE SEMMAR

M. Abderrahmane SEMMAR occupe la fonction de Directeur des Entreprises Publiques et de la Privatisation du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. Il a exercé pendant près de 34 ans dont 32 ans au Ministère de l'Economie et des Finances, notamment en tant que chef de la Division des Programmations et Restructurations et Adjoint au Directeur chargé des Etudes et du Système d'Information. Il est, par ailleurs, Président de la Commission interministérielle du Partenariat Public-Privé et Président du Comité Permanent du Conseil National de la Comptabilité. Monsieur SEMMAR est diplômé en Gestion des Entreprises de l'Université de Casablanca et titulaire du 2<sup>ème</sup> Certificat d'Etudes Supérieures en Economie de l'Université de Rabat et du diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle de l'Ecole Nationale d'Administration Publique de Rabat. De par sa position à la tête de la DEPP, Monsieur SEMMAR siège dans les organes de gouvernance des établissements publics : membre du conseil de surveillance de Maroc Telecom, administrateur au sein de Tanger Med Port Authority et de Tanger Med 2.

### GHALI FASSI FIHRI

M. Ghali FASSI FIHRI est titulaire d'un Master en finance de l'université Paris Dauphine, promotion 2011. Il a occupé plusieurs postes, en France et au Maroc et était notamment chargé du développement commercial au sein d'Attijariwafa bank en 2012 avant d'intégrer le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts en 2016 en tant que conseiller technique.

Actuellement, M. Ghali FASSI FIHRI est directeur financier au sein du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts.

### HICHAM BELMRAH

A la tête du Directoire de la mutuelle agricole MAMDA-MCMA depuis 2009, M.Hicham BELMRAH est auditeur de formation, expert-comptable et commissaire aux comptes, il est passé par le cabinet Ernst & Young. Par ailleurs, M. BELMRAH est également administrateur au sein de certaines entreprises: BCP, Cosumar, Lesieur Cristal, Maghrebail, CAT, RISMA, MEDI1SAT, RESORT CO, Afriquia SMDC.

### MUSTAPHA LAHBOUBI

M. Mustapha LAHBOUBI est Directeur du Pôle Stratégie et Développement à la CDG. Il est lauréat de l'ENSAE avec un diplôme d'ingénieur en systèmes économiques et de l'Université Paris Dauphine avec une maîtrise. Outre ses fonctions au sein de la CDG, M. Mustapha LAHBOUBI est administrateur du Crédit Immobilier et Hôtelier SA et membre de son comité d'audit depuis 2010.



## HICHAM TALBY

Après avoir intégré le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration en 2002 en tant que cadre, M. Hicham TALBY est nommé chef du service des crédits immobiliers et industriels en 2008. Depuis 2015, il occupe la fonction de Chef de la Division du financement sectoriel et de l'inclusion financière à la Direction du trésor et des Finances Extérieures.

Ingénieur en économie rurale diplômé de l'ENA à Meknès en 1999, M. TALBY a ensuite obtenu un DSU à l'institut agronomique méditerranéen de Montpellier en 2000, un diplôme de formation supérieur en techniques de vente en 2013 et enfin un Master en développement du secteur privé au sein le centre de formation de l'AFD de Marseille.

Outre ses fonctions au sein de la Direction du trésor et des Finances Extérieures, M. TALBY est membre du Conseil d'administration et membre du comité d'audit des institutions suivantes : FEC, CCG et ASMA INVEST.

## LARBI LAHLOU

M. Larbi LAHLOU est diplômé de l'ISCAE, promotion 2001. Après avoir exercé pendant 10 années dans le cabinet d'audit Ernst & Young, il est nommé en tant que Directeur Général Adjoint de la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances (MAMDA/MCMA). Par ailleurs, M. LAHLOU est administrateur au sein de plusieurs entreprises : ACAMSA, AGRAM INVEST, CAP MEZZANINE, NARJIS INVEST, UPLINE INVEST FUND, AC1, UPLINE VENTURE, AM INVEST, MSF, MAMDA IT. Il siège également en tant que membre du conseil de surveillances de : ALHIF, NEBETOU, AMLAK DEV, 3P FUND et OIF.

## COMITES EMANANT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance peut constituer en son sein des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Depuis 2004, le Conseil de Surveillance du CAM a constitué un Comité d'Audit composé de représentants des membres du Conseil de Surveillance et qui est chargé de l'assister en matière de contrôle interne de la banque. En 2014, le Conseil de Surveillance a validé la création de trois nouveaux comités : Comité des Investissements, Comité des Grands Risques et Comité de Nomination et de Rémunération.

### COMITE D'AUDIT

#### Nomination du Président du Comité d'Audit

Le Président du Comité d'Audit est désigné par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Comité d'Audit.

#### Nomination des membres

Les membres du Comité d'Audit sont nommés parmi les membres du Conseil de Surveillance ou leurs représentants. Chaque membre exerce ses fonctions jusqu'à ce que son successeur soit nommé, à moins qu'il ne démissionne, ne soit destitué ou ne siège plus comme administrateur.

#### Composition des membres du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit doit être composé d'au minimum 4 membres.

Actuellement, 5 membres siègent au sein dudit comité :

- CDG : M. Mustapha LAHBOUBI, représentant le Groupe CDG et Président du Comité d'Audit ;
- DTFE : M. le Directeur de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures ;
- DEPP : M. le Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation ;
- MAPMDREF : M. le Directeur de la Direction Financière – Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts ;
- MAMDA-MCMA : M. LARBI LAHLOU : Directeur Financier de la MAMDA MCMA.

### Autres participants au Comité d'Audit

Le Comité d'Audit du CAM invite à ses réunions le Commissaire du Gouvernement, les CAC, les Membres du Directoire et tout autre responsable ou expert concerné par un point inscrit à l'ordre du jour.

Il associe à ses travaux les responsables des fonctions : Audit Interne, Contrôle Permanent et Conformité du CAM.

### Fréquence de tenue du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit du CAM tient au moins une réunion par trimestre.

### Les principales attributions du Comité

- Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne ;
- Evaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne ;
- Recommander la nomination des commissaires aux comptes ;
- Définir les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir ;
- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées à l'organe d'administration et aux tiers et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés ;
- Diligenter des missions d'audit ponctuelles à la demande de ses membres ou suite à une demande du Conseil de Surveillance ;
- Approuver la charte d'audit visée à l'article 31 de la circulaire 4/W/2014 de BAM et le plan d'audit et apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne ;
- Prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises.

Par ailleurs, le Comité d'Audit est informé dans les meilleurs délais, par le Directoire, de toute vérification fiscale, de tout contrôle de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ou audit de Bank Al Maghrib. Tous les procès-verbaux du Comité d'audit sont transmis au Conseil de Surveillance et à Bank Al Maghrib.

### COMITE DES INVESTISSEMENTS

Le comité est composé de trois membres nommés par le conseil de surveillance parmi les administrateurs (dont un Président). A date, les membres dudit comité sont les suivants :

- PRESIDENT: M. MOHAMED SADIKI: SG DU MAPMDREF ;
- M. GHALI FASSI FIGHRI : DIRECTEUR FINANCIER DU MAPMDREF ;
- M. ZAKARIA NACHID : COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT.

Le Comité se réunit au moins deux fois par an ou plus souvent au besoin. Le Président, ou tout membre du Comité, peut convoquer une réunion pour débattre des points suivants :

- Veiller à la cohérence des projets d'investissement avec les orientations stratégiques ;
- Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissement de la Banque en tenant compte des ressources disponibles ;
- Suivre l'état des réalisations budgétaires des projets d'investissement retenus et veiller à leur actualisation.



## COMITE DES GRANDS RISQUES

Ce comité est composé d'au moins 3 membres qui disposent, individuellement et collectivement, des compétences appropriées pour remplir leur mission. De plus, le comité invite à ses réunions le commissaire du gouvernement auprès de la banque et les membres du Directoire. Il associe également à ses travaux les responsables des points discutés à l'ordre du jour. A date, les membres dudit comité sont les suivants :

- **PRESIDENT** : M. HICHAM BELMRAH : PRESIDENT DU DIRECTOIRE DE LA MAMDA MCMA ;
- **M. MUSTAPHA LAHBOUBI** : DIRECTEUR DU PÔLE STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE LA CDG ;
- **M. LARBI LAHLOU** : DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE LA MAMDA MCMA.

Le Comité se réunit au moins deux fois par an ou plus souvent au besoin. Le Président, ou tout membre du Comité, peut convoquer une réunion pour débattre des points suivants :

- Examiner et valider la politique générale du risque de crédit ;
- Effectuer une analyse et une revue périodique de la qualité des grands engagements ;
- Déléguer au Comité de crédit du siège (CCS) la décision d'octroi de crédits pour les clients dont le seuil de 2,5% des FP du CAM de manière individuelle et 10% des FP par groupe d'affaires est dépassé. De même, cette délégation s'étend à la gestion quotidienne de la relation (opérations spéciales, dépassements temporaires...) ;
- Examiner à posteriori les engagements dont la décision d'octroi a été déléguée au CCS ;
- Effectuer une analyse et une revue périodique de la Watch List.

## COMITE DE NOMINATION ET DE REMUNERATION

Le comité est composé de trois membres nommés par le Conseil de Surveillance parmi les administrateurs (dont un Président). A date, les membres dudit comité sont les suivants :

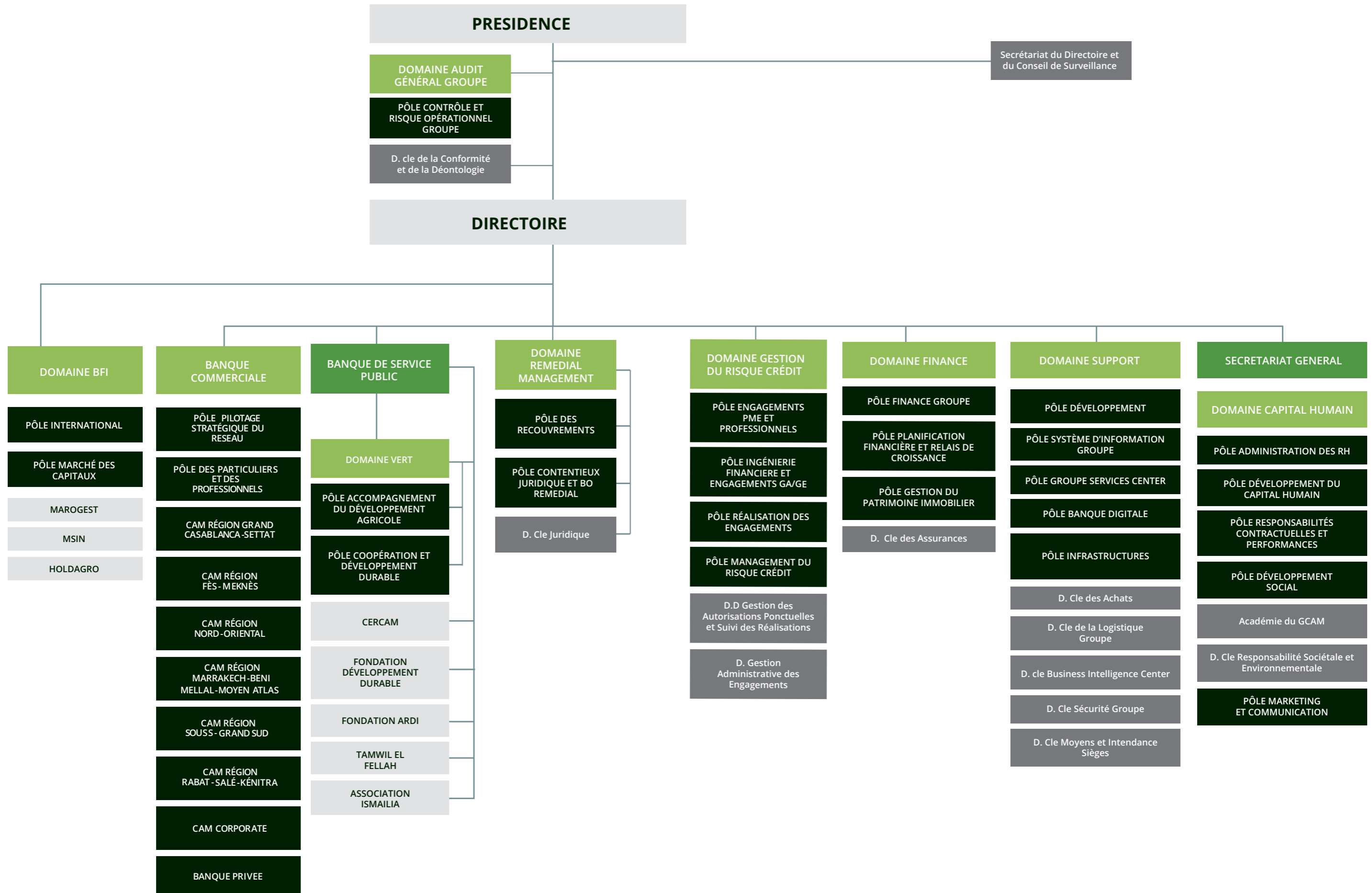
- **PRESIDENT** : M. HICHAM BELMRAH : PRESIDENT DU DIRECTOIRE DE LA MAMDA MCMA ;
- **M. MOHAMED SADIKI** : SG DU MAPMDREF ;
- **M. SEMMAR ABDERRAHMANE** : DIRECTEUR DE LA DEPP.

Le Comité se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son Président, pour évoquer les points suivants :

- **En matière de nomination** : le Comité a pour rôle de veiller à ce que le processus de nomination des membres des instances dirigeantes soit conduit de manière objective, professionnelle et transparente.
- **En matière de rémunération** : le Comité a pour rôle de veiller à ce que la politique de rémunération des Membres du Directoire du Crédit Agricole du Maroc soit arrêtée de façon objective, transparente et conforme aux critères la sous-tendant et qui sont fixés au préalable par le Conseil de Surveillance. Ce comité examine également les propositions du Directoire concernant la politique de rémunération des salariés et plus particulièrement de l'encadrement supérieur de l'institution en veillant à l'évaluation de l'application effective de cette politique et à sa révision régulière en vue de sa conformité avec la culture, la stratégie et l'environnement institutionnel et réglementaire.



# ORGANIGRAMME





## AXES DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE

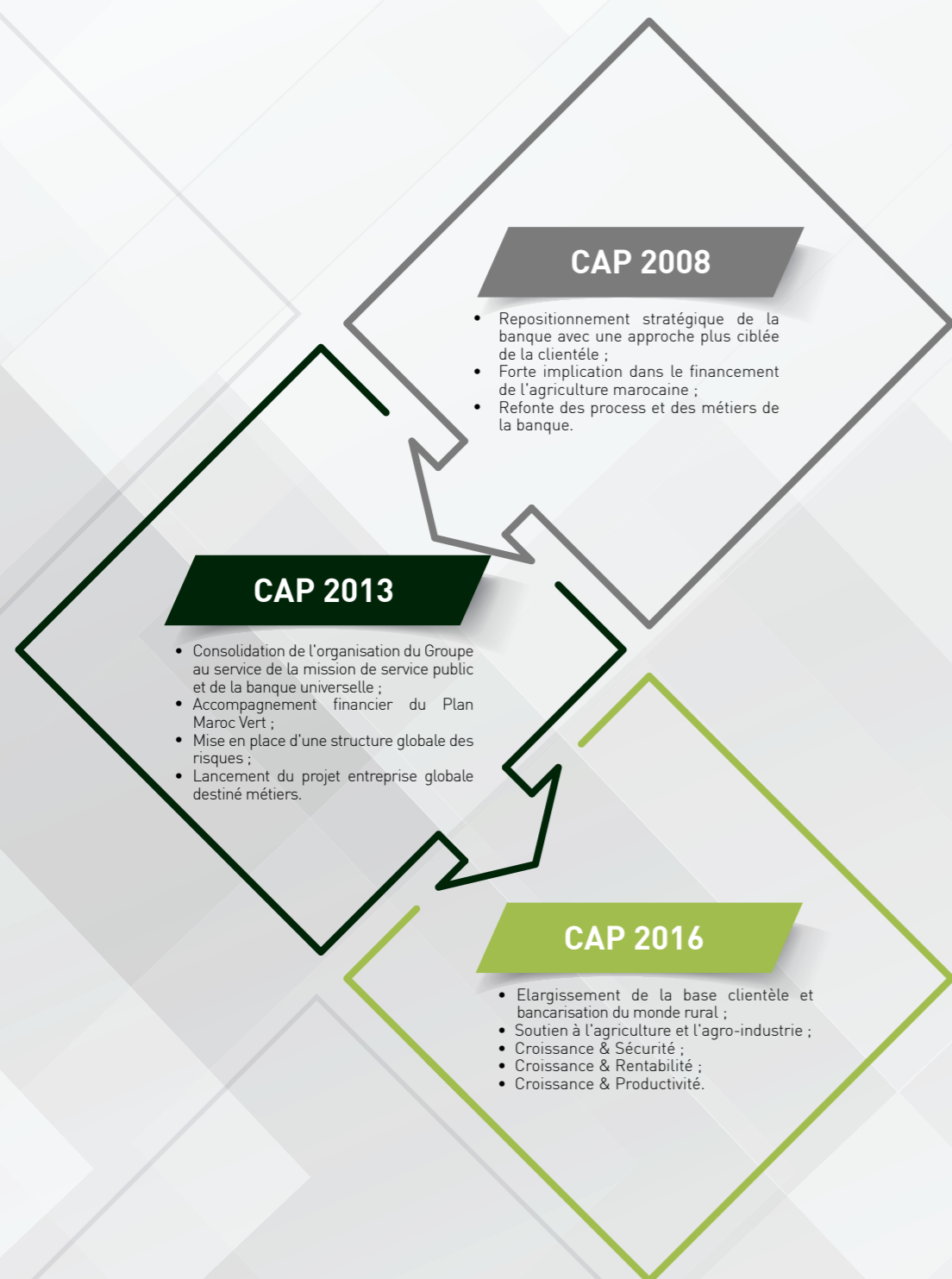
- VISIONS STRATEGIQUES
- DEVELOPPEMENT DES METIERS ET SERVICES
- VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN
  - ANCRAGE DU DISPOSITIF DE DEONTOLOGIE
- CONSOLIDATION DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES



## VISIONS STRATEGIQUES

Depuis sa transformation en Société Anonyme et l'extension de son activité en tant que banque universelle, le Crédit Agricole du Maroc s'est imposé en tant qu'établissement visionnaire grâce à l'élaboration de plans stratégiques jalonnés d'objectifs ambitieux et novateurs

### PLANS STRATÉGIQUES GCAM SUR LA PERIODE : 2004 - 2023



Le Plan Stratégique « CAP 2023 » a été pensé dans le cadre d'une nouvelle dynamique de développement de la Banque au service du monde rural en capitalisant sur les différents plans stratégiques qui l'ont précédé, aussi bien OUFOK 2003, CAP 2008 que GCAM 2013 et plus récemment CAP 2016.

Suite aux plans sus cités, la banque avait mis en place le plan stratégique, AFAK 2021 qui a été réajusté et rebaptisé « CAP 2023 » pour couvrir la période 2019-2023, au vu des réalisations enregistrées jusque-là. En effet, le bilan d'étape à fin 2018 d'AFAK 2021 a fait ressortir l'opportunité de revoir le plan stratégique de la banque afin de réajuster sa stratégie au vu des transformations de son environnement, notamment le virage digital.



## LA BANQUE DE DETAIL : UNE OFFRE COMPLETE & COMPETITIVE

**Soucieux de répondre aux besoins évolutifs de sa clientèle, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'engage continuellement à élargir sa gamme de produits et de services en s'adaptant concomitamment au contexte conjoncturel et technologique**

### ENCOURAGEMENT DE L'EPARGNE

#### LANCEMENT DU PRODUIT « EPARGNE PATRIMONIALE »

Dans le but de développer davantage l'offre des produits de la bancassurance à destination de la clientèle des particuliers, des professionnels et des entreprises, il a été décidé de lancer le produit «Epargne patrimoniale». Ce produit constitue pour la Banque un levier de stabilisation et de rentabilisation des ressources, il offre à ses clients souscripteurs une formule flexible d'épargne par capitalisation en termes de rendement.

EPARGNE PATRIMONIALE  
CULTIVEZ VOTRE PATRIMOINE

Produit "Epargne Patrimoniale" garanti par MCMA

CREDIT AGRICOLE DU MAROC  
UN ENGAGEMENT DURABLE

www.creditagricole.ma

Crédit Agricole Du Maroc - S.A. à Directeur et à Conseil de Surveillance. Siège social : Place des Alaouites - B.P. 47 - 10 000 Rabat.

### AIDE AU LOGEMENT ET ACCES A LA PROPRIETE

#### AIDE FRONTALE OCTROYEE PAR L'ALEM

Dans la continuité des efforts déployés par le Crédit Agricole du Maroc pour promouvoir les crédits à l'habitat, une convention a été signée avec l'Agence de Logement et d'Equipement Militaire (ALEM) visant le financement d'un projet à l'habitat accompagné d'une aide financière octroyée par l'ALEM. Ladite offre vise les militaires d'active, les ressortissants de la Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants (les retraités, veuves & veufs), ainsi que le personnel civil actifs, retraités, veuves & veufs de l'ADN et de l'ALEM.

#### NOUVEAUX MECANISMES DE SOUTIEN DES CREDITS HABITATS POUR LES ADHERENTS DE LA FONDATION MOHAMMED VI

Afin d'accompagner ses adhérents pour l'accès au logement principal, la Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales de l'éducation et de la formation a mis en place en collaboration avec les banques un nouveau programme de soutien, baptisé « INTILAK ».

Ce programme remplace le produit « FOGALEF » pour les nouveaux crédits et s'articule autour des trois mécanismes de soutien ci-après :

**Mécanisme 1** : Bonification de 2% du taux d'intérêt pour des montants plafonnés à 300.000 DH sur 25 ans ;

**Mécanisme 2** : Bonification totale du taux d'intérêt pour des montants plafonnés à 150.000 DH sur 15 ans ;

**Mécanisme 3** : Aide forfaitaire de 40.000 DH jumelée au crédit logement accordé.

### PROMOTION DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (IAA)

#### PACK DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'accompagnement financier du Contrat Programme pour le développement des Industries Agro-Alimentaires, le CAM a conçu une offre dédiée à tous les acteurs des chaînes de valeur alimentaires.

Ces packs concernent les filières agrumes, fruits frais et transformés, légumes frais et transformés, huile d'olive et olives de table, produits dérivés laitiers, viandes, pâtes et couscous et Biscuiterie-Chocolaterie-Confiserie. Outre ces offres, le CAM a conçu un Pack « développement durable » pour accompagner tous les opérateurs désirant investir dans les projets de développement durable.



### DEPLOIEMENT D'OFFRES DIGITALES (HUB)

#### HUB START-UP

L'Agence de Développement du Digital (ADD), en partenariat avec l'Office des Changes, le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), ainsi qu'avec d'autres organismes de tutelle ont procédé au lancement du portail Web [www.startuphub.ma](http://www.startuphub.ma). Cette plateforme a pour but de dématérialiser le traitement des demandes des entreprises souhaitant obtenir le label JEI (Jeune Entreprise Innovante en Nouvelle Technologie), en vue de bénéficier des dispositions des articles 150, 151, 152, 153 et 154 de l'Instruction Générale de l'Office des Changes relative au commerce électronique leur permettant de régler les services importés en lien avec leurs activités et portant sur les services de télécommunication, d'informatique et d'information à hauteur de 500 000 dirhams par an.

## CREATION DE CAM LEASING FILIALE SPECIALISEE DANS LE CREDIT-BAIL AGRICOLE

En cohérence avec son plan stratégique, et afin d'accompagner sa clientèle et compléter sa palette d'offres et de services en faveur des professionnels, agriculteurs et entreprises de différents secteurs d'activité, le GCAM a créé CAM Leasing, la filiale spécialisée en crédit-bail. Cette société de Leasing Vert capitalisera sur le positionnement et l'expertise de la Banque pour financer le marché de l'agriculture et l'agrobusiness.

CAM Leasing propose 3 produits :

- **Leasing matériel roulant** : Financement d'un matériel roulant standard (Véhicules de tourisme, tracteurs routiers, tracteurs agricoles, véhicules utilitaires légers ou lourds) ;
- **Leasing Équipement** : Financement d'un matériel spécifique local ou importé (Engins TP, matériels de levage et de manutention, matériels agricoles, matériels médicaux, équipements industriels etc.) ;
- **Leasing immobilier** : Financement d'un bien immobilier construit ou à construire, de sites industriels ou logistiques, ainsi que les locaux commerciaux.



## LE CAM ET LA DIGITALISATION

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc continue d'accélérer sa transformation digitale pour se rapprocher davantage de ses clients et pour les servir au mieux. Pour réussir cette transformation, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a mis en place un dispositif de gouvernance adéquat et une stratégie alliant les innovations technologiques et la dimension humaine qui reste ancrée dans son ADN compte tenu de la spécificité de sa mission de service public et la nature des territoires couverts. Le leitmotiv quotidien étant de créer de la valeur au profit des clients et de permettre aux collaborateurs d'être servis dans les meilleures conditions possibles.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a défini, depuis 2016, une nouvelle vision stratégique digitale transcrite en un plan de transformation et une trajectoire de mise en œuvre. Cette nouvelle vision s'est traduite par la mise en production de plusieurs solutions innovantes qui se sont vues distinguées par des prix prestigieux en lien avec la transformation digitale.

Concernant l'exercice 2019, il s'est caractérisé, d'une part, par le lancement de nouveaux produits et services digitaux et, d'autre part, par un enrichissement des produits existants et ce, dans le cadre de l'amélioration continue.

Ci-après quelques-unes des réalisations durant l'exercice 2019 :

**JE DEVIENS CLIENT CRÉDIT AGRICOLE.MA : Une plateforme web qui permet à nos clients d'initier une ouverture de compte à partir de leur domicile ou lieu de travail 24h/24.**

Afin de répondre au mieux aux exigences du marché et d'accompagner le réseau dans la conquête et la fidélisation de nouveaux clients particuliers, le GCAM a lancé la plateforme d'entrée en relation Je Deviens Client, accessible via le web.

Cette solution offre aux prospects une nouvelle expérience digitale et un gain de temps considérable, en leur permettant de procéder, en ligne et en quelques clics, à une préouverture de compte. Elle permet, ensuite, aux collaborateurs CAM de mieux accueillir les clients et de leur consacrer plus de temps commercial pour mieux cerner leurs besoins.



**1,2,3**

**Ouvrez votre compte en ligne en deux temps trois mouvements !**

[jedeviensclient.creditagricole.ma](http://jedeviensclient.creditagricole.ma)



www.creditagricole.ma

**CAM E-VALEUR : La solution du Cash Management qui permet à nos clients remettants de traiter leurs encaissements à distance et de gérer leur sort en temps réel.**

La solution de cash Management CAM E-valeur a été revue dans le but de lui permettre d'être agile et personnalisable répondant ainsi à la diversité des organisations des clients corporate.

Elle permet aux grands clients remettants de chèques et LCN de traiter à distance des chèques et effets, de faire le suivi et de mieux gérer le recouvrement des valeurs impayées grâce aux implémentations opérées sur SIOB et sur « CAM ONLINE CORPORATE ».

Cette plateforme digitale permet :

- La saisie des remises des chèques/LCN ;
- Le suivi autonome de la compensation ;
- L'édition des CRP « Certificats de Refus de Paiement » ;
- La consultation et visualisation des images chèques, LCN et impayés.

Ladite solution étant basée sur les technologies Web, elle ne nécessite aucune installation de ligne spécifique.

**ENRICHISSEMENT DU POSTE DE TRAVAIL AGILE : Une tablette connectée permettant à nos collaborateurs d'être plus proches de nos clients là où ils sont.**

La nouveauté de 2019 réside dans l'intégration de la nouvelle solution « DigitalApp », plateforme web regroupant un ensemble de modules fonctionnels visant la dématérialisation de plusieurs processus internes. Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a toujours considéré l'expérience collaborateur comme un « must enhance » dans la mesure où la société marocaine progresse et les modes de consommation de la banque évoluent chaque jour. Il était donc, pour la banque, naturel de mettre en place des solutions qui permettent aux collaborateurs d'être plus autonomes et plus proches des clients. Le Poste de Travail Agile répond, dans ce cadre, à la nécessité d'être autonome dans la réalisation de certaines opérations bancaires mais aussi pour suivre sa propre activité commerciale.

Le Poste de Travail Agile permet aussi de favoriser l'inclusion financière grâce à la mobilité qu'il offre aux collaborateurs pour la réalisation des opérations dans le monde rural.

Cette montée en version du Poste de Travail Agile réside dans l'intégration du suivi de la performance commerciale mais également de l'intégration d'un outil de pilotage des synergies entre les métiers et filiales du Groupe. Il est désormais possible pour chaque collaborateur de recommander via « DigitalApp », un client à l'un des métiers de la banque pour une meilleure prise en charge.

**HACKATHON SIAM 2019 : Un Hackathon honoré par la visite de son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et qui a connu la participation de près de 600 jeunes étudiants représentant toutes les Régions du Royaume.**

Le Hackathon AgriTech / FinTech lancé par le Crédit Agricole du Maroc pour l'édition 2019 du SIAM à Meknes, est un marathon de 56 heures centré sur l'action et l'innovation collaborative. Il s'agit d'une initiative visant

à promouvoir les énergies collectives, la créativité, les talents humains et à relier les technologies émergentes à l'agriculture, pour aboutir à des solutions innovantes et accélérer le développement de l'industrie agricole au Maroc et en Afrique.

Les participants étaient invités à créer des startups viables dans le domaine de l'AgriTech / FinTech et amenés à collaborer avec des individus ayant les mêmes vocations, tout en étant coachés par des experts et des entrepreneurs reconnus. Le Hackathon AgriTech / FinTech 2019 est plus qu'une simple compétition d'innovation, il a pu offrir l'environnement parfait aux jeunes participants pour tester leurs idées et faire leurs premiers pas dans le lancement de leur propre startup, avec en plus la possibilité de remporter le Prix de 20 000,00 dirhams en cash et une prise en charge pour la participation à VivaTech Paris du 16 au 18 mai 2019. Cet événement a connu la visite de son Altesse Royale le Prince Moulay El Hassan lors de l'inauguration du SIAM.



**PROSPECTIVE DIGITALE (#INNOVATIONDAY19) : Un Séminaire d'acculturation et de partage au profit des membres du Directoire et des hauts cadres de la banque.**

Séminaire de sensibilisation à la transition et à la transformation digitale, organisé par le Crédit Agricole du Maroc le 5 février 2019. En plus de l'intervention du Président, membres du Directoire et autres entités de la banque, plusieurs intervenants de différentes nationalités, experts reconnus dans le domaine de la transformation digitale ont pris la parole sur le sujet.

Les principales thématiques abordées lors de ce Séminaire :

- Banque & Transformation Digitale : Le parcours client à l'ère de la transformation ;
- Les grandes tendances de la finance digitale ;
- Innovative Agri. Banking Approach from the Market Leader of Agriculture country Turkey ;
- Digital Banking and Digital Agri. Banking Approach from the 2014, 2015 and 2016's Most Innovative Bank ;
- Crédit Agricole du Maroc : Réalisations, perspectives, et défis à venir.



## VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

**Le GCAM place ses collaborateurs au cœur de sa stratégie de développement. En effet, le capital humain est l'un des piliers ayant permis à la banque de se hisser au rang des plus importantes banques de la place**

L'effectif de la banque, au 31 décembre 2019, (hors effectif mis à disposition des filiales) se chiffre à 3 856 collaborateurs répartis comme suit :

- Siège 33 %
- Réseau 67 %

L'effectif du Réseau, au titre de l'année 2019, compte 2 592 collaborateurs dont la plupart (83%) sont affectés aux différents points de vente (CR, CL, AB, AE, CA).

La répartition de l'effectif du Réseau par région montre que les CAM-R Rabat-Salé-Kenitra et Grand Casablanca-Settat sont les plus représentées, avec respectivement, 515 et 508 collaborateurs, suivies par la CAM-R Marrakech-Béni Mellal-Moyen Atlas avec 436 collaborateurs.

S'agissant du volet formation, et comme chaque année, le Groupe offre à ses collaborateurs, du Siège et du Réseau, une panoplie de formations dans le but d'améliorer leurs compétences et leur savoir-faire. Ces formations sont dispensées par la Direction Centrale Formation et l'Académie du GCAM comme suit :

FORMATION EN 2019	EFFECTIF FORME	J/FORMATION	J/H/FORMATION	BUDGET RÉALISÉ EN MDH
DIRECTION CENTRALE DE LA FORMATION	2 924	578	4 495	3,3
ACADÉMIE DU CAM	2 384	564	9 052	3,2
<b>TOTAL</b>	<b>5 308</b>	<b>1 142</b>	<b>13 547</b>	<b>6,5</b>

Les formations réalisées par l'Académie du GCAM concernent les thèmes suivants :

THEMES DE FORMATION	EFFECTIF FORME	J/FORMATION	J/H/FORMATION	
TUTORAT	JICAM promotion ARRAKMIYA	410	127	3 173
	Ecole Tutorale			
ECOLES METIERS	Ecole des managers (Groupe 30)	66	66	994
	Ecole des managers (Groupe 31)			
	Ecole engagements (Groupe 2)			
	Ecole engagements (Groupe 3)			
FORMATIONS POUR FILIALES	Al Akhdar Bank	199	19	225
	Tamwil El Fellah			
	CAM Leasing			
	ARDI			
SEMINAIRES INTERNES	Cycle produits	1 651	236	3 857
	Agri-Agro			
	Ambassadeurs Innovation & Digital			
	Formation Bancassurance			
	HR Access			
FORMATION DIPLOMANTE	Master spécialisé- Gestion Financière HEC Paris/ Université Mohammed VI	10	40	200
CDCM	Centre de développement des compétences managériales	48	76	603
	Mentorat			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 384</b>	<b>564</b>	<b>9 052</b>	

En continuité avec ce qui a été fait jusqu'à présent, l'année 2019 a été marquée par l'enrichissement de l'offre de formation et le lancement de plusieurs projets visant à approfondir les connaissances des collaborateurs et améliorer leurs compétences. Ci-après le détail des principaux chantiers entrepris :

INTITULE	PRINCIPALES REALISATIONS
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES	Après l'organisation de la journée Assessment dédiée aux candidats repérés dans le cadre d'une opération de détection des collaborateurs à potentiel, ces derniers ont profité d'une formation riche en connaissances et forte en valeur ajoutée, sanctionnée par une soutenance de projet de fin de cursus.
E-LEARNING	Lancement du projet dans le but de généraliser la formation à l'ensemble des collaborateurs sur les fondamentaux de la banque et les exigences réglementaires (livraison de la plateforme E-Learning et les premières capsules en cours).
CYCLE PRODUITS	Organisation de la formation dans le cadre de la refonte d'un certain nombre de produits dédiés au marché des particuliers.
MASTER EXECUTIVE GESTION FINANCE	Lancement d'une formation d'excellence pour une dizaine de collaborateurs à très fort potentiel, en partenariat avec l'Université Mohamed VI, Polytechnique et HEC Paris.
INTÉGRATION ET INSERTION DES NOUVELLES RECRUES	- Organisation des journées d'intégration comportant des présentations, des tables rondes et des World Café dédiés aux programmes stratégiques ; - Lancement de la formation en présentiel à la suite des JICAM ; - Refonte de la procédure d'insertion des nouvelles recrues en cours.

Les formations réalisées par la Direction Centrale Formation concernent les thèmes suivants :

THEMES DE FORMATION	EFFECTIF FORME	J/FORMATION	J/H/FORMATION	
<b>FORMATIONS INTERNES</b>	<b>2 628</b>	<b>147</b>	<b>2 206</b>	
ECOLES METIERS	Gestion Patrimoniale	6	3	18
	Formation Front Office	9	5	45
	Analyse financière	166	20	332
	Bâle III, stress test ICAAP, ILAAP	14	2	28
	<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>30</b>	<b>423</b>
REGLEMENTATION & CONTROLE	Loi FATCA	1 280	52,5	952
	Devoir de vigilance	874	26	426
	Nouvelle instruction générale de l'Office des Changes	12	1	12
	Protection des données	107	4,5	54
	<b>Total</b>	<b>2 273</b>	<b>84</b>	<b>1 444</b>
INFORMATIQUE	Administrateur EFRONT	3	5	15
	Formation sur logiciel SAS	6	5	30
	ORACLE GL	8	1	8
	<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>53</b>
MANAGEMENT & GESTION DES EQUIPES	Bonheur au travail	143	22	286
	<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>22</b>	<b>286</b>
<b>FORMATIONS EXTERNES</b>	<b>296</b>	<b>431</b>	<b>2 289</b>	
	Séminaires externes	100	78	184
	Formations diplômantes	196	353	2 105
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 924</b>	<b>578</b>	<b>4 495</b>	

Au titre de l'année 2019, les actions menées par la Direction Centrale Formation ont profité à un effectif formé de l'ordre de 2 924 collaborateurs, pour 578 jours de formation et 4 495 J/H/F. L'effectif formé est réparti à raison de 90% formé en interne et 10% ayant bénéficié de formations externes. Les formations réalisées ont couvert différents métiers de la Banque (Analyse financière, gestion de patrimoine...).



L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre de formations de masse concernant des thèmes tels que le devoir de vigilance et la loi FATCA. Ces deux formations concentrent à elles seules 74% de l'effectif formé au niveau de la Direction Centrale Formation.

Par ailleurs, dans le cadre d'une démarche de responsabilisation des différentes structures de la banque et de recherche continue de la performance, des « Contrats de Responsabilité » ont été mis en place afin de consigner les responsabilités des entités du Siège et du Réseau.

Ainsi, au titre de l'année 2019, le Pôle Responsabilités Contractuelles et Performances s'est attelé à suivre et développer le dispositif de gestion des contrats de responsabilité mis en place courant 2018. Le PRCP a également veillé à capitaliser sur l'évolution des différentes activités inhérentes à sa mission d'accompagnement RH des Centres de Responsabilité.

En effet, plusieurs nouvelles réflexions sont venues s'ajouter aux documents et activités réalisés habituellement. Après un an d'existence, il semblait opportun de faire un bilan des Contrats de Responsabilité en tant que mode de

management intégré, particulièrement au niveau du Réseau. Donnant lieu à un livrable qui a été présenté au top Management, ce bilan a permis de :

- Réaliser un constat général de l'impact du dispositif au niveau des CAM Régions ;
- Détailler les résultats chiffrés du modèle d'évaluation des CDR ;
- Visualiser le système de Scoring du Contrat de chaque CAM-R ainsi que le système de mesure de risque y afférent.

En se basant sur les données recueillies périodiquement auprès des CAM-R et des différents métiers (Banque Commerciale, Contrôle Risques Opérationnels, Gestion des Réclamations, ...), le bilan est actualisé régulièrement et comprend également un certain nombre de recommandations pour faire évoluer le dispositif et assurer sa pérennité.

Sur le plan de la communication et parallèlement à l'organisation d'événements, la Communication Interne veille à assurer la diffusion des supports de communication et la conception graphique des documents en réponse aux besoins des entités.

## ANCRAGE DU DISPOSITIF DE DEONTOLOGIE

**Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique générale de conformité du Groupe, la Direction Centrale de Conformité et de la Déontologie (DCCD) a piloté et animé, durant l'exercice 2019, les dispositifs suivants :**

### DISPOSITIF DE LA CONFORMITE

**Actions de sensibilisation et de formation à la culture de contrôle et de conformité proposées par l'organe de direction :**

Formation et sensibilisation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel (PDP)

Durant l'exercice 2019, la Direction Conformité Métiers a poursuivi le processus de déploiement du dispositif de Protection des Données Personnelles de manière à inscrire la banque dans une démarche continue de mise en conformité avec la loi 09-08.

Formation et sensibilisation relative à la loi FATCA

La Direction de Conformité Métiers a entamé, en février 2019, en collaboration avec la direction centrale de la formation, l'animation d'une formation sur la loi FATCA et ce, au bénéfice de près de 1 300 collaborateurs du réseau et des entités concernées du siège.

E-learning : Collaboration avec CAM Académie pour la conception de contenus digitalisés pour les thématiques FATCA, PDP et le dispositif de déontologie

En collaboration avec CAM Académie, la DCCD a tenu des réunions pour cadrer le besoin en matière de E-learning pour les thématiques FATCA, PDP et le dispositif de déontologie.

**Description des travaux réalisés au titre de l'exercice 2019 :**

Participation aux commissions Conformité du GPBM

La Conformité a participé au suivi des travaux des différentes commissions Conformité tenues par le GPBM portant notamment sur les chantiers suivants :

- Mise en application par les Banques de l'ICE ;
- Circulaire 01/18 de l'AMMC relative aux obligations de vigilance et de veille interne incombant aux organismes et personnes soumis au contrôle de l'AMMC ;
- Projet d'amendement de l'article 214 du Code Général des Impôts concernant les nouvelles dispositions régissant l'échange automatique des données fiscales ;
- Clôture de compte, services liés, informations, banque annexe ;
- Circulaires et directives reçues de Bank Al-Maghreb concernant la vigilance, les conditions et modalités de délivrance des mainlevées des sûretés garantissant un financement bancaire ainsi que la mobilité bancaire.

Veille réglementaire/Validation des procédures

En termes de veille réglementaire, la Direction a entamé plusieurs chantiers en 2019, dont notamment :

- Mise à jour du référentiel réglementaire pour l'ensemble des métiers de la Banque ;
- Analyse des textes réglementaires applicables à la banque et ses différents métiers ;
- Projet de procédure sur le processus de veille réglementaire ;
- Uniformisation de la méthodologie de traitement et de revue des procédures à travers un canevas d'analyse et de suivi ;
- Participation aux commissions multidisciplinaires d'élaboration et de validation des procédures (27 commissions /120 procédures).

Dispositif PDP : Veille à la continuité de la conformité du CAM à la loi 09-08

La banque a poursuivi durant l'exercice 2019 le processus de pilotage du dispositif de protection des données personnelles de manière à s'inscrire dans une démarche continue de mise en conformité à la loi 09-08. A cet effet, elle a procédé aux actions suivantes :

- Suivi des engagements pris auprès de la CNDP relatifs aux autorisations inhérentes aux traitements (Dispositif d'alerte professionnelle, Gestion des services de conciergerie, valorisation du patrimoine) ;
- Collaboration avec le contrôle permanent pour l'élaboration des contrôles de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveau relatifs à la PDP ;
- Accompagnement des nouvelles filiales pour la mise en place du dispositif PDP ;
- Traitements des demandes d'avis de conformité relatifs à la PDP émanant des métiers ;
- Analyse du RGPD (Règlement Générale Européen pour la protection des Données Personnelles) dans le but d'identifier les premières obligations opposables à la banque (qui ne posent pas de problèmes d'interprétation ni d'applicabilité opérationnelle) et d'analyser leur prise en charge ;
- Elaboration d'un cahier des charges pour le lancement d'une mission d'identification du GAP analysis RGPD /loi 09-08 et du plan de mise en conformité afférent à cette loi extraterritoriale.



### Conformité des ouvertures de comptes des Non-Résidents Etrangers (NRE)

Dans le cadre du renforcement du processus d'identification et de contrôle des clients étrangers non-résidents, des mesures ont été mises en place afin de préserver l'image et la réputation du Groupe.

La DCCD a été mandatée par le Directoire pour le suivi de la conformité des ouvertures de comptes des NRE (hors Marocains Résidents à l'Etranger).

Des vérifications se font régulièrement avant la validation d'ouverture desdits comptes notamment la vérification de la carte de résidence, du passeport, du justificatif des fonds ainsi que du motif de l'ouverture du compte. Ces demandes, avant validation, sont transmises à la Direction de la vigilance pour analyse sur le volet LAB/FT.

Durant l'année 2019, la Direction de la Conformité Métier (DCM) a traité 35 demandes dont 9 ont été validées, 3 rejetées et 23 clôturées car incomplètes.

### Conformité à la loi extra territoriale FATCA

En décembre 2018, le Crédit Agricole du Maroc a certifié sa conformité FATCA vis-à-vis de cette réglementation (Certification des comptes préexistants (COPA) et certification périodique).

Durant l'année 2019, les principales actions d'accompagnement de la conformité au dispositif FATCA se sont traduites par les actions suivantes :

- Accompagnement, conseil et suivi des métiers et des filiales du Groupe ;
- Suivi de la conformité de l'ensemble des filiales concernées et alerte sur les risques de « pollution » de ce dernier, et par conséquent les risques de sanctions (pertes du statut FATCA, ruptures des relations avec les correspondants étrangers, sanctions pécuniaires) ;
- Appui, conseil et recommandations sur les exigences réglementaires à appliquer sur le volet reporting (comptes dormants, NFFE passive etc.) et ce, au bénéfice de la banque ;
- Participation à l'expression de besoins concernant le volet SI inhérent au reporting FATCA.

### Dispositif mis en place pour gérer le risque de non-conformité par nature

En parallèle aux travaux de mise à jour et validation finale de la 1<sup>ère</sup> version exhaustive de la cartographie RNC, la DCM a procédé, dans le cadre de la veille réglementaire, à l'analyse de près de 300 textes réglementaires, législatifs et normes classés selon les quatre catégories suivantes : Textes Non opposables à la banque : 210 ; Textes opposables à la banque (entrés en vigueur ou non) et pris en charge (Projets réglementaires, procédures...) : 30 ; Textes opposables mais non encore entrés en vigueur et à lancer par la banque : 10 ; et Textes opposables analysés au niveau de la Carto RNC : 50. Sur la base des travaux de veille réglementaires, la DCM a identifié de nouveaux RNC potentiels en cours de discussion avec les métiers concernés ayant trait notamment aux thématiques réglementaires suivantes :

- Loi n°87-18 modifiant et complétant la loi 17-99 sur le code des assurances, portant sur l'introduction de l'assurance TAKAFUL ;
- Loi n° 85-18 modifiant la loi n° 18-97 relative au microcrédit ;
- Octroi aux Etablissements de Paiement de la possibilité de procéder aux transferts au titre des secours familiaux ;
- Modification de la loi sur sociétés anonymes (Dahir n° 1-19-78 du 26 avril 2019 portant promulgation de la loi n° 20-19 modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes) ;
- Garantie de l'Etat pour le remboursement des montants dus à FT Impérium Sukuk CI.

Il y a lieu de noter que certains de ces nouveaux RNC potentiels ont fait l'objet d'analyse et de remontée vers les entités concernées et sont actuellement en cours de prise en charge.

Par ailleurs, la DCCD a élaboré un projet de charte de conformité inhérent à la gestion du dispositif de conformité en général et notamment la mesure, le contrôle et la gestion des risques de non-conformité au sein de la banque via la cartographie des risques de non-conformité.

### **Description du processus de veille réglementaire et du respect des normes déontologiques :**

#### Processus de veille réglementaire (Direction de conformité)

Le processus s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des risques de non-conformité. Il s'agit d'élaborer et d'assurer la mise à jour d'un référentiel réglementaire sur la base du recensement des textes légaux et réglementaires, normes et pratiques associées à une analyse transverse à l'organisation. Chaque risque identifié est par conséquent rattaché à un ou plusieurs textes législatifs ou réglementaires, à un processus / sous processus et un domaine/sous domaine de non-conformité. La procédure élaborée ayant pour objet de décrire le processus de veille réglementaire est actuellement en cours de validation.

#### Processus de la mise à jour de la cartographie des risques de non-conformité

La procédure élaborée relative à l'identification et à la mise à jour de la cartographie des risques de non-conformité est en cours de validation. Elle décrit le processus de centralisation des dysfonctionnements émanant des différentes entités de contrôle concernées, ainsi que le processus de leur traitement et suivi pour la mise à jour de la cartographie des RNC.

## **DISPOSITIF DE DEONTOLOGIE : PRINCIPALES REALISATIONS 2019**

### **Formation et sensibilisation**

Des actions de sensibilisation permanentes auprès de l'ensemble des collaborateurs sont déployées, sur le terrain, afin de vulgariser le dispositif de gestion des conflits d'intérêts et de renforcer son appropriation par tout un chacun. Ces actions de sensibilisation se matérialisent par :

- Le déploiement des formations par thématique pour les collaborateurs du GCAM ;
- La programmation des tournées au niveau des régions ;
- La réalisation de vidéos au sujet du conflit d'intérêts ;
- Le lancement des campagnes d'affichages en interne, pour sensibiliser sur la notion des conflits d'intérêts.

Annuellement, des modules de formation sur les thématiques de la conformité et de la déontologie sont dispensés pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe, et ce, conformément à la réglementation en vigueur et aux bonnes pratiques nationales et internationales.

Sur l'année 2019, les actions de formations déployées ont eu pour principal objectif la mise à niveau des connaissances des collaborateurs sur les thématiques de la déontologie. En parallèle à l'axe de formation, une politique de communication a été déployée afin de maintenir un dialogue constructif par rapport aux thématiques traitées par toutes les parties prenantes. Des supports didactiques tels qu'une vidéo, des affiches ont été conçus afin de favoriser l'appropriation des dispositifs et de garder un lien de proximité avec les collaborateurs du Groupe.

### **Dispositif de gestion des conflits d'intérêts**

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a mis en place une politique globale de gestion des conflits d'intérêts qui repose sur les principes suivants :

#### Formalisation du dispositif de gestion des conflits d'intérêts

L'ensemble du dispositif de gestion des conflits d'intérêts a été formalisé dans le cadre de l'élaboration du manuel de procédures déontologiques. Ce dispositif s'appuie sur des procédures et outils, destinés à assurer et contribuer à la détection, la prévention et la gestion des situations de conflit d'intérêts.

#### Définition claire et illustrée du périmètre couvert et des situations de conflits d'intérêts

Le dispositif de gestion des conflits d'intérêt définit et recense l'ensemble des situations de conflits d'intérêts pouvant surgir au sein de la banque. Celui-ci couvre l'ensemble des parties prenantes (membres des organes d'administration et de direction, collaborateurs, filiales, ...) tenus d'établir annuellement une déclaration de conflit d'intérêt.

#### Actions de prévention et sensibilisation

Des actions de sensibilisation permanentes auprès de l'ensemble des collaborateurs sont déployées, sur le terrain, afin de vulgariser le dispositif de gestion des conflits d'intérêts et de renforcer son appropriation pour tout un chacun au sein du GCAM.

#### Mise en place de mécanismes d'examen, de validation et de contrôle

Le Dispositif de gestion des conflits d'intérêt explicite le processus de traitement des situations de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels, en fonction des différentes situations rencontrées, et définit les modalités de déclarations et afférentes. Il définit les modalités relatives à la collecte et au traitement des déclarations de conflit d'intérêts par la Direction de la Déontologie, au processus de décision et de validation par l'organe de direction ainsi que les modalités de suivi et de contrôle du respect de ce dispositif par la direction en charge du contrôle permanent.



### Gestion des conflits d'intérêts

Conformément aux dispositions de la circulaire 4/W/2014 de BAM relative au contrôle interne des établissements de crédit et comme le stipule la procédure NS n° 80-16-D du 23-12-2016 relative à la prévention et la gestion du conflit d'intérêts, la Direction de la Déontologie, en collaboration avec les relais déontologie, procède annuellement à la collecte des déclarations de conflits d'intérêts.

Durant l'année 2019, 29 cas de conflits d'intérêts ont été remontés contre 33 cas en 2018.

### Dispositif de contrôle déontologique

Des synergies ont été développées entre la Direction de la Déontologie et les entités de contrôle du Groupe pour bénéficier de leurs expertises en matière de contrôle et pour faciliter les remontées des dysfonctionnements à caractère déontologique.

En 2019, la Direction a mis en place un manuel de contrôle déontologique de 1<sup>er</sup> niveau pour cadrer les contrôles déontologiques, une partie déontologie a été intégrée au niveau du canevas des missions in situ et l'ensemble des remontées ont été analysées et traitées.

### Déontologie processus achat

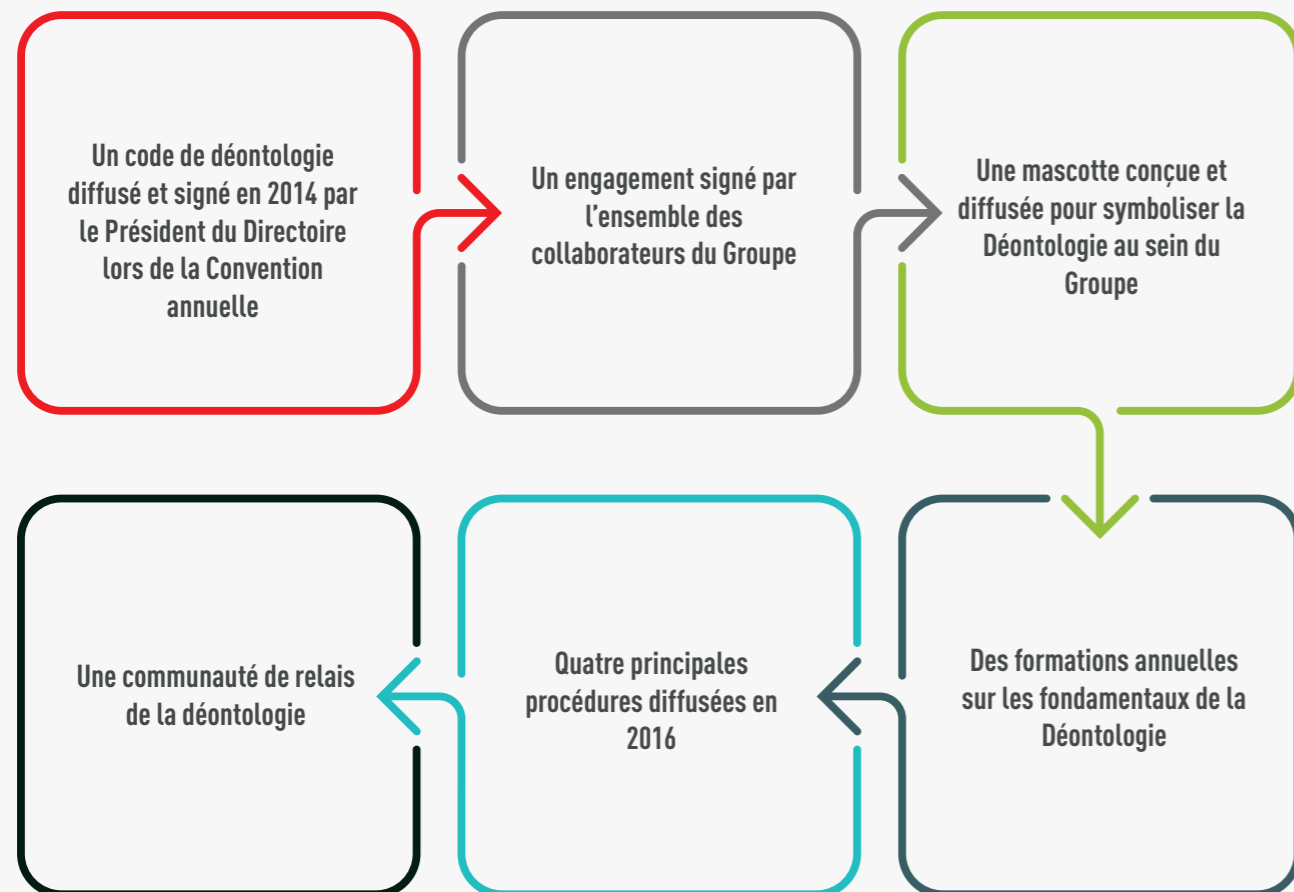
Dans le cadre du renforcement du dispositif de déontologie en vigueur et dans l'objectif d'instaurer un climat de confiance et de sécurité avec les partenaires et prestataires du GCAM, la Direction de la Déontologie a travaillé, en collaboration avec la Direction des Achats, sur un ensemble de projets visant à encadrer la relation liant le Groupe avec ses partenaires et prestataires en matière d'éthique et de déontologie.

### Processus de respect des normes déontologiques

Dans le cadre de l'évaluation du respect des normes déontologiques, des synergies ont été développées avec les entités de contrôle du Groupe pour bénéficier de leur expertise en matière de contrôle et afin de faciliter la remontée des non conformités déontologiques. Un référentiel a été élaboré et remis aux entités de contrôle pour orienter et harmoniser les vérifications à caractère déontologique à effectuer.

### Déontologie et éthique professionnelle

Dans un souci de maintenir au plus haut niveau l'image et la réputation du Groupe, la Direction de la Déontologie a mis en place un dispositif basé sur le respect des prérequis réglementaires en matière d'éthique professionnelle. Ce dispositif repose sur les piliers ci-dessous :



## CONSOLIDATION DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

### RISQUE DE CREDIT OU DE CONTREPARTIE

On entend par risque de crédit le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la Banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés (bilan et hors bilan).

#### DISPOSITIF DE GESTION DU RISQUE DE CREDIT

Le GCAM accorde une importance particulière à la mise en œuvre d'une organisation robuste et à la pratique d'un mode de gouvernance efficace et efficient afin de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés et au développement des métiers de la Banque tout en garantissant sa pérennité.

La gestion du risque crédit est centralisée au niveau du Domaine Gestion du Risque Crédit. Ce dernier a pour mission d'identifier, surveiller, prévenir et maîtriser le risque crédit tout en veillant au respect des dispositions réglementaires et directives en matière de gestion du risque de crédit.

Rattaché directement au Président du Directoire, le positionnement du Domaine Gestion du Risque Crédit lui permet de remonter rapidement les points de faiblesse soulevés et de disposer de l'attention nécessaire des organes d'administration et du Directoire.

Le Domaine Gestion du Risque Crédit intègre quatre composantes organisationnelles (Pôle Engagements PME et Professionnels, Pôle Ingénierie Financière et Engagements GA/GE, Pôle Réalisation des Engagements et Pôle Management du Risque Crédit) qui interagissent afin de disposer d'une vision transverse et objective, suivre la qualité du portefeuille puis assurer le respect et la mise en œuvre de la politique générale de la banque, en matière d'engagements et de maîtrise du risque crédit. La responsabilité de gestion et suivi du risque crédit est l'affaire de tous les acteurs qui sont parties prenantes dans le processus de crédit. Elle est partagée entre :

- Le Domaine Gestion du Risque Crédit chargé de la surveillance et du pilotage global du risque crédit ;
- Les entités opérationnelles de chaque CAMR responsables du suivi opérationnel de la qualité de leur production ;
- Le Pôle Pilotage Stratégique en charge du pilotage et de la surveillance du risque crédit des CAMR ;
- Le Domaine Remedial Management ayant pour rôle de contrecarrer la défaillance des débiteurs récalcitrants, tout en garantissant un recouvrement rationnel et efficace des CES et en assurant le conseil et la veille juridique ;
- Les instances de gouvernance ( Directoire, Comité des Grands Risques...)



La gouvernance et l'organisation risque crédit s'articulent autour des principes suivants :

- Le respect des règles de bonne gouvernance du risque crédit relatives aux dispositifs de contrôle interne et de gestion du risque crédit ;
- La mise en place d'une gouvernance favorisant l'intégrité et la remontée rapide des problèmes et insuffisances à l'organe dirigeant ;
- La définition des attributions et des modalités de fonctionnement de l'ensemble des comités : des chartes pour les comités stratégiques et des notes de services pour les comités opérationnels ;
- La prise des décisions stratégiques en matière de risque crédit en toute connaissance de cause par les plus hautes instances de la Banque ;
- La collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière ;
- La définition d'un cadre de fonctionnement organisationnel qui clarifie les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion du risque ;
- Le déploiement d'une organisation adéquate adaptée à la taille ainsi qu'à la nature, au volume des opérations et à la complexité des risques inhérents à la Banque et à ses activités ;
- La séparation claire des responsabilités : la responsabilité du contrôle, de la mesure et de la supervision du risque crédit partagée entre les entités opérationnelles, la filière risque crédit, le contrôle interne et les instances de gouvernance ;
- Le déploiement d'une structure organisationnelle favorisant la prise de décision de manière efficace, la transparence et responsabilisant le personnel de la Banque ;



- L'intégration de la fonction risque crédit dans la planification stratégique ;
- Le maintien de l'indépendance et de l'efficacité du processus d'examen et de surveillance des risques ;
- La forte implication de l'ensemble des collaborateurs de la Banque dans le processus de gestion du risque, de la promotion de la culture risque, depuis le Conseil de Surveillance jusqu'aux équipes opérationnelles.

### LA POLITIQUE GENERALE DU RISQUE CREDIT

La Politique Générale du Risque de Crédit a pour objectif de constituer un cadre d'intervention sécurisé permettant le développement maîtrisé des activités de la Banque en conformité avec ses orientations stratégiques. Elle est déclinée sous plusieurs formes : secteur d'activité, filière, segment de marché et régions.

Cette politique est revue périodiquement. Elle est validée par le Comité des Grands Risques émanant du Conseil de Surveillance.

La mise en œuvre de la politique générale du risque de crédit repose sur un corpus réglementaire interne étoffé, conforme aux meilleures pratiques en la matière, adapté à la nature des activités et cohérent avec les objectifs et la stratégie de la Banque. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque crédit, à travers des procédures, chartes, fiches produits, normes indicatives de financement, recueil des comités et compétences, fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et du suivi des risques.

## DISPOSITIF DE GESTION ET PILOTAGE DU RISQUE DE CREDIT

### DISPOSITIF D'OCTROI DE CREDIT

#### a. Processus d'octroi

Le processus d'octroi de crédit mis en place est encadré par un ensemble de procédures détaillant le processus de traitement des demandes de crédit. Ce processus obéit à un système de délégation de compétences qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit.

Le processus d'octroi de crédit s'articule autour des principales étapes suivantes :

**Instruction du dossier de crédit** : dès réception de la demande de crédit, le PDV procède à un entretien avec le client afin de déterminer ses besoins. Après vérification des documents requis, le PDV prépare la note de présentation pour décision conformément à la réglementation en vigueur et la transmet à l'instance concernée selon le schéma délégataire désigné.

**Analyse du dossier de crédit** : la demande de crédit est ensuite étudiée par un analyste. Ce dernier effectue une analyse complète du dossier de crédit transmis par le PDV, formule un avis motivé sur la demande sollicitée et soumet la note de présentation au comité compétent pour décision.

**Prise de décision de crédit** : après vérification de la cohérence des informations fournies et analyse et étude du dossier de crédit par le comité compétent, la décision d'octroi de crédit est établie. Elle est signée puis transmise aux points de vente.

#### b. Principes directeurs

Le dispositif d'octroi de crédit repose sur les principes fondamentaux suivants :

- La sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- L'évaluation a priori du client à travers la connaissance approfondie de son activité et de sa situation au moment de l'octroi ;
- Le déploiement d'un système de délégation équilibré et contrôlé qui désigne les niveaux de pouvoirs d'attribution de crédit ;
- La collégialité des décisions à travers la responsabilisation de comités de différents niveaux de compétences ;
- L'établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue à minima annuelle pour les entreprises et à chaque événement significatif intervenu sur la situation du client ;
- La mise à jour des compétences en fonction du niveau de risque de chaque typologie de clientèle et de la nature du produit sollicité ;
- La structuration des opérations de crédit : un objet économique avéré, une maturité en conformité avec l'objet du crédit, une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie, une garantie ou sûreté pour conforter la position de la Banque à travers au moins un contrat de crédit ;
- L'utilisation des outils d'aide à la décision : notation interne et scoring ;
- Le déploiement de contrôles a priori avant le déblocage du crédit. Ce dispositif s'appuie sur un système informatique interne permettant de gérer l'instruction et la réalisation des demandes de crédit.

## DISPOSITIF D'EVALUATION DU RISQUE CREDIT

### a. Notation interne

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion des risques de crédit. Il repose sur une série de modèles propres à chaque catégorie d'actifs. Ce système couvre, aujourd'hui, les segments de clientèle des personnes morales (GE, PME et TPE) opérant dans les secteurs agricoles et hors agricoles et des personnes physiques agriculteurs. Pour les contreparties opérant dans le secteur de la promotion immobilière, elles sont évaluées à travers la notation de projets.

Les grilles de notation ont été conçues sur la base des données historiques, des benchmarks et surtout sur la base de la connaissance métier accumulée par le CAM.

La notation consiste à attribuer une note à chaque contrepartie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs selon une échelle interne qui se compose de 8 classes de risques homogènes et qui reflètent la probabilité de défaut des contreparties : 7 classes pour le portefeuille sain et 1 classe pour le portefeuille en défaut.

Le dispositif de notation interne est structuré autour des principes suivants :

- L'attribution d'une note interne unique à chaque contrepartie au moment du montage du dossier de crédit ;
- La notation constitue un critère clé dans la prise de décision d'octroi ;
- L'ensemble des clients de la Banque doit disposer d'une note ;
- Les notes doivent être revues au moins une fois par an ;
- Toute décision, concernant la note, peut être discutée au Comité compétent.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

Le processus de notation et de revue de la notation des contreparties est déclenché par différents types d'événements :

- Instruction d'une nouvelle demande de crédit ;
- Renouvellement de la ligne de fonctionnement ;
- Réception de nouveaux états financiers ;
- Survenance d'un événement susceptible de modifier le risque intrinsèque de la contrepartie ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances sensibles (WL) ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances en souffrance (CES) ;
- Suivi de l'état d'avancement des projets dans le cas de la promotion immobilière.

De plus, le dispositif de notation représente un élément fondamental du calcul des pertes attendues sous la norme IFRS 9.

Enfin, le dispositif de notation est assujéti à un backtesting afin d'en surveiller la performance et la robustesse dans la prédiction de la défaillance.

### DISPOSITIF D'IDENTIFICATION, PREVENTION ET SURVEILLANCE DU RISQUE CREDIT

Le dispositif de prévention du risque crédit permet de surveiller la qualité des engagements, d'anticiper les situations de dégradation des risques et d'y apporter les ajustements appropriés. Ce dispositif repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants :

- L'identification des risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fondamentaux actuels ou futurs de la Banque ;
- L'identification et l'analyse des risques émergents susceptibles de devenir significatifs et qui méritent une analyse approfondie ;
- L'élaboration d'études économiques et sectorielles permettant d'orienter les choix stratégiques de positionnement et d'identifier les facteurs à risque ;
- La détection, le plus en amont possible, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'en assurer un suivi rapproché ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte pouvant laisser penser que la situation d'une ou plusieurs contreparties doit être réévaluée ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit ;
- L'évaluation régulière de la qualité du portefeuille par axe de pilotage ;
- La surveillance en permanence de la production de crédit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique générale du risque crédit ;
- La maîtrise et la surveillance des risques à travers un dispositif de limites internes et sa déclinaison afin de mieux encadrer l'évolution du portefeuille ;
- Le suivi du respect de la politique générale du risque crédit ;
- La gestion et le suivi du risque de concentration selon ses différentes formes ;
- Le pilotage fin de la tarification et son adaptation régulière en fonction de l'évolution des risques ;
- L'appréciation de la capacité de la Banque à résister, en cas d'événements extrêmes inattendus, à travers un dispositif de simulation de crise (stress-test) ;
- La remontée de toute dérive constatée aux organes de direction et d'administration.

### b. Scoring

Pour la clientèle de détail, les crédits à la consommation gérés par le partenaire sont scorés à travers le système de scoring développé par ce dernier. Pour le crédit habitat, un système de scoring a été mis en place courant 2019.

Pour le crédit à l'agriculture, un système de scoring d'appréciation du risque de crédit des PME (Petites et Moyennes Exploitations Agricoles) et des EAC (Exploitations Agricoles Commerciales) est mis en place.



## DISPOSITIF DE SUIVI DES CREANCES

Le dispositif de suivi des créances repose sur la prévention et la réactivité dans la mise en œuvre des solutions de régularisation. Ce dispositif repose sur les principes généraux suivants :

- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances ;
- La réactivité dans le suivi dès l'apparition des premiers signes de difficulté pour favoriser les actions de suivi ;
- La veille, en permanence, à la régularité et à la qualité de l'ensemble des contreparties disposant d'un engagement avec le suivi rapproché des conditions d'utilisation des concours accordés ;
- La responsabilité première du point de vente sur son portefeuille engagement et sur toute la chaîne de crédit de l'octroi jusqu'au recouvrement ;
- La synergie et la solidarité entre tous les intervenants chargés de ce suivi (les CAM Régions et les entités centrales chargées du suivi) ;
- La revue régulière de la classification réglementaire des crédits au regard des exigences réglementaires en vigueur ;
- La tenue régulière de Comités de Suivi des créances ;
- La segmentation du portefeuille des créances avec une approche de suivi différente pour chacun des sous-portefeuilles ;
- La mise en place d'un module informatique dédié au « Suivi des créances ».

## DISPOSITIF DE GESTION DES CREANCES SENSIBLES

Les contreparties sensibles sont celles pour lesquelles il y a soit une dégradation de la qualité du risque clairement identifiée (impayé ou anomalie de gestion), soit des indicateurs d'alerte d'une dégradation potentielle de la qualité des risques de crédit.

Le Comité de Gestion des Créances Sensibles décidant des créances à intégrer ou à retirer de la liste des créances sensibles, du niveau de provisionnement de chaque créance et des plans d'actions à entreprendre se tient trimestriellement.

En matière de couverture, les créances sensibles donnent lieu à la constitution d'une provision spécifique au moins égale à 10% de leurs montants. Toutefois, le comité peut exiger un niveau de provisionnement supérieur. Le retrait de la créance de la liste des créances sensibles est décidé par le Comité compétent.

## DISPOSITIF DE GESTION ET RECOUVREMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE

Le déclassement des créances est une mesure permettant à la Banque de se prémunir contre les risques de non remboursement des créances. Ce déclassement concerne les créances en souffrance (CES) qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

En fonction de leur degré de risque de perte, les CES sont réparties en trois catégories : Les créances pré douteuses, les créances douteuses et les créances compromises.

Le Comité de Déclassement et Radiation décidant du déclassement, du niveau de provisionnement des créances et de leur radiation comptable se tient trimestriellement. Concernant la couverture des créances en souffrance par des provisions, elle respecte la réglementation émise par Bank Al-Maghreb en la matière.

Le dispositif de recouvrement des créances revêt une importance cruciale dans l'amélioration de la qualité du portefeuille engagement. Il s'appuie sur les principes suivants :

- La priorisation des solutions de règlement à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance ;
- La priorisation du recouvrement des créances récemment déclassées ;
- La collégialité de la décision en matière d'assainissement des créances en souffrance (CES) à travers des comités de recouvrement dédiés ;
- Le respect des formalités et des délais fixés par la loi en la matière ;
- La segmentation du portefeuille des CES pour un meilleur ciblage des actions à entreprendre ;
- La définition d'objectifs annuels de recouvrement.

## RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement, ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ;
- Des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

Pour le suivi de ce risque, la Banque a mis en place un système adéquat d'identification, de mesure et de gestion adapté à la nature et au degré de complexité de l'activité. Ce système couvre les différentes formes de concentration du risque de crédit encourues.

Lorsque l'analyse de la nature des risques fait apparaître des concentrations excessives au regard, notamment, des fonds propres, de la capacité bénéficiaire, et/ou de la qualité du dispositif de mesure et surveillance des risques, la Banque peut être conduite à réduire ses expositions, à un rythme adapté à la situation, de manière à les rendre compatibles avec sa surface financière et son organisation interne.

Le dispositif de limites retenu par la Banque permet de s'assurer et garantir en permanence le respect de l'ensemble des exigences et principes édictés, ainsi qu'un développement maîtrisé des activités dans la mesure où ces limites sont, in fine, destinées à contenir un montant supportable de pertes acceptées.

Le dispositif de limites défini fait l'objet d'un suivi régulier, l'objectif étant de :

- Contrôler l'exposition au risque de concentration du crédit par rapport aux seuils préétablis ;
- Pouvoir détecter le plus rapidement possible les dépassements éventuels ;
- Porter à la connaissance de l'organe dirigeant les concentrations dépassant certains seuils prédéterminés ;
- Pouvoir mettre en œuvre, rapidement, des mesures correctrices pour atténuer l'exposition aux risques de crédit sur les catégories identifiées.

Le dispositif de limites retenu par la Banque est fixé et revu, autant que nécessaire, et est réévalué à intervalles réguliers. Il est suivi par les instances de gouvernance stratégiques, en particulier le Comité Grands Risques, Comité d'Audit, Directoire et le régulateur.

## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des variations des prix des instruments financiers, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM et des matières premières... Ces pertes pourraient diminuer la valeur de ses portefeuilles et ainsi peser sur le résultat du CAM.

La gestion des risques de marché au sein du GCAM a une dimension organisationnelle qui repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles du contrôle (Front et Back Office). En effet, les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement. Elle a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de la Banque en tant qu'établissement financier de premier plan dans le financement de l'agriculture et du monde rural.

L'adossement est le concept de base utilisé dans le traitement des opérations au niveau de la salle des marchés en vue d'éviter le risque et d'assurer une consolidation du bilan de la banque.

## STRATEGIE DES RISQUES MARCHÉ

La stratégie de la gestion des risques de marché s'intègre dans la politique générale des risques du GCAM. Celle-ci s'inscrit dans une gestion de surveillance prudentielle et rigoureuse. Par ailleurs, la politique générale des risques de marché est approuvée par le Directoire et par le conseil de surveillance.

La gestion des risques de marché est fondée sur les principes suivants :

- La sécurité du développement des activités de marché ;
- Le respect de la réglementation de BAM en matière de gestion prudentielle des risques et du dispositif des procédures, circulaires et notes internes ;
- La surveillance accrue de la stratégie de négociation ;
- La fixation des limites (clients, banque, portefeuille titres, transactions intra Day pour le compte propre...) ;
- La définition des rôles et les responsabilités en matière d'identification, de mesure, de surveillance et de contrôle des risques de marché ;
- L'adoption des meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques de marché pour l'ensemble des compartiments.

Ces principes directeurs ont été traduits par la mise en place d'une politique de risque de marché et sont déclinés par un dispositif bien organisé.

## POLITIQUE DES RISQUES MARCHÉ

Les activités de marché sont pilotées par un dispositif complet en termes de gouvernance, de sécurité, de gestion des risques et de gestion des limites. Celui-ci repose sur un fond documentaire normalisé, un système d'information performant et des reportings réguliers.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires régissant les activités de marché notamment :

- Des procédures de l'ensemble des opérations des activités de marché ;
- Un dispositif de limites opérationnelles ;
- Un dispositif de gestion des risques de marché ;
- Un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation ;
- Un dispositif de suivi des indicateurs.



C'est dans ce sens que l'instance de gouvernance se concrétise par un comité "BFI, Trésorerie et ALM" ayant pour principales missions :

- Valider la stratégie de financement de la banque sur le marché monétaire, interbancaire et de la dette privée, ainsi que la stratégie d'investissement sur l'ensemble des instruments financiers. Il est également chargé de statuer sur les principaux risques liés aux différentes opérations réalisées et sur tout choix stratégique lié aux activités de la BFI ;
- Répondre au besoin de gestion optimale de la trésorerie à court terme, et plus généralement de gestion des risques financiers de la Banque ;
- Élaborer et suivre le dispositif de gestion des risques de marché.

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est doté d'un dispositif organisé autour des axes suivants :

- Un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Le respect du principe de séparation fonctionnelle et organisationnelle des tâches et des entités Front, Middle et Back Office ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne à travers les outils de contrôle permanent ;
- Le renforcement du dispositif d'attribution et de contrôle des habilitations ;
- Dispositif de limite opérationnelle.

Au-delà des limites réglementaires applicables à toutes les activités de marché, notamment les limites par position, d'autres limites internes sont instaurées pour le portefeuille de négociation et de placement relatif à l'activité taux, ainsi que pour les activités de change. Il s'agit notamment des limites suivantes :

- La limite de taille maximale de position de change à terme ;
- La limite sur position courte de change ;
- Les limites relatives aux durations, sensibilité et taille maximale du portefeuille de négociation et de placement (la gestion des limites est totalement maîtrisée).

En effet, les limites sont :

- Analysées et accordées par les comités compétents ;
- Paramétrées sur le système d'information qui en assure la piste d'audit ;
- Contrôlées via ce même système qui bloque tout dépassement non autorisé ;
- Revues selon le besoin de la clientèle et le contexte du marché ;
- Soumises à un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation.

Le GCAM a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché. Cette dernière est chargée de mettre en place des approches et des bonnes pratiques de gestion de marché, en l'occurrence, la mise en place de l'approche VaR (Value at Risk), et la gestion par sensibilité et durée pour l'ensemble du portefeuille de négociation et de placement.

### Value at Risk (VaR)

La VaR d'un actif financier ou d'un portefeuille d'actifs est la perte potentielle maximale mesurée en unité monétaire sur un horizon de temps donné et une probabilité donnée. La méthode retenue par la banque, pour le calcul de la VaR est l'approche historique en ce qui concerne l'activité taux, action et OPCVM. Cette méthode repose sur le postulat selon lequel les évolutions futures du portefeuille seront similaires à celles du passé.

Pour l'activité change, le GCAM retient le calcul de la VaR selon l'approche Riskmetrics. Cette méthode repose sur une matrice de variance-covariance des rendements des cours des différentes devises selon un niveau de confiance de 99% et un horizon temporel d'une journée. Bien que la VaR soit un outil d'aide à la gestion du risque de marché et un indicateur de risque très utilisé en finance de marché, elle présente certaines limites. Par conséquent, le GCAM utilise d'autres moyens de gestion des risques de marché, notamment, des stress tests et Back tests et ce, dans un but de valider le modèle de calcul adopté.

### Stress tests

Parallèlement au modèle interne VaR, Le GCAM effectue des simulations de stress test au titre du risque de marché pour l'ensemble des compartiments des activités de marché selon l'exigence réglementaire, ainsi que des simulations internes sur le portefeuille de négociation dans des cas extrêmes, tenant compte de la structure du portefeuille et des conditions du marché et des risques y afférents. Cela se concrétise via :

- Un système de reporting réglementaire périodique ;
- Un système de reporting interne de gestion relatif au processus de surveillance des risques.

Les principaux scénarii retenus sont :

- Une variation de taux de +/-5bps, +/-10bps, +/-25bps et +/-50bps (indicateurs globaux et par tranche de maturité) ;
- Une variation des cours de +/-1% et 0 5% tenant compte de la composition du panier MAD et de la corrélation entre l'EUR et le USD ;
- Une variation des prix des titres de propriété de +/-10% à +/-15%.

### Exigences en Fonds Propres : Risque de Marché

Conformément à la circulaire 26/G, le Crédit Agricole du Maroc est tenu de procéder au calcul de l'exigence en fonds propres au titre du portefeuille de négociation.

Les Actifs du GCAM doivent être placés dans deux portefeuilles définis par la réglementation, le portefeuille bancaire (banking book) ou le portefeuille de négociation (Trading book).

Selon l'article 56 de la circulaire 26/G, le portefeuille de négociation inclut des positions en vue de les céder à court terme et/ou dans l'intention de bénéficier de l'évolution favorable des cours actuels ou à court terme, ou d'assurer des bénéfices d'arbitrages. Par ailleurs, le portefeuille bancaire contient tous les éléments du bilan et hors bilan qui ne sont pas logés dans le portefeuille de négociation.

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché sont calculées selon le modèle standard, à l'exception de la position de change qui est calculée selon la méthode interne.

### Dispositif de suivi des indicateurs

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par la Direction Centrale des Risques de Marché. Le management de la banque s'assure, via un système de reporting périodique, des niveaux d'exposition, de rendement, des risques adossés aux activités de marché, du respect des exigences réglementaires et de conformité aux dispositifs de limites.

### Système de gestion

L'ensemble des opérations traitées par la salle des marchés sont saisies et validées sur un outil de gestion.

Les fonctionnalités du système répondent à toutes les contraintes de sécurité et de contrôle (Accès par profil utilisateurs, identifiant, mot de passe, gestion des habilitations et des restrictions d'accès, etc).

Avec un processus intégrant jusqu'à trois étapes de validation (quatre statuts différents), il est possible de contrôler toute action liée à une opération et d'identifier son auteur, son objet, son horodatage, etc.



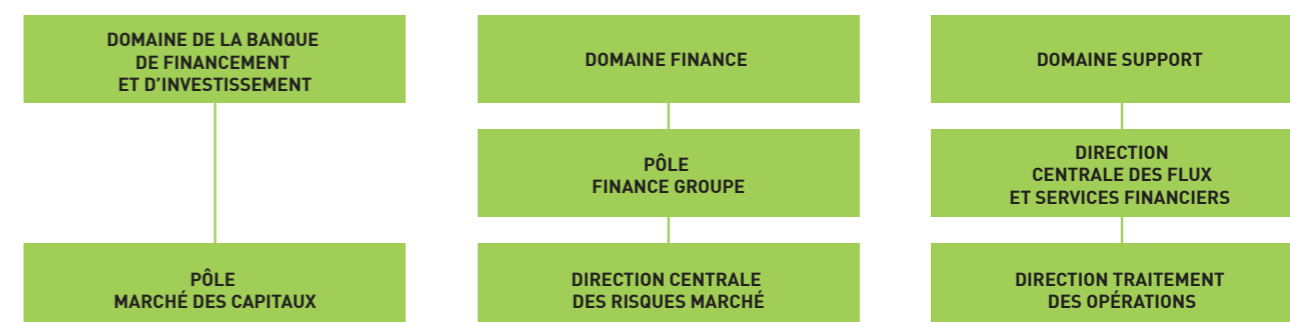
Le système dispose des pistes d'audit permettant la traçabilité des modifications, des changements des normes et des méthodes apportées au référentiel et aux opérations.

Des Reporting destinés à BAM, au Directoire et aux comités ad-hoc sont édités, notamment ceux relatifs au dépassement de limites/ratios réglementaires, suivi trésorerie, etc.

Quotidiennement, toutes les opérations effectuées par la salle des marchés sont transmises à la comptabilité à travers des CRE qui sont générés automatiquement.

### ORGANISATION DES DIFFERENTES ENTITES

Le dispositif organisationnel repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles des entités de traitement (Front et Back Office). Les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement.



## RISQUES ALM

L'évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste d'une part, à analyser les perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par la banque à court, moyen et long terme, et d'autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...) et ce par le biais du programme de simulation de crise élaboré en interne.

### POLITIQUE DE LA GESTION DES RISQUES ALM

Dans le cadre de son métier, et à l'aide des indicateurs pertinents et réconfortants, l'ALM vise au sein du CAM à maîtriser dans les meilleures conditions de rentabilité des fonds propres, les conséquences négatives potentielles des risques financiers.

En d'autres termes, il s'agit d'optimiser la rentabilité des fonds propres tout en préservant un niveau acceptable de risque de taux, de change et de liquidité et en assurant une allocation des capitaux propres de manière à adapter le volume et la structure des emplois et ressources à l'évolution du marché ainsi qu'à l'environnement financier et réglementaire, notamment aux ratios prudentiels.

La politique de la gestion Actif/Passif s'étale sur plusieurs pratiques par type de risque :

#### Gestion de risque de liquidité :

Le risque de liquidité représente le risque que la banque subisse une perte au cas où elle ne disposerait pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Les gestionnaires ALM, dans leurs travaux réguliers, analysent la série des impasses de trésorerie dans le but de contrôler l'adéquation entre actif et passif, en termes de cash-flows mensuels ou annuels. Le contrôle interne de cette adéquation consiste précisément à comparer entre eux, et période par période, les flux projetés de l'actif et du passif. Une impasse constitue donc l'écart entre les emplois et les ressources du bilan pour un ensemble d'opérations, à une date ultérieure donnée.

La présentation graphique de l'évolution de ces impasses dans le temps, permet au comité ALM et à l'instance de gouvernance d'illustrer les perspectives d'investissements et de mettre en lumière les risques financiers, et ce, à travers une analyse statique et dynamique. En effet, l'analyse statique retient l'évolution future des encours d'opérations en stock déjà engagées ou présentes au bilan. Quant à l'analyse dynamique, elle élargit le périmètre d'analyse en ajoutant à l'évolution future des encours du stock, celle des hypothèses de production nouvelle.

Les gestionnaires ALM sont aussi tenus de répondre aux normes prudentielles requises par BAM dans le cadre du contrôle externe des banques, et ce à travers le calcul, le pilotage et la communication interactive mensuelle avec BAM des reportings réglementaires et du ratio de liquidité à court terme LCR (indicateur réglementaire de référence en matière d'évaluation du risque de liquidité).

Par ailleurs, et afin d'anticiper les retombées des chocs et des crises sur la santé financière de la banque, l'entité ALM veille à la réalisation d'un ensemble de stress Test de liquidité qui représentent une partie intégrante de son dispositif de gestion des risques. Ces derniers permettent de définir le degré d'aversion aux risques et les limites d'exposition internes, ainsi que de fonder des choix stratégiques en matière de liquidité et d'allocation des Fonds propres. A cet effet, l'entité ALM évalue l'impact des hypothèses retenues sur des indicateurs financiers tels que : le résultat net, le produit net bancaire, la marge nette, les fonds propres réglementaires, les gaps de liquidité.



L'approche en liquidité du CAM met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme, ou l'importance, des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Au sein du Crédit Agricole du Maroc, le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi régulier par la structure ALM en collaboration directe avec les différentes parties prenantes (Salle de Marché ; Direction Risque de Marché ; Banque Commerciale ; etc). Le Directoire est informé au quotidien de la situation de trésorerie de la Banque à travers un reporting dédié dans ce sens.

En plus du dispositif réglementaire, le Crédit Agricole du Maroc a développé un ensemble d'outils (impasses de liquidité, stress tests spécifiques ; ratios de concentration...) couvrant le court, et le moyen terme, et qui font l'objet d'une analyse approfondie en vue de définir, en cas de besoin de trésorerie, les mesures de couverture adéquates qui seront arrêtées par le Comité de trésorerie et ALM.

Par ailleurs, suite à l'implémentation du ratio de liquidité à court terme (LCR), la banque a instauré de nouvelles actions qui s'articulent autour du renforcement de ses actifs liquides et réalisables et l'amélioration de son adossement bilanciel tout en préservant son niveau de rentabilité. Ainsi, au 31 Décembre 2019, le LCR du CAM s'est établi à un niveau au-dessus du minimum réglementaire requis. En outre, l'impasse de liquidité statique globale de la banque est positive sur un horizon d'un mois avec un gap de + 2,2 Mrds dhs. Sur le long terme (10 ans), le gap de liquidité global est positif avec un niveau de + 1,8 Mrds dhs.

Il convient de noter qu'aucune limite au titre du risque de liquidité n'a été dépassée au cours de l'exercice 2019.

#### Stratégie de financement et refinancement mise en place

Le dispositif mis en place permet à la banque d'assurer un refinancement dans les meilleures conditions et en adéquation avec son plan stratégique, tout en respectant les limites réglementaires et internes régissant cette fonction. En effet, l'élaboration du plan de financement passe par l'estimation, sur une base dynamique, des soldes de trésorerie futurs en tenant compte des principales entrées et sorties prévisionnelles générées par les activités commerciale et financière de la banque. Cet exercice est réalisé en appliquant plusieurs scénarii qui diffèrent selon leurs niveaux de sévérité. Les hypothèses retenues intègrent principalement les objectifs commerciaux et la capacité de la banque à lever des fonds sur le marché monétaire.

#### **Gestion du risque de taux :**

La Direction de l'ALM, au sein du Crédit Agricole du Maroc, analyse aussi le risque de taux qui repose sur deux approches complémentaires : l'une en intérêts courus, et l'autre en valeur actuelle nette. Elle requiert préalablement de connaître les expositions aux différents aléas induisant les risques de taux : ce sont les impasses par type de taux.

L'approche en intérêts courus se focalise sur les impasses statiques et dynamiques des opérations présentant des caractéristiques de rémunération homogène : taux fixe, variable ou révisable. Elle accorde une importance particulière à l'impasse à taux fixe qui est la plus sensible aux variations de taux d'intérêt à court-terme.

Les impasses sont alors analysées par sous-ensembles d'opérations sensibles en intérêt à une même variable.

En effet, l'impasse à taux fixe ou à taux certain, correspond à l'impasse des opérations dont le taux est connu et invariable pendant une durée déterminée sur la période d'analyse.

Le pilotage du risque de taux s'appuie principalement sur des méthodes d'évaluation et de suivi de ce risque qui se déclinent comme suit :

- Analyse de l'évolution de la structure du bilan à travers la distinction entre les taux fixes et les taux variables ;
- Analyse des durations moyennes des emplois et des ressources de la Banque pour en dégager le profil de risque de taux (risque de perte en cas de hausse ou de baisse des taux) ;
- Mesure des impasses/Gaps de taux: Sur la base des échéanciers des éléments contractuels du bilan et des hypothèses d'écoulement statique préalablement validées pour les postes non échancés du bilan, le gestionnaire ALM mesure l'importance des GAP's pour chaque maturité afin d'en dégager le profil de risque de la banque ;
- Veille au respect des limites réglementaires notamment : l'impact sur les fonds propres conformément aux exigences réglementaires « Bâle II » ;
- Réalisation des stress test : Le gestionnaire ALM mesure l'impact d'un mouvement parallèle des taux de 100 Pb, 200 Pb (réglementaire) et 300 Pb, sur le PNB et les Fonds Propres économiques de la Banque. Ces impacts sont par la suite comparés aux limites internes mises en place. Tout dépassement des limites est dûment justifié ;
- Reporting sur la gestion du risque de taux couvrant l'ensemble des analyses (Mensuel).



## Présentation des indicateurs de suivi des risques de taux :

Les principaux indicateurs de suivi du risque de taux se déclinent comme suit :

- Les Gap's de taux sur les différentes tranches de maturité ;
- L'impact sur le PNB prévisionnel d'une variation de taux (en %) ;
- L'impact sur la valeur économique d'une variation de taux (en %).

## Méthodologies de mesure des risques de base et optionnels

Les aspects relatifs aux risques de base et optionnels sont pris en compte dans la mesure des Gap's de taux de la banque. En effet, les modalités d'écoulement du Bilan / Hors bilan, utilisées dans la mesure des Gap's de taux intègrent un ensemble d'hypothèses traduisant d'une part, l'effet des options cachées incorporées au bilan (remboursement par anticipation, avances sur DAT ...). D'autre part, les actifs et passifs à taux variable, sont écoulés sur la base de la nature du taux d'indexation et à la date de la prochaine révision de taux.

Les limites fixées en matière de risque de taux et les modalités de leur révision sont :

- Sensibilité de la MNI (stress test 200 pbs) : +/-110 Millions / ou 5% du PNB prévisionnel ;
- Impact taux choc 200 Pbs en % des FP réglementaires : 20%.

Les principales limites en termes d'impasses en taux sont :

- Impasses en taux à 1 mois : Min 2 Mrds dhs ;
- Impasses en taux à la tranche « 1-2ans » : Min 2 Mrds dhs ;
- Impasses en taux à la tranche « 2-5ans » : Min -2 Mrds Dhs.

Il est à noter que la révision des limites internes se fait sur demande de l'entité ALM et fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la réunion d'un comité ALM qui doit approuver la décision de révision à la hausse ou à la baisse de la limite.

Au cours de l'année 2019, il n'y a eu aucune révision des limites au titre du risque de taux.

Toutefois, au cours de l'exercice 2019, l'entité ALM a procédé au suivi des éléments de gestion du risque de taux et de liquidité sur la base consolidée du Groupe CAM.

La fixation des limites internes repose principalement sur plusieurs modalités :

- L'analyse sectorielle ;
- L'évolution de la structure bilancielle de la banque ;
- L'évolution des conditions de marché (taux directeur, courbe de taux, sous liquidité...).

Au 31 Décembre 2019, nous constatons que l'étude d'impact statique d'une variation de taux de +/-200 Pbs ressort un impact sur le PNB de +/-2,1%, de même l'impact sur la valeur économique s'élève à +/-0,6% des fonds propres réglementaires prévisionnels.

Quant aux impasses en taux, au titre du même exercice, les gaps ressortent à :

- Impasses en taux à 1 mois : 3,4 Mrds Dhs ;
- Impasses en taux à la tranche « 1-2ans » : 2,2 Mrds Dhs ;
- Impasses en taux à la tranche « 2-5ans » : -0,7 Mrds Dhs.

Ces niveaux respectent les limites internes.



## PRESENTATION DU COMITE ALM

Le Comité ALM se charge de prendre toutes les mesures qu'il estime prioritaires pour une meilleure maîtrise des principaux risques financiers de l'établissement (de taux, de liquidité, de change, de prix et de contrepartie financière). La fréquence de tenue du Comité est trimestrielle. Il appartient au Comité ALM de définir les choix à arrêter pour la gestion de ces risques et ce, dans le cadre des limites de position de risques définies à partir des propositions avancées par les gestionnaires ALM.

Le Comité ALM suit les orientations à moyen et long terme prises au niveau des différents domaines pouvant impacter le bilan de la banque, fixer les objectifs de rentabilité des fonds propres, ainsi que le niveau du risque tolérable par activité et procéder à l'analyse du bilan et les différents ratios pour les comparer aux résultats convenus.

Dans le cadre de ses missions, le Comité ALM doit également veiller aux équilibres bilanciaux de la banque et engager des actions en vue d'améliorer l'adossement en taux et en liquidité du bilan, et ce, par l'analyse de l'adossement prévisionnel en intégrant les productions futures des emplois et ressources ainsi que la mise en place d'un ensemble de mesures d'ajustement à moyen terme, sans entraver la conduite des activités commerciales de la banque.

### Description du Backtesting des modèles d'écoulement

La gestion du risque de taux et du risque de liquidité repose sur des modèles d'écoulement.

Ces conventions d'écoulement sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré par la direction ALM.

Le Backtesting des modèles d'écoulement est essentiel et est réalisé annuellement afin de prendre en considération les changements au niveau du rythme d'évolution des différents postes du bilan. L'approche du Backtesting repose sur la comparaison entre les prévisions ressorties du modèle et les réalisations effectives.

Des indicateurs traduisant l'écart de prévision sont mis en place afin de s'assurer de la pertinence du pouvoir prévisionnel des modèles.

Le Backtesting est réalisé sur les modèles d'écoulement statistiques ayant pour objet de prévoir l'écoulement des postes non contractuels, principalement les dépôts à vue.

## RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel est défini par les pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et systèmes internes, comme les systèmes d'information, ou à des événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevée.

Le risque opérationnel présente la caractéristique d'être un risque diffus dont le périmètre est extrêmement large, il concerne l'ensemble des processus de la banque. C'est pour cette raison que la gestion des risques opérationnels est un enjeu majeur qui doit impacter et mobiliser tous les acteurs de la banque.

Le Dispositif de Gestion des Risques Opérationnels mis en place au niveau du GCAM permet d'assurer un suivi et une connaissance fiable des risques opérationnels encourus et une mise en place des mesures correctives d'atténuation et de maîtrise de ces risques, à travers la mise en place de la cartographie des risques et la mise en place progressive des indicateurs de suivi des risques. Le périmètre couvert par la cartographie des risques opérationnels du GCAM au titre de l'exercice 2019 concerne les principales lignes métiers de la Banque ainsi que ses principales filiales.

Ce dispositif est basé sur la mise en place de saines pratiques de gestion des risques opérationnels en conformité avec les exigences réglementaires et qui s'appuie sur les points suivants :

- Une charte de gestion des risques opérationnels diffusée à l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus ;
- Une culture forte du risque opérationnel au sein de l'entreprise ;
- Un reporting interne.

Afin de maîtriser ses risques opérationnels, le GCAM a mis en place une politique de gestion des risques opérationnels qui s'inscrit dans le système d'amélioration continue :

- Collecter les données sur les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) ;
- Analyser les risques (potentiels) et /ou les incidents (avérés) et évaluer leurs conséquences financières ;
- Communiquer à fréquence régulière les reporting de suivi sur les événements, incidents et pertes collectés aux acteurs concernés en interne et aux instances de supervision ;
- Disposer d'outils et d'indicateurs de pilotage à destination de l'ensemble des acteurs pour communiquer les données sur les risques (potentiels) et/ou incidents avérés) et apprécier l'exposition aux risques opérationnels ;
- D'engager des actions préventives et correctives qui s'imposent pour réduire les impacts, la probabilité de survenance des incidents tout en assurant un suivi régulier.

## Gestion du risque de change

Le risque de change d'un actif financier est le risque pesant sur une position concernant une devise par rapport à une autre au sujet de la variation future du cours de change. La gestion du risque de change au sein de la Direction ALM repose sur

le suivi et la gestion de l'ensemble des positions de change de la banque inscrites dans le bilan / hors bilan. La gestion du risque de change consiste pratiquement à mesurer en temps réel, l'exposition nette sur chaque devise (par rapport à la

devise de référence). La pratique consiste à produire des gaps de liquidité dans chaque devise. Puis d'inclure les opérations équivalentes à des opérations de change à terme dans les gaps de taux et de liquidité respectifs.

## POLITIQUE DU GCAM EN MATIERE DE RISQUES OPERATIONNELS

La charte et les procédures de gestion et de suivi des risques opérationnels sont formalisées en tenant compte des acteurs impliqués dans le processus de gestion et de pilotage des risques opérationnels.

Compte tenu de la nature des risques opérationnels, le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place implique un nombre important d'acteurs qui interviennent dans :

- L'identification et l'évaluation des risques ;
- La collecte et la régularisation des incidents ;
- La sensibilisation et l'animation de la filière des risques opérationnels ;
- L'utilisation des cartographies des risques dans le cadre des activités de contrôle et d'audit.

La charte de gestion des risques opérationnels Groupe définit la politique générale de gestion des risques opérationnels au sein du Groupe GCAM, en termes de :

- Modèle de représentation et d'évaluation des risques (définition des concepts, description des référentiels, description des normes) ;
- Modèle de représentation des indicateurs de suivi des risques et des mécanismes de couverture des risques
- Modèle de collecte des incidents ;
- Description de l'organisation de la filière « Risques Opérationnels » (acteurs, rôles et responsabilités,...) ;
- Description des procédures de Gestion des Risques Opérationnels.

## ORGANISATION DE LA FILIERE DES RISQUES OPERATIONNELS

L'organisation de la filière risques opérationnels au niveau Groupe s'articule autour des fonctions suivantes :

- La fonction centrale au niveau du siège, chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques, elle veille à la mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques efficace, exhaustif et homogène pour le GCAM ;
- Des relais risques opérationnels désignés au niveau du réseau, au niveau des métiers centraux et des filiales dans le cadre du processus de collecte des événements, incidents et pertes. Ces relais ont pour mission de recenser les événements, incidents et pertes opérationnelles et de les inventorier au niveau de l'outil de gestion des risques, Ils participent à la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels et assurent la mise en place des plans d'actions pour le renforcement du dispositif de maîtrise des risques ;
- Des correspondants risques opérationnels au niveau du siège, du réseau et des Filiales, chargés d'identifier les incidents et risques liés aux activités, procédures et système des entités contrôlées ;

- Des chargés de régularisation au niveau du réseau qui assurent le suivi des statuts de régularisation des anomalies relevées par les entités de contrôle interne.

En termes d'approche générale de gestion, l'organisation de la filière Risque Opérationnel s'appuie sur deux niveaux de gestion :

- **1<sup>er</sup> niveau** : la mesure et le contrôle des risques opérationnels sont de la responsabilité de l'entité Risques Opérationnels : celle-ci a notamment en charge de mettre à disposition des métiers des informations sur leur niveau de risque opérationnel, afin d'éclairer leurs décisions en matière d'actions de couverture de ces risques ;
- **2<sup>ème</sup> niveau** : la mise en œuvre d'actions de couverture des risques, la détection et la collecte des incidents sont de la responsabilité des métiers, des entités chargées du Contrôle Permanent à distance au niveau du Siège et in situ au niveau du Réseau, et des entités liées à l'Audit pour les entités du Siège et à l'inspection pour le réseau.

## PRINCIPAUX OUTILS METHODOLOGIQUES

### CARTOGRAPHIE DES RISQUES OPERATIONNELS

Le dispositif de gestion des risques opérationnels utilise une approche qui identifie et organise par priorité les risques, et qui ensuite met en place les stratégies pour les atténuer. Cette approche comprend à la fois la prévention des problèmes potentiels (événements) et la détection au plus tôt des problèmes actuels (incidents).

Deux approches ont été retenues par la fonction Risque Opérationnel pour l'identification et l'évaluation des risques :

- Approche consistant à rencontrer les opérationnels pour s'exprimer sur les risques portés sur leur activité en les confrontant aux contrôles mis en place (enquêtes par sondage, missions in situ des équipes, contrôle à distance...) ;
- Approche se basant sur une remontée des événements et incidents via différentes sources (Contrôle permanent Réseau et Siège, Inspection, Audit, Réclamations).

Au 31/12/2019, il a été procédé à la mise à jour de la cartographie des risques, dont les réalisations ont concerné essentiellement les actions suivantes :

- L'analyse des événements, incidents et pertes de la période émanant des différentes sources (Rapport du Contrôle Permanent, Audit Général Groupe, Réclamations et métiers) ;
- La revue et la validation de l'évaluation qualitative, la hiérarchisation et la cotation des risques en termes de probabilité d'occurrence et de perte encourue ;
- La revue et la mise à jour des plans d'actions ;
- L'amendement de la cartographie de risques opérationnels existante par les nouveaux risques ;
- La mise à jour du référentiel des risques opérationnels ;
- La classification des risques selon le dispositif de pilotage mise en place.

## PROCESSUS DE COLLECTE DES EVENEMENTS, INCIDENTS ET PERTES

Ce processus est basé sur deux niveaux de collecte, il a connu une profonde mutation suite à la mise en place d'une solution progicielle de gestion des risques opérationnels à travers les apports fonctionnels suivants :

- La saisie automatisée et simplifiée des événements ou incidents détectés par les relais risques opérationnels ou par les correspondants risques opérationnels en fonction de leurs périmètres métier ;
- La validation et le suivi des incidents saisis via un workflow de validation par les managers risques opérationnels au niveau du siège permettant d'alimenter directement la base des incidents et des pertes ;
- La détection des incidents via les dispositifs de contrôle internes ou via les relais risques opérationnels permettant de détecter les événements incidents et pertes permettant d'alimenter les bases de données et d'assurer un suivi de la régularisation des anomalies détectées.

Le processus de remontée des événements, des incidents et pertes afférents au risque opérationnel peut être décliné en cinq étapes :

- Etape 1 : L'identification des événements, des incidents et des pertes par les acteurs du dispositif ;
- Etape 2 : La saisie des données au niveau du progiciel de gestion des risques ;
- Etape 3 : Le contrôle et la validation des incidents saisis via un workflow de validation ;
- Etape 4 : Le suivi du statut des régularisations des anomalies des incidents détectés ;
- Etape 5 : La génération des reportings de suivi des événements, des incidents et des pertes.

## ADEQUATION DES FONDS PROPRES

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc procède au calcul de ses fonds propres réglementaires conformément aux dispositions fixées par Bank Al Maghrib et aux directives du comité de Bâle III en la matière.

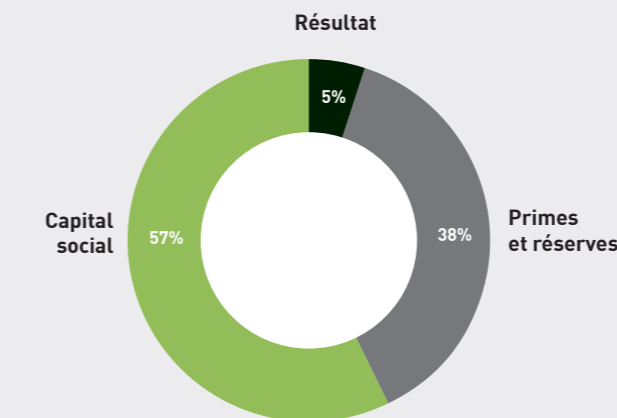
Au terme de l'année 2019, les fonds propres réglementaires du GCAM ont atteint 12,5 milliards de dirhams contre 10,6 milliards de dirhams en 2018 soit une hausse de 17%.

En MDH	2018	2019
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>10 644 461</b>	<b>12 454 828</b>
Fonds propres de base	7 694 765	9 123 754
Fonds propres complémentaires	2 949 696	3 331 074

Les fonds propres réglementaires du GCAM se composent de deux catégories : les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires.

Les fonds propres de base représentent 73% en 2019 et les fonds propres complémentaires se situent à 27%.

De ce fait, la répartition des fonds propres de base réglementaires du GCAM avant déduction se présente comme suit :



A fin 2019, le capital social de la banque représente la partie la plus importante des fonds propres de base avec plus de 57%.

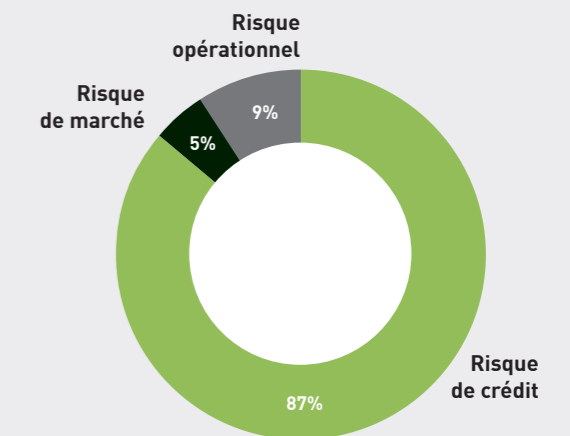
## RATIO DE SOLVABILITE

Le ratio de solvabilité permet de mesurer la capacité de la banque à faire face aux différents chocs systémiques et conjoncturels.

Les normes Bâle II/III définissent deux types de ratios de fonds propres qui sont adoptés par le GCAM dans le cadre de sa conformité aux exigences de Bank Al Maghrib.

Sur base consolidée, le ratio de solvabilité a atteint 14,43% tandis que le ratio des fonds propres de base s'est situé à 10,57%.

La répartition des actifs pondérés du GCAM au terme de l'exercice 2019 se présente comme suit :



Au 31 décembre 2019, la répartition des actifs pondérés du GCAM selon l'approche standard indique une forte allocation des fonds propres de la banque au dépend des risques liés aux crédits avec 75 milliards de dirhams soit environ 87% du total des actifs pondérés.

En ce qui concerne les actifs pondérés au titre des risques opérationnels, ceux-ci sont calculés selon l'approche d'indicateur de base. Le GCAM a alloué durant l'exercice 2019 près de 7,5 milliards de dirhams à ces risques.

Au titre de l'exercice 2019, Les actifs pondérés au titre du risque marché ont atteint 3 897 millions de Dirhams et représentent 5% du total des actifs pondérés.





## ENGAGEMENT DURABLE DU GROUPE

- MISSION DE SERVICE PUBLIC
- DEMARCHE RSE



# MISSION DE SERVICE PUBLIC

## ACCOMPAGNEMENT DE L'AGRICULTURE ET DU MONDE RURAL

### L'AGRICULTURE MAROCAINE EN 2019 :

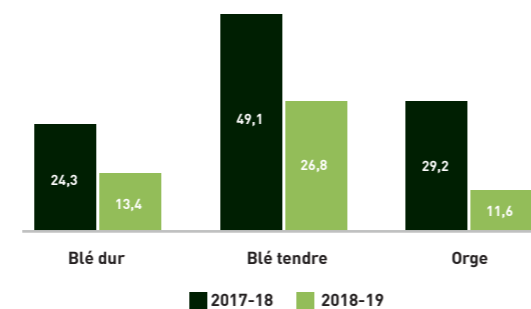
(Source : MAPMDREF)

#### EVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS :

##### CÉRÉALES :

###### Production nationale :

Au titre de la campagne 2018-19, la production des trois principales céréales est de l'ordre de 52 millions de quintaux, contre 102.6 millions de quintaux en 2017-18, soit une baisse de 50% par rapport à la campagne précédente. Cette production est issue d'une superficie récoltable de 3.6 millions d'hectares contre 4.5 millions d'hectares en 2017-18, soit une baisse de 30%. La production nationale est répartie comme suit : 26.8 millions Qx de blé tendre, 13.4 millions Qx de blé dur et 11.6 millions Qx d'orge.



2018-19 : Production nationale des principales céréales (Millions Qx)

###### Caractéristiques de la campagne céréalière :

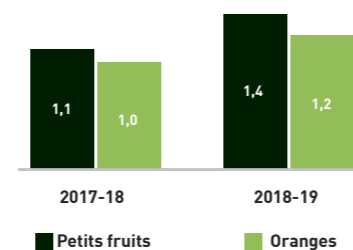
La campagne céréalière 2018/2019 a été marquée par une réduction importante de la superficie cultivée, et ce, suite au retard des pluies enregistrées lors de la deuxième phase du cycle cultural. Par ailleurs, les performances réalisées par la zone haute potentielle céréalière ont permis de sauver la campagne en question. D'une manière globale, on peut annoncer les constats suivants :

- Campagne moyenne à bonne au nord et au centre du pays ;
- Mauvaise campagne dans le sud d'Oum Errabii et l'Oriental ;
- La campagne reste résiliente en termes de résultats économiques, notamment la stabilité de la valeur ajoutée grâce à la disponibilité d'aliments du bétail (Orge et paille) ;
- Les pluies d'Avril ont contribué à l'amélioration du parcours au sud et dans les zones montagneuses.

##### AGRUMES :

La production agrumicole, au titre de la campagne 2018-19, a atteint un niveau record de 2,6 millions de tonnes sur une superficie productive de 118 400 hectares. Le rendement moyen est d'environ 22,1 tonnes par hectare.

Par rapport à la campagne agrumicole précédente, la production est en hausse de 20%. La superficie totale plantée en agrumes a augmenté de 1525 ha pour atteindre près de 128 000 hectares.



2018/19 vs 2017/18, Production du palmier dattier (milliers de tonnes)

##### OLIVIER :

Pour la campagne 2018/19, la production d'olives est estimée à 1,9 Millions de tonnes, soit une hausse de 22% par rapport à la campagne précédente. Cette production a été réalisée sur une superficie totale de près d'un million d'hectares et une superficie productive de 937 000 hectares, soit un rendement moyen de 2 T/Ha, en hausse de 11,1% par rapport à 2017-18 (1,8 T/ha).

La superficie nouvellement plantée, entre septembre 2017 et Septembre 2018, s'élève à près de 25 000 hectares. Plus de 55% de ces superficies sont concentrées dans deux régions à savoir Fès-Meknès et Marrakech-Safi avec respectivement des superficies plantées de 6 300 hectares et 7 500 hectares.



2018/19 vs 2017/18, Production de l'olivier (millions de tonnes)

##### PALMIER DATTIER :

Au titre de la campagne 2018-19, la production de dattes est estimée à 102 000 tonnes en baisse de 9% par rapport à la production de 2017-18 (112 000 tonnes). Cette production a été réalisée sur une superficie totale de 59 600 hectares et une superficie productive de 47 000 hectares.

Le nombre total de pieds de palmiers dattiers est de 6 582 000 pieds avec un rendement moyen de 2,19 T/Ha en baisse de 8,4% par rapport à 2017-18 (2,39 T/Ha).



2018/19 vs 2017/18, Production du palmier dattier (milliers de tonnes)

##### LÉGUMINEUSES :

Compte tenu des conditions climatiques peu favorables de la campagne, la production de légumineuses a connu une régression de 20% par rapport à la campagne 2017/18, soit une production de 224 000 tonnes.



2018/19 vs 2017/18, Production légumineuse (milliers de tonnes)

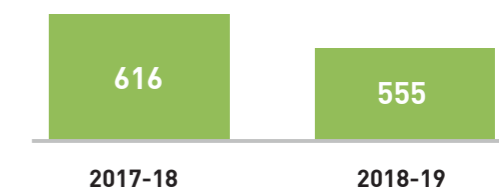
##### CULTURES SUCRIÈRES :

Malgré les conditions climatiques peu favorables de la campagne, les disponibilités en eau dans les grands périmètres d'irrigation et la poursuite du soutien à l'utilisation des semences mono-germes ont créé les conditions de déroulement d'une campagne normale pour la filière sucrière. Ainsi, la production de betterave à sucre a atteint 3.5 millions de tonnes et celle de canne à sucre 555 000 tonnes, soit presque le même niveau que la campagne précédente.

##### Betterave à sucre

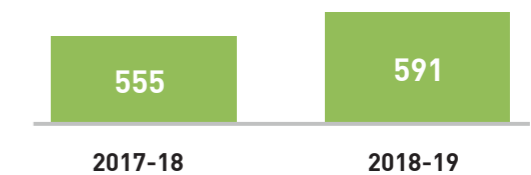


##### Canne à sucre



2018/19 vs 2017/18, Production de betterave à sucre et canne à sucre (milliers de tonnes)

Par ailleurs, la production en sucre est passée de 555 000 T à 591 000 T, soit une hausse de 6% entre les deux campagnes. Ainsi, le taux de couverture du besoin national en sucre a progressé de 3 points pour atteindre 49%.



2018/19 vs 2017/18, Production des sucres (milliers de tonnes)

##### AMANDIER :

La production de l'amandier a connu une quasi-stabilité par rapport à la campagne précédente, malgré le recul enregistré au niveau de la pluviométrie. La production de l'amandier pour la campagne 2018/2019 a été estimée à 105 000 tonnes.



2018/19 vs 2017/18, Production de l'amandier (milliers de tonnes)

##### CULTURES FOURRAGÈRES :

Comme la plupart des cultures conduites sous irrigation, la production des cultures fourragères n'a pas été touchée sévèrement par les conditions difficiles de la campagne agricole.

Ainsi, la production est estimée à 12,6 Millions de tonnes, soit une régression de 9% comparativement à la campagne précédente.



**2018/19 vs 2017/18, Production des cultures fourragères (millions de tonnes)**

**CULTURES MARAICHÈRES :**

La filière maraichère a réalisé des performances remarquables durant la campagne 2018/2019, avec une production additionnelle de 200 000 tonnes par rapport à la campagne 2017/2018. Ainsi, le volume de production pour l'ensemble des cultures maraichères a dépassé les 8 millions de tonnes.



**2018/19 vs 2017/18, Production des cultures maraichères (millions de tonnes)**

**CULTURES OLÉAGINEUSES :**

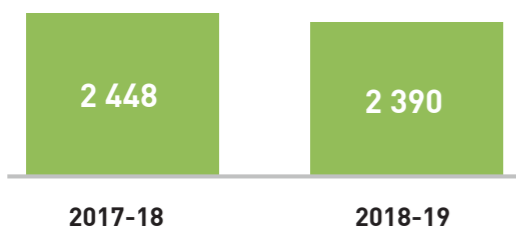
De bonnes performances ont été enregistrées également par la filière des oléagineux avec une production de 81 000 tonnes, soit une hausse de 15% par rapport à la campagne 2017/2018.



**2018/19 vs 2017/18, Production des cultures oléagineuses (000t)**

**PLANTATIONS FRUITIÈRES :**

La production des plantations fruitières a connu une stabilité par rapport à la campagne précédente. Ainsi, la production de fruits, durant la campagne 2018/19, a atteint près de 2.4 millions de tonnes.



**2018/19 vs 2017/18, Production des plantations fruitières (000t)**

**PRODUCTIONS ANIMALES :**

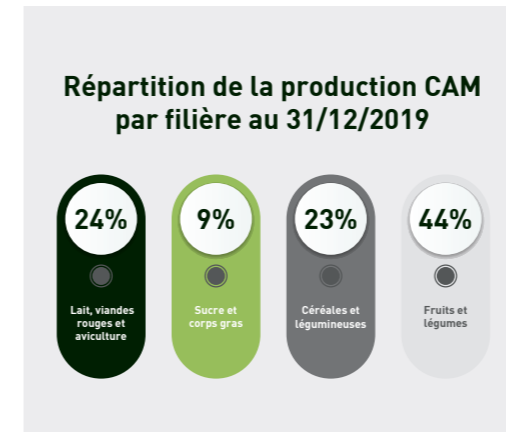
Les principales filières de production animale ont enregistré de bonnes performances durant la campagne 2018/2019. Ainsi, la production laitière a réalisé une croissance de 2% pour atteindre 2,55 milliards de litres, tandis que la croissance de la production de viande rouge a augmenté de 3%, soit près de 606 000 tonnes. Quant à la filière avicole, sa production a connu une progression de 3% pour atteindre les 720 000 tonnes. La production des œufs de consommation a dépassé les 6.6 Milliards d'unités.



1 : Il s'agit de : Abricotier, Avocatier, Bananier, Cerisier, Cognassier, Figuier, Grenadier, Noyer, Néflier, Poirier, Pommier, Prunier, Pêcher-nectarine et vignes

**CREDIT AGRICOLE DU MAROC : UN SOUTIEN CONTINU DU MONDE RURAL**

**ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET DU MONDE RURAL**



**REALISATIONS CHIFFREES**

Leader du financement de l'agriculture au Maroc et partenaire financier de référence du Plan Maroc Vert depuis son lancement, le CAM a développé une connaissance fine et parfaite des filières agricoles, de leurs spécificités, des différentes phases des chaînes de valeur de chaque filière (phase de production, de valorisation ou de commercialisation) et de leurs besoins et contraintes.

La Banque continue de soutenir les clients du périmètre rural élargi exerçant une activité, aussi bien agricole que non agricole, contribuant ainsi à la création d'une dynamique économique territoriale et améliorant les conditions de vie des acteurs du monde rural.

Au titre de l'exercice 2019, le Groupe a octroyé près de 5,7 milliards de crédits à l'agriculture déployés par ses 3 canaux de financement (banque classique, Tamwil El Fellah et Ardi).

**ACCOMPAGNEMENT DU CONTRAT PROGRAMME DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES**

Dans le cadre du contrat-programme de l'agro-industrie 2017-2020, la Banque s'est mobilisée pour mieux répondre aux besoins de l'ensemble des acteurs : agro-fournisseurs, producteurs, commerçants intermédiaires, transformateurs, distributeurs sur les marchés intérieurs ou exportateurs. A cet effet, l'année 2019 a été marquée par d'importantes opérations de prospection et de démarchage qui ont permis de cibler les projets agroindustriels et de les accompagner dans leurs investissements. La Banque a aussi participé aux différents événements organisés par le MAPMDREF, afin de promouvoir le secteur, en y présentant les différentes offres de financement dédiées à ce secteur d'activités.

**ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES EN MILIEU RURAL**

**FORUM DU CREDIT AGRICOLE DU MAROC EN FAVEUR DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES EN MILIEU RURAL**

Dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> édition du SIAM, le Forum du Crédit Agricole du Maroc en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural a été organisé avec la participation du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime des Eaux et Forêts et du Développement Rural et de ses organismes spécialisés, l'Agence de Développement Agricole (ADA) et l'Office Nationale du Conseil Agricole (ONCA).

L'espace Forum, aménagé sur une superficie de 1.500 mètres carrés et constitué de 30 Desks, a été réparti en quatre espaces dédiés à l'Amont agricole, l'Aval agro-industriel, les Activités économiques en milieu rural et le Développement durable. En sus de l'équipe CAM, dotée de 30 animateurs, présents pour animer le Forum en continu, des experts de l'ADA étaient également disponibles pour présenter les plans d'action relatifs au soutien des filières agricoles ainsi que des conseillers de l'ONCA pour encadrer les agriculteurs en matière de conseil technique et de constitution d'entreprises.

Ce Forum a connu la participation massive de près de 450 jeunes porteurs de projets qui se sont déplacés en groupe ou à titre individuel afin de bénéficier de l'expertise technique du CAM et de ses conseils financiers et non financiers. Ces échanges ont abouti au dépôt de 130 projets dont certains relèvent des prestations de services agricoles en relation avec de grands opérateurs tels que Cosumar, Centrale Danone, Lesieur Cristal ...

Une analyse des projets par région et par type d'activité a été réalisée et a révélé que ceux-ci concernent principalement l'arboriculture, le maraîchage, l'élevage et la mécanisation et sont répartis sur les régions de Fès - Meknès, Casablanca-Settat et Rabat-Salé, pour respectivement, 54%, 18% et 10%.



# FORUM DE L'ENTREPREUNARIAT DES JEUNES EN MILIEU RURAL

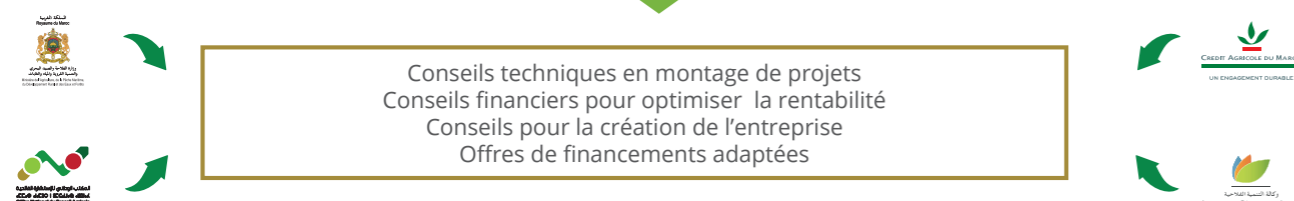


Une mobilisation totale et une approche concertée pour l'accompagnement des jeunes entrepreneurs porteurs de projets en milieu rural

800

Jeunes Entrepreneurs ont été reçus durant le SIAM et accompagnés pour la concrétisation de tout projet en milieu rural portant sur :

L' Agriculture - Les Projets de valorisation - Le Développement Durable  
Les Prestations de services à l'Agriculture - Les Activités Economiques en Milieu Rural



### L'EXEMPLE DU GIE AJIDA DES JEUNES DE DAKHLA : 15 JEUNES SUR 75 HA : 80% À L'EXPORT

**Stratégie PMV**

- Politiques Agricoles structurantes
- Cadre réglementaire
- Infrastructures et Equipements
- Organisation des filières
- Inciations financières
- Recherche & Développement

**Formation technique**

- Conseil et encadrement
- Création de coopératives
- Regroupement des agriculteurs

**Formation financière**

- Conseil dans le montage des projets
- Accompagnement financier de l'investissement et/ou du fonctionnement
- Produits adaptés
- Large couverture géographique
- Divers canaux de financement

**Accès au Foncier**

- Recherche de partenaires
- Projets d'Agrégation
- Projets Pilier II
- Projets produits du terroir
- Accompagnement pour la commercialisation
- Regroupement des agriculteurs

**Access à la terre**

L'ADA a mis à la disposition de chaque jeune un lot de terrain domanial de 5 ha avec des redevances locatives annuelles.

**Choix de cultures rentables**

L'ADA et le CAM ont accompagné les jeunes pendant toutes les phases de l'élaboration du business plan et les ont convaincus pour le choix de deux cultures très rentables : tomates cerises et melon sous serres métalliques destinés à l'export.

**Encadrement technique suffisant**

Les jeunes ont bénéficié d'un encadrement tout au long des étapes de l'installation des serres métalliques et de la mise en place des cultures. Ce travail de proximité a été assuré par des techniciens provenant de fermes agricoles privées leader dans ces domaines. Objectif : transférer le savoir-faire à ces jeunes et non pas déployer une simple prestation de service occasionnelle.

**Valorisation et circuit de commercialisation**

Les jeunes constitués en GIE AJIDA livrent leurs productions à l'opérateur Privé qui se charge de la commercialisation au même titre que ses propres produits avec une traçabilité assurée par un code barre spécifique. Un parrainage provisoire le temps que les jeunes s'approprient les circuits de commercialisation et augmentent leurs volumes de production.

**Accompagnement financier par le Crédit Agricole du Maroc**

Le CAM a accompagné ces jeunes pour la réalisation de la première phase (30 Ha) par des crédits d'investissement pour l'acquisition et le montage des serres métalliques et par des crédits de campagne pour les frais d'installation et d'entretien des cultures.

**Regroupement des jeunes et choix d'un partenaire privé**

Organisation des jeunes en GIE et leur connexion avec un parrain privé exerçant dans le secteur (convention).

## ACCOMPAGNEMENT DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE DE DAKHLA : AJIDA

Dans le cadre d'un partenariat public-privé autour de terres agricoles relevant du domaine privé de l'État, 15 jeunes de la région de Dakhla Oued Eddahab ont bénéficié chacun de 5 hectares de surface agricole à Graret El Hedda. Rassemblés au sein du groupement AJIDA, ils ont conçu, sous l'encadrement de l'ADA et de la Direction Régionale de l'Agriculture, un projet visant l'optimisation des surfaces exploitables ainsi que la valorisation de la production. Le GIE a également été accompagné par un grand opérateur économique de la région qui lui a fourni un encadrement technique de qualité ainsi qu'une aide à la commercialisation.

Le GCAM, banque citoyenne qui encourage et soutient toutes les initiatives en milieu rural, en particulier celles portées par les jeunes, a accompagné ce projet par des montants conséquents portant aussi bien sur les crédits d'investissement (serres, aménagement hydroagricole, etc.) que sur les frais de campagne des cultures.

Grâce à cette approche innovante combinant financement, encadrement technique, appui à la commercialisation et impliquant l'ensemble des parties prenantes, ce projet constitue aujourd'hui une success story de taille et une source de revenu mensuel pour 15 diplômés dans diverses disciplines universitaires dont 6 jeunes dames et qui assurent différentes fonctions dans l'entreprise. Il compte également pas moins de 300 ouvriers et parvient à produire des quantités importantes de tomates cerises et de melons qui sont principalement destinées à l'Europe.

## ACCOMPAGNEMENT DE LA STRATEGIE NATIONALE POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE

Le Crédit Agricole du Maroc accompagne les actions menées par l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) pour la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de développement et de promotion du secteur aquacole.

Ainsi, à l'occasion du lancement des projets aquacoles au niveau de la région de Dakhla Oued Eddahab, la Banque s'est mobilisée aux côtés de l'ANDA pour assurer l'accompagnement des jeunes entrepreneurs porteurs de projets dans le secteur aquacole. Ces entrepreneurs ont été retenus sur la base d'appels à manifestations d'intérêt lancés par l'ANDA et seront bénéficiaires de l'appui sectoriel qui consiste en l'équipement et l'installation du matériel nécessaire au démarrage de fermes aquacoles.

La Banque, en plus de l'offre de financement qu'elle propose, a accompagné les porteurs de projets pour l'élaboration des business plans des différents projets modèles aussi bien pour l'élevage des moules et huîtres que pour la culture des algues. Ainsi, le CAM a proposé des modalités de financement adaptées à la particularité des activités aquacoles au profit des investisseurs privés et des jeunes entrepreneurs.

## RENFORCEMENT DES RELATIONS DE PARTENARIAT AVEC LES INSTITUTIONNELS ET LES GRANDS OPERATEURS

### Gestion des subventions dans le cadre du FDA (Fonds de Développement Agricole)

Au cours de l'année 2019, le CAM a poursuivi les actions de déblocages des subventions et continue d'améliorer le processus de distribution de celles-ci. Différentes actions ont été menées dans ce sens principalement la refonte de la procédure régissant l'octroi des avances sur décision FDA afin de faire bénéficier davantage d'agriculteurs de cette solution qui permet de soulager leur trésorerie. Ainsi, pour l'exercice 2019, 10 361 avances sur déblocage FDA ont été débloquées pour un montant de 1 703 594 KDH.

### Partenariat avec le DEF (Département des Eaux et Forêts)

Afin de renforcer leurs efforts de sauvegarde de la forêt marocaine, le CAM et le DEF ont signé, le 18 avril 2019, en marge du Salon International de l'Agriculture du Maroc (SIAM), un accord de partenariat visant la préservation et la réhabilitation de la Cédraie du Moyen Atlas : les fonds générés par l'utilisation des « Cartes Vertes » du CAM permettront aux clients du CAM de contribuer, sans frais additionnels, au financement de projets forestiers situés dans la Cédraie du Moyen Atlas et à la gestion de la Maison de la Cédraie ouverte au grand public le 23 octobre 2019.

### Partenariat avec l'ODCo (Office du Développement de la Coopération)

Dans le cadre de la continuité de la mise en œuvre et du déploiement de la convention signée entre le GCAM et l'ODCo en 2015, plusieurs actions ont été menées durant l'année 2019 :

- Organisation de sessions de sensibilisation sur les conditions, les mécanismes et les modalités de financement du GCAM ;
- Suivi commercial rapproché des coopératives proposées par l'ODCo ;
- Identification des besoins financiers d'exploitation et d'investissement de ces coopératives ;
- Facilitation de leur bancarisation et leur accès au financement en leur fournissant des solutions de financement adaptées à leurs besoins ;
- Identification des coopératives qui rencontrent des difficultés à conformer leurs statuts à la nouvelle loi.

### Partenariat avec la FMVS (Fondation Mohammed V pour la Solidarité)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention conclue entre le GCAM et la Fondation Mohammed V Pour la Solidarité « FMVS », la banque a participé à des tournées de communication autour de ses services financiers

et non financiers dans les régions de Souss-Massa, de Rabat-Salé-Kenitra et de Laâyoune-Sakia Lhamra. Ces tournées ont permis à 158 coopératives et GIE de profiter du programme d'accompagnement prévu dans ladite convention, notamment la prise en charge par la FMVS des travaux d'aménagement de leurs unités de transformation pour se conformer aux normes de l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA), et l'octroi d'équipements de production, de transformation et de conditionnement.

### Élaboration d'une convention entre le CAM et la Fédération Nationale Interprofessionnelle des Conseillers Agricoles Privés (FICAP)

Afin d'apporter un accompagnement financier adapté aux conseillers agricoles privés et aux agriculteurs conseillés par ces derniers, le CAM et la FICAP ont conclu une convention en marge de la 14ème édition du SIAM.

Cet accompagnement peut répondre aussi bien aux besoins de financement personnels et/ou professionnels des conseillers agricoles privés qu'aux besoins des agriculteurs accompagnés par ces derniers.

Les deux parties ont ainsi décidé de collaborer pour mettre en place les moyens et les approches permettant de mieux diffuser et améliorer la qualité de service d'encadrement des conseillers agricoles et d'améliorer l'inclusion financière et la bancarisation des agriculteurs.

### Accord-cadre avec l'Agence Millenium Challenge Account

En marge du SIAM 2019, le Crédit Agricole du Maroc et l'Agence Millenium Challenge Account ont signé un accord-cadre afin de mettre en place un accompagnement financier et non financier des bénéficiaires du projet de Melkisation des terres collectives. Ce partenariat vise la promotion des investissements permettant une meilleure valorisation de ces terres.

Les deux projets pilotes de Melkisation concernent 24 400 bénéficiaires et portent sur 66.000 hectares de terres collectives : 16 000 agriculteurs sur 51.000 hectares dans la zone du Gharb et 8 400 sur 15.000 hectares dans la zone du Haouz.

### PLATEFORMES DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Le plan d'action recouvrement 2019 des plateformes finance solidaire a permis d'assurer un suivi rapproché des créances pré-douteuses et compromises et de prendre en charge la clientèle ( rurale et agricole ) récalcitrante.

La priorité a été accordée aux clients en difficulté ayant des encours relativement importants et qui sont prédisposés à



adhérer à des solutions d'assainissement mais aussi aux points de vente nécessitant un suivi rigoureux.

En 2019, grâce aux efforts de TEF et des plateformes, le Taux de Recouvrement Général a atteint un niveau de 90%. Pour parvenir à la réalisation de cet objectif, un certain nombre d'actions ont été menées:

- Suivi permanent des créances irrégulières ;
- Suivi continu des tombées d'échéances de crédits amortissables ;
- Suivi rapproché des créances pré-douteuses et compromises ;
- Prise en charge effective de la clientèle récalcitrante ;
- Approche méthodique de recouvrement à l'amiable des créances ;
- Suivi des actions de recouvrement entreprises (Appels téléphoniques, lettres de relance)

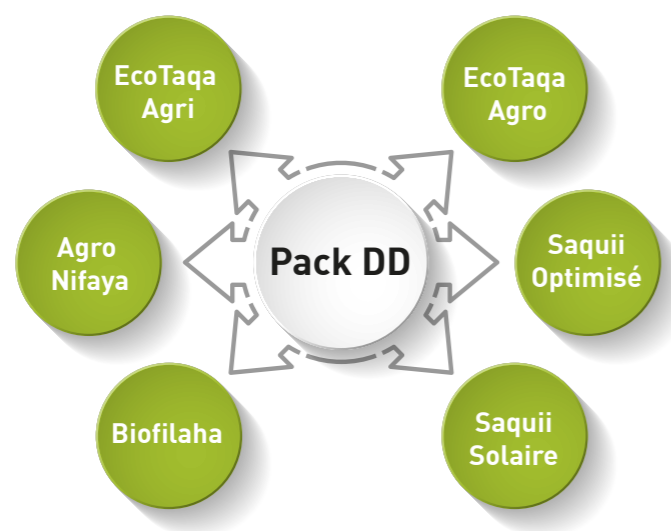
## FINANCEMENT D'UNE AGRICULTURE DURABLE

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, le CAM s'est naturellement inscrit dans le financement des activités ayant pour objectif le soutien de l'agriculture responsable. Il offre des produits de financement à la fois spécifiques aux projets verts et adaptés au contexte de l'agriculture marocaine. Ces produits couvrent des secteurs tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou l'agriculture biologique. La Banque propose également son expertise dans le domaine pour orienter et conseiller les porteurs de projets et est souvent associée aux actions de promotion des pratiques durables menées par ses partenaires.

### LE PACK DE PRODUITS DEVELOPPEMENT DURABLE

Le CAM a mis en place un pack « Développement Durable » pour accompagner tous les opérateurs désirant investir dans des projets à forte valeur ajoutée environnementale.

Ce pack, en parfaite concordance avec la stratégie nationale de développement durable, répond à différentes problématiques notamment : la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, la gestion des déchets agricoles et l'adaptation aux changements climatiques. Le pack est composé des produits suivants :



### PARTENARIATS POUR LA PROMOTION DES FILIERES BIOLOGIQUES

Afin d'accompagner le développement de l'agriculture biologique au Maroc, le CAM et la FIMABIO ont signé le 19 avril 2019, en marge de la 14<sup>ème</sup> édition du SIAM, une convention de partenariat pour un accompagnement optimisé de toute la chaîne de valeur de l'agriculture biologique.

Ainsi, les deux parties s'engagent à conjuguer leurs efforts pour accompagner les professionnels de la filière dans le développement de leurs activités de production, de transformation, et de commercialisation de produits biologiques, y compris les opérations de contrôle, de certification et d'approvisionnement en intrants biologiques. Cette convention contribuera à la réalisation des objectifs fixés dans le Contrat-Programme signé entre la Profession et l'Etat.

Le CAM a également signé, le 21 Juin 2019, en marge de la 1<sup>ère</sup> édition du salon Bio Expo Maroc, une convention de partenariat avec le Club des Entrepreneurs Bio Maroc (CEBIO) pour accompagner la montée en puissance de l'aval de la chaîne de valeur de l'agriculture biologique.

### PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION (CFS-RAI)

Le Crédit Agricole du Maroc a participé suite à l'invitation de la FAO, à un projet innovant visant à aider les opérateurs dans les filières agricoles à adopter les standards internationaux en matière de conduite environnementale et sociale

responsable. Initié conjointement par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), ce projet avait pour objectif de traduire sous forme de recommandations pratiques les principes du Guide OCDE-FAO pour les chaînes d'approvisionnement agricoles responsables.

Lancé en février 2018, le projet a permis d'évaluer la façon dont les entreprises interprètent et appliquent les principes de conduite responsable et de diligence raisonnable. Ce projet a permis au Crédit Agricole du Maroc de partager son expérience et ses bonnes pratiques avec une trentaine d'entreprises internationales et de groupements professionnels de plusieurs pays œuvrant dans les filières agricoles. Ensemble, les participants ont pu évoquer les solutions pour remédier aux difficultés auxquelles elles sont confrontées dans la gestion quotidienne de leurs entreprises agricoles ou agroalimentaires.

Unique banque africaine et marocaine à avoir participé au projet pilote de mise en œuvre du Guide OCDE-FAO pour les chaînes d'approvisionnement agricoles responsables, le Crédit Agricole du Maroc confirme ainsi son engagement pour le développement durable de l'agriculture marocaine.

## PARTENARIATS INTERNATIONAUX ET COOPERATION SUD-SUD

Dans le cadre de la stratégie de coopération internationale du Groupe Crédit Agricole du Maroc, la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 a été marquée par :

- L'organisation de missions de mise en œuvre des conventions de partenariat signées en 2016 et 2017 avec des institutions financières africaines actives dans le secteur agricole ;
- Le renforcement des relations avec l'AFRACA, l'Association Africaine du Crédit Rural et Agricole ;
- La signature d'une convention cadre avec la Société Financière Internationale ;
- La signature d'une convention de crédit avec l'Agence Française de Développement.

### MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS SIGNEES EN AFRIQUE

Plusieurs missions d'échanges ont été organisées avec les institutions financières africaines avec lesquelles des conventions de partenariat ont été signées :

- Niger : Banque Agricole du Niger - BAGRI ;
- Nigéria : Bank of Agriculture - BOA ;
- Rwanda: Bank Rwandaise de Développement - BRD ;
- Tanzania : Tanzania Agricultural Development Bank - TADB ;

Les missions ont porté sur des thématiques diverses telles que le modèle de financement du CAM et ses filiales, l'infrastructure SI du Groupe ou le système de scoring agricole.

Ces conventions s'inscrivent également dans l'initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) dont le CAM est le partenaire financier de référence. A ce titre, il est membre du Conseil d'Administration de la Fondation AAA et participe aux événements organisés par celle-ci, notamment :

- La consultation informelle sur les plans d'investissement dans l'agriculture intelligente face au climat réalisée les 11 et 12 juin 2019 à Rabat en présence de représentants de plusieurs pays africains (Ghana, Cameroun, etc.).
- La contribution à un atelier sur le « Financement de l'adaptation de l'agriculture africaine » à Marrakech le 04 et 05 novembre 2019 qui a traité la problématique de l'accès d'une large proportion de petits agriculteurs africains à un financement leur permettant d'adopter une agriculture climato-intelligente à même de leur assurer un revenu décent.

### RENFORCEMENT DES ECHANGES AVEC L'AFRACA

Le CAM a présenté son modèle et son expertise dans le financement et l'accompagnement du secteur agricole marocain lors de plusieurs événements organisés par l'AFRACA :

- En février 2019 à Lomé : conférence sur les facteurs clé de succès dans le financement de l'agriculture ;
- En avril 2019 à Nairobi : atelier sur les outils d'évaluation du risque agricole ;
- En octobre 2019 à Nairobi, conférence sur l'Agriculture innovante et la finance inclusive en Afrique.

Au vu de son engagement en faveur du partage et de la coopération Sud-Sud, le CAM a obtenu le statut de membre observateur au Comité Exécutif de l'AFRACA, en tant que représentant sous-régional de l'Afrique du Nord, un statut qui devra être confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale.

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE CREDIT AVEC L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

Un protocole d'accord portant sur une ligne de crédit de 50 millions € a été signé entre le Crédit Agricole du Maroc (CAM) et l'Agence Française de Développement (AFD), le 19 décembre 2019, ayant pour objectif de soutenir la politique du CAM en matière de financement des investissements durables dans divers domaines, tels que l'économie d'eau d'irrigation, la lutte contre la dégradation des sols, l'agriculture biologique, l'agroforesterie, l'utilisation des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et enfin le traitement des déchets.

Cette ligne est associée à une assistance technique dédiée au CAM pour une meilleure structuration de son offre de développement durable, ainsi qu'à ses clients bénéficiaires de la ligne de crédit pour soutenir leur croissance et plan de développement durable.

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE ENTRE LE CREDIT AGRICOLE DU MAROC ET LA SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE

Un Mémoire d'Entente a été signé le 19 avril 2019 entre le Crédit Agricole du Maroc et la Société Financière Internationale (filiale du Groupe Banque Mondiale) en marge de la 14<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc. Ce partenariat porte sur le partage d'expérience, l'échange d'expertise sur des sujets pointus tels que les services financiers digitaux, la bancarisation des femmes et les services non-financiers et enfin le renforcement de capacités dans plusieurs domaines stratégiques, en particulier la coopération Sud-Sud, l'inclusion financière et le développement des activités de leasing.





- **Organisation d'un atelier de présentation sur la digitalisation de l'agriculture**

Dans le cadre de ce Mémorandum, un atelier de présentation sur la digitalisation de l'agriculture a été organisé au CAM le 17 décembre 2019. Ce workshop a permis de partager l'expérience chinoise en matière de digitalisation de l'agriculture, mettant en évidence l'importance des plateformes digitales pour soutenir des services bancaires durables à l'agriculture, pour améliorer l'épargne des petits exploitants et TPME et pour rendre les prêts aux agriculteurs et TPME plus viables.



## PARTICIPATION AUX EVENEMENTS NATIONAUX

### Participation du CAM aux événements agri-agro

Le GCAM apporte un appui actif aux événements et rencontres professionnels qui animent le secteur agricole et rural. C'est ainsi que le GCAM a assuré une présence et une implication dans les événements majeurs agricoles. A travers sa participation active à des événements de différents formats (congrès, salons, foires, séminaires, forums) principalement axés sur le financement, la technologie ou la mise en relation commerciale des acteurs, le GCAM a confirmé son image de banque citoyenne axée sur le développement économique.

### Le Salon International de l'Agriculture au Maroc

Depuis quatorze ans, le Salon International de l'Agriculture au Maroc rassemble chaque année tous les acteurs du monde agricole. Il est l'événement agricole de référence non seulement au Maroc mais également à l'échelle internationale. Éleveurs, producteurs, institutions et organismes publics : chacun contribue à présenter les différentes facettes du secteur agricole et agroalimentaire, de ses métiers, de ses évolutions et de ses perspectives.

Fidèle à son rôle de partenaire historique du monde agricole et rural, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a, depuis toujours accompagné le SIAM en tant que partenaire officiel et appuyé cet événement au fur et à mesure de son développement. Cette édition a été placée sous le thème « L'agriculture, levier d'emploi et avenir du monde rural ».

### Les salons régionaux agricoles

A l'instar de sa participation à des événements agricoles d'envergure, le Groupe Crédit agricole du Maroc se distingue également par une visibilité accrue dans les salons régionaux agricoles. A titre d'exemple, la banque a accompagné un certain nombre d'événements par des conférences et journées scientifiques pendant lesquelles elle a pu partager son expertise et déployer ses offres en matière de financement :

- Le 1<sup>er</sup> Congrès International de Valorisation des PAM qui s'est tenu à Marrakech les 25 et 26 janvier 2019 ;
- La 5<sup>ème</sup> édition du Salon HALIEUTIS qui s'est tenue à Agadir du 20 au 24 février 2019 ;
- La 2<sup>ème</sup> édition du Salon National du Sardi qui s'est tenue à Settat du 21 au 24 mars 2019 ;
- La 3<sup>ème</sup> édition du Festival des Fruits Rouges qui s'est tenue à Kenitra du 27 au 31 mars 2019 ;
- La Foire internationale agricole de Dakhla du 04 au 06 septembre 2019 ;
- Le Salon Agricole Hadkout du 25 au 28 septembre 2019 ;
- Le Festival de l'Agriculture de Sidi Bennour du 04 au 06 octobre 2019 ;
- Le Festival National des pommes de Midelt du 10 au 13 octobre 2019 ;
- Le Salon International des dattes au Maroc à Erfoud du 24 au 27 octobre 2019 ;
- La 6<sup>ème</sup> Edition du Salon National de l'Olivier – El Attaouia du 4 au 7 décembre 2019.

## RAYONNEMENT ET VISIBILITE A L'INTERNATIONAL

Le rayonnement du CAM à l'international s'est manifesté par les multiples invitations à contribuer lors d'événements de grande ampleur aussi bien en Afrique, Asie qu'en Europe. Les événements ci-dessous sont donnés à titre d'exemple et témoignent des divers sujets autour desquels le CAM peut partager son expertise.

### 6<sup>EME</sup> EDITION DE L'AFRICA AGRI-FORUM, GABON

Le CAM a participé le 20 et 21 novembre 2019 à la 6<sup>ème</sup> édition de l'Africa Agri forum à Libreville.

Durant cet événement, acteurs publics et privés du secteur agricole en Afrique centrale, bailleurs de fonds et investisseurs de plus de 30 pays, ont échangé autour des enjeux de la sécurité alimentaire, des modèles de financement, du potentiel de la jeunesse et de l'innovation et son impact sur le développement de la petite agriculture.

Des séances de haut niveau ont été dédiées aux ministres de l'agriculture africains afin d'exposer leur vision stratégique dans un cadre de coopération Sud-Sud.

### 6<sup>EME</sup> CONGRES MONDIAL DE LA FINANCE AGRICOLE ET RURALE, INDE

Le 6<sup>ème</sup> Congrès Mondial de la Finance Agricole et Rurale a eu lieu les 12 et 13 novembre 2019 à New Delhi, Inde, autour de la thématique de la contribution du financement agricole et rural à l'atteinte des objectifs de développement durable. Ce Congrès, qui a été co-organisé par la banque agricole indienne NABARD, a traité de thématiques diverses telles que le financement grâce à l'agrégation des petits agriculteurs, le financement des chaînes de valeur ou les services financiers inclusifs.

La thématique de l'assurance agricole, au cours de laquelle le CAM a partagé l'expérience marocaine, a été précédée par le lancement du Livre Blanc de l'Assurance Agricole, publié par CICA.

### GLOBAL LANDSCAPES FORUM – INVESTMENT CASE, LUXEMBOURG

La question centrale abordée lors de cet événement est celle du changement d'échelle et du passage d'expériences pilotes au « mainstream » dans le financement durable de l'utilisation des terres.

L'intervention du CAM au cours de plusieurs sessions a porté sur le modèle de financement développé au Maroc à travers le CAM et ses filiales, notamment Tamwil El Fellah, pour renforcer l'inclusion financière des petits agriculteurs et par conséquent permettre la distribution de fonds internationaux importants vers des projets locaux nécessitant de petits montants d'investissement. L'intégration des dimensions environnementale et sociale a ensuite été évoquée à travers les projets de plantation de palmiers dattiers.

## COMMUNICATION

### FELLAH-TRADE

Le site Fellah-Trade est une référence dans l'information et le conseil destiné aux secteurs agricole et agroindustriel.

### ANIMATION / INSERTION

A fin décembre 2019, le site a connu la publication de :

- ➔ 1 article d'actualité ;
- ➔ 11 newsletters mensuelles : proposition d'études récentes, d'événements nationaux et internationaux ainsi que des informations à mettre en avant dans un encadré.

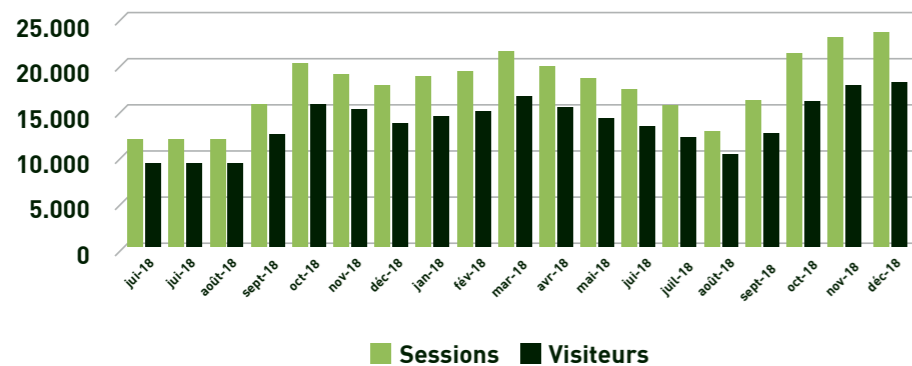
Newsletter	Thème	Evénements
Janvier 2019	Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au service de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salon Halieutis</li> <li>International Green Week de BERLIN 2019</li> <li>BIOFACH 2019</li> </ul>
Février 2019	Bon déroulement de la campagne agricole 2018/2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salon Halieutis</li> <li>Solaire Expo Maroc</li> <li>Salon international de l'agriculture 2019</li> </ul>
Mars 2019	L'expérience avicole du Maroc : Un essor à exporter	<ul style="list-style-type: none"> <li>Festival national des fruits rouges</li> <li>ITE CHINA, Salon international des technologies d'irrigation en Chine</li> <li>Salon international de l'élevage en Zambie</li> </ul>
Avril 2019	Pêche et aquaculture : des filières en développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salon International de l'Agriculture</li> <li>Salon professionnel international de l'agro-alimentaire et de l'emballage</li> <li>Salon international des équipements et technologies de l'agriculture</li> </ul>
Mai 2019	SIAM 2019 : Une présence forte du Crédit Agricole du Maroc	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salon international de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie forestière et de l'alimentation</li> <li>AGRITEC AFRICA - Salon international de l'agriculture au Kenya</li> <li>Salon International de Pompage Solaire</li> </ul>
Juin 2019	L'irrigation en agriculture : levier de développement économique et social	<ul style="list-style-type: none"> <li>Festival des cerises de Sefrou</li> <li>Salon International du Pompage Solaire</li> <li>INDO LIVESTOCK Salon international de l'élevage et de l'alimentation animale</li> </ul>
Juillet 2019	Produits agricoles au Maroc : dynamique des échanges commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>MAROCARNE &amp; MILK 2019</li> <li>MELA 2019</li> <li>AGROFOOD WEST AFRICA</li> </ul>
Septembre 2019	La filière agrumicole : bonne dynamique de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>POLLUTECH MAROC 2019</li> <li>AGRILEVANTE</li> <li>SEAFOOD PROCESSING EXPO</li> </ul>
Octobre 2019	La rose à parfum marocaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence UE-Afrique du Nord sur l'Agriculture Biologique</li> <li>MoroccoFoodExpo</li> <li>Conxemar</li> </ul>
Novembre 2019	Ouverture officielle de la Maison de la Cédraie au Parc National d'Ifrane	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence UE-Afrique du Nord sur l'Agriculture Biologique</li> <li>MoroccoFoodExpo</li> <li>AFRICA AGRI FORUM 2019</li> </ul>
Décembre 2019	L'arganier, une essence originale du Maroc à promouvoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salon international de l'agriculture, les technologies alimentaires et des aliments</li> <li>Salon International du Pompage Solaire et des Energies Vertes</li> <li>BIOFACH 2020</li> </ul>

#### TRAFIC SUR LE SITE

A fin décembre 2019, les chiffres clés du site Fellah-trade se présentent comme suit :

- ➔ Nombre d'utilisateurs : 122 078
- ➔ Pages vues : 513 089 soit une moyenne de plus de 1.400 pages visitées par jour

#### EVOLUTION DE LA FREQUENTATION



Le graphe ci-dessus montre l'évolution du nombre d'utilisateurs ainsi que celui des sessions ouvertes jusqu'à fin décembre 2019.

## CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE DU CREDIT AGRICOLE DU MAROC (CERCAM)

En plus de son rôle de partenaire financier historique du monde agricole et rural, le Crédit Agricole du Maroc accorde une attention particulière au renforcement des compétences des ruraux et a lancé des projets d'accompagnement non financier des ruraux à travers l'accélération de la digitalisation des transactions bancaires de base, le déploiement de son programme d'éducation financière...

A travers son Centre d'Études et de Recherches, le CERCAM, la Banque a mené des projets d'envergure portant sur le renforcement des capacités des agriculteurs et des ruraux.

- **Programme d'éducation financière de base au profit des petits producteurs agricoles et ménages ruraux en partenariat avec la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière) :**

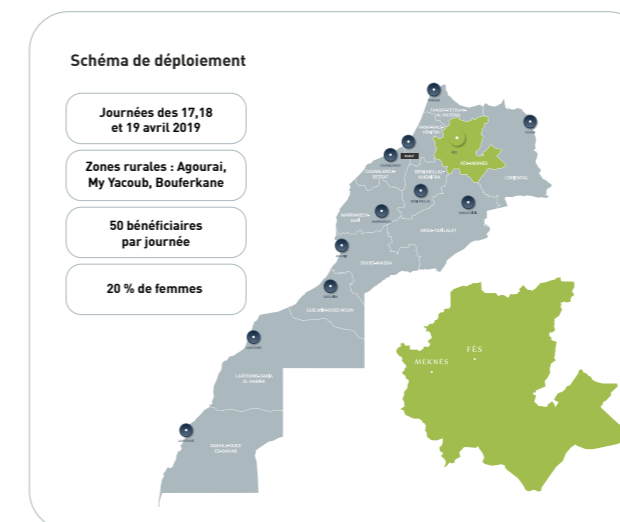
Banque citoyenne et socialement responsable, le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) a développé un ambitieux programme de « Renforcement des capacités de gestion en milieu rural » dont une composante est dédiée à l'éducation financière de base des petits agriculteurs et ménages ruraux. Durant l'année 2019, trois grandes opérations de formation de proximité portant sur l'éducation financière de base de la population rurale ont bénéficié à près de 15 000 petits producteurs agricoles et ménages ruraux en particulier des femmes et des jeunes.

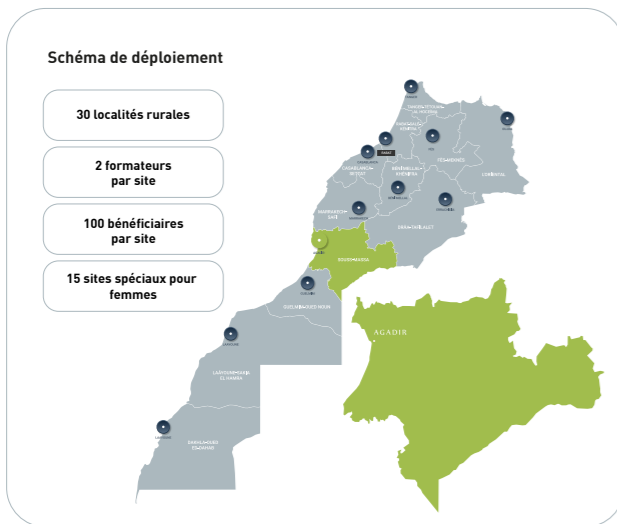
Déployées par le CERCAM, ces opérations ont ciblé les régions de Souss-Massa et du Nord-Ouest. Une édition spéciale a été organisée au sein du SIAM.

Les séances de formation du programme global d'éducation financière en milieu rural sont organisées autour de 5 modules :

- La démystification de la banque et l'utilité d'un compte bancaire,
- La détermination, le chiffrage et la priorisation des projets d'investissement (professionnels et familiaux),
- La formalisation d'un budget simplifié et son mode d'interprétation,
- L'offre bancaire en produits et services de base et les modes d'épargne,
- Le plan de financement, le recours justifié au crédit bancaire et l'analyse des risques de surendettement.

L'objectif recherché est de sensibiliser les bénéficiaires à l'importance des chiffres dans une exploitation agricole et/ou un ménage rural, qui peuvent faire apparaître des situations de dysfonctionnement, des cas de faible rentabilité ou de non rentabilité de certaines activités pratiquées et de se poser en conséquence des questions sur les marges de progrès et les possibilités d'amélioration des revenus et conditions de vie de la population cible.





• **Projet d'accompagnement non financier et conseil de gestion des TPE rurales :**

Ce projet vise à renforcer l'accompagnement intégré des Très Petites Entreprises (TPE) en termes de montée en compétence, de valorisation, d'augmentation d'efficacité et de défi de croissance.

En effet, les Très Petites Entreprises constituent un véritable moteur de l'économie nationale. De ce fait, ce projet est animé par la volonté d'agir pour aider cette tranche importante du tissu économique à savoir les TPE, les autoentrepreneurs, les start-up et les porteurs de projets. Ainsi, ce projet pilote a été déployé à travers une formation sur le terrain pour leur apprendre à relever les défis rencontrés en vue d'un meilleur avenir et une meilleure organisation et structuration.

Une pépinière de TPE de différents horizons a été sélectionnée pour un accompagnement non financier. Ces TPE ont pu bénéficier d'un éventail de mesures concrètes à même de répondre aux problématiques propres à chaque entreprise, parmi lesquelles celles relatives à la formation en entrepreneuriat, à l'accès au financement, aux délais de paiement, à la gestion de trésorerie, à la gestion de risque, à la tenue de la comptabilité, aux démarches administratives, à l'adaptation de la fiscalité, à l'élaboration du business plan...

• **Projet de la carte de rentabilité des activités agricoles au Maroc**

Suite à la signature d'une ligne de crédit accordée par la KfW, le CERCAM a été mandaté par le GCAM pour gérer la subvention d'assistance technique de 500.000 Euros dédiée à l'élaboration d'un outil informatique qui regroupera toutes les données nécessaires à l'analyse de la rentabilité des activités agricoles au Maroc. Ce projet aboutira à la réalisation d'une carte de rentabilité digitale et interactive dédiée aux activités agricoles ainsi qu'un simulateur de rentabilité en 2 versions.

L'objectif principal de ce projet porte sur l'élaboration d'un outil d'information et d'analyse de la rentabilité des activités agricoles au Maroc en donnant une image fiable, précise et détaillée du niveau de rentabilité des activités agricoles pratiquées au Maroc par région, province et commune. Il a aussi pour ambition de mettre en place, de façon progressive,

une formation qui s'appuie sur des outils d'intelligence agricole, grâce aux nouvelles technologies de l'information (NTI). Cela consiste à :

- Mettre à la disposition des Credit-men du GCAM des instruments d'information pertinents et contextuels (un logiciel d'analyse cartographique, un simulateur de rentabilité, un Atlas de rentabilité des activités agricoles au Maroc...) permettant une meilleure instruction des dossiers et une prise de décision sur des bases approfondies et chiffrées ;
- Offrir aux petits exploitants agricoles l'accès à des outils technologiques qui leur apportent l'information financière et commerciale capable de les orienter vers un meilleur choix de cultures et de marchés (application sur tablettes et smartphones) dans une optique d'améliorer leur rentabilité et leurs revenus.

L'objectif sous-jacent après la réalisation de ce projet est :

- D'engager la réflexion sur la rentabilité des activités agricoles dans nos régions ;
- D'enrichir la politique de crédit au secteur agricole ;
- D'affiner la gestion du risque agricole au niveau de la Banque.

## TAMWIL EL FELLAH

L'année 2019 a connu une campagne agricole considérée comme globalement moyenne malgré les conditions climatiques qui étaient marquées par une baisse et une mauvaise répartition spatiale et temporelle de la pluviométrie. Cette situation agricole a impacté négativement la croissance des cultures notamment les céréales et a engendré une baisse des productions avec des disparités importantes selon les régions.

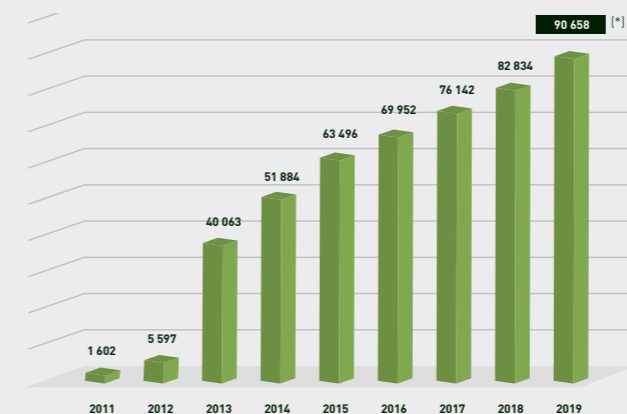
En dépit de ce contexte agricole, TEF a réalisé des performances commerciales en progression : croissance de la base clientèle et amélioration de la production des crédits et ce, dans le cadre du renforcement de son dispositif de contrôle et de recouvrement.

### ELARGISSEMENT DE LA BASE CLIENTELE

A fin décembre 2019, le portefeuille clientèle de TEF a atteint 90 658(\*), petits agriculteurs, en progression de 7.824 nouveaux clients par rapport au 31.12.2018, soit une évolution de 9%.

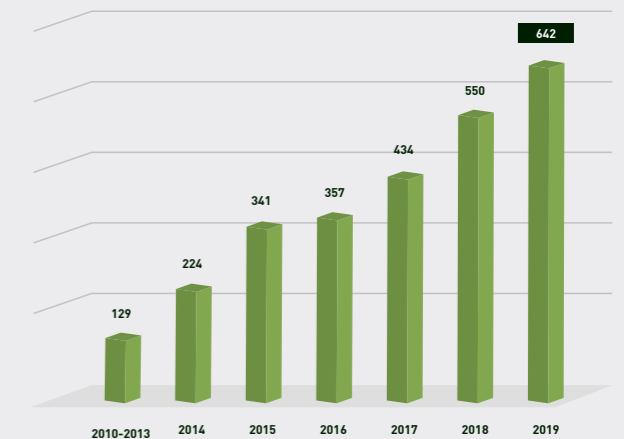
L'année 2019 a également enregistré le financement de 92 nouvelles coopératives, portant ainsi le nombre total de groupements d'agriculteurs financés à 642, constituées de 23.226 adhérents bénéficiaires.

Quant aux organisations professionnelles féminines accompagnées depuis le démarrage de l'activité, elles représentent 64 coopératives, composées de 2.258 membres, dont 20 groupements de 1.089 adhérentes financés en 2019.

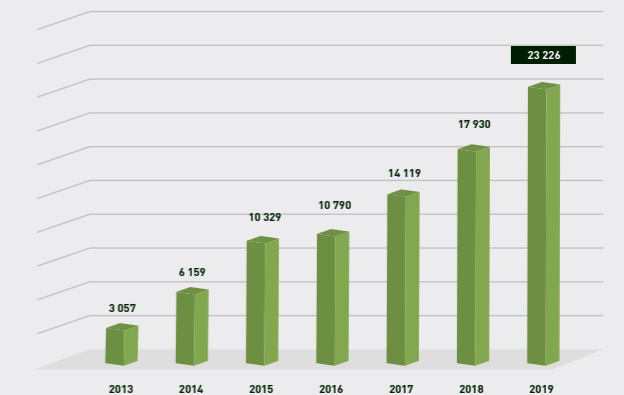


Évolution de la base clientèle (nombre)

\* dont 23,000 adhérents à des coopératives agricoles enregistrées dans les livres du CAM pour le compte de TEF



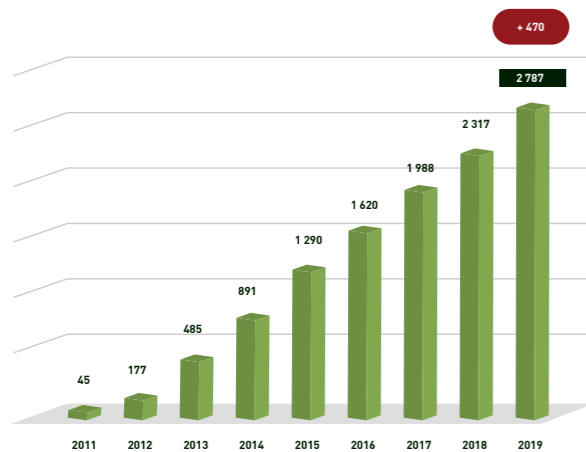
Évolution du nombre des coopératives financées



Évolution du nombre d'adhérents aux coopératives financées

### ATTRIBUTIONS/DEBLOCAGES

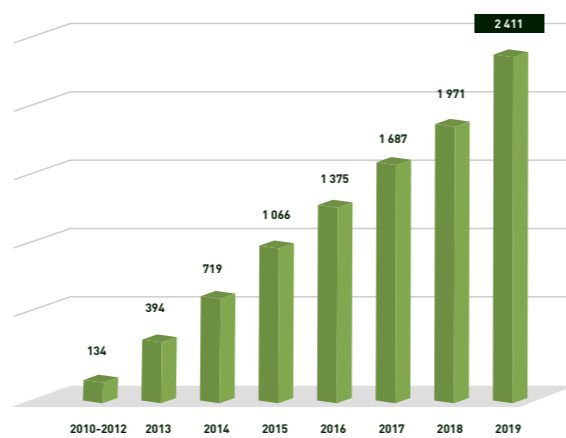
L'enveloppe cumulée des crédits attribués, à fin décembre 2019, s'élève à 2.787 millions de dirhams contre 2.317 millions de dirhams, marquant ainsi une progression de 470 millions de dirhams, soit 20% par rapport à 2018.



Évolution des attributions de crédits (MDH)

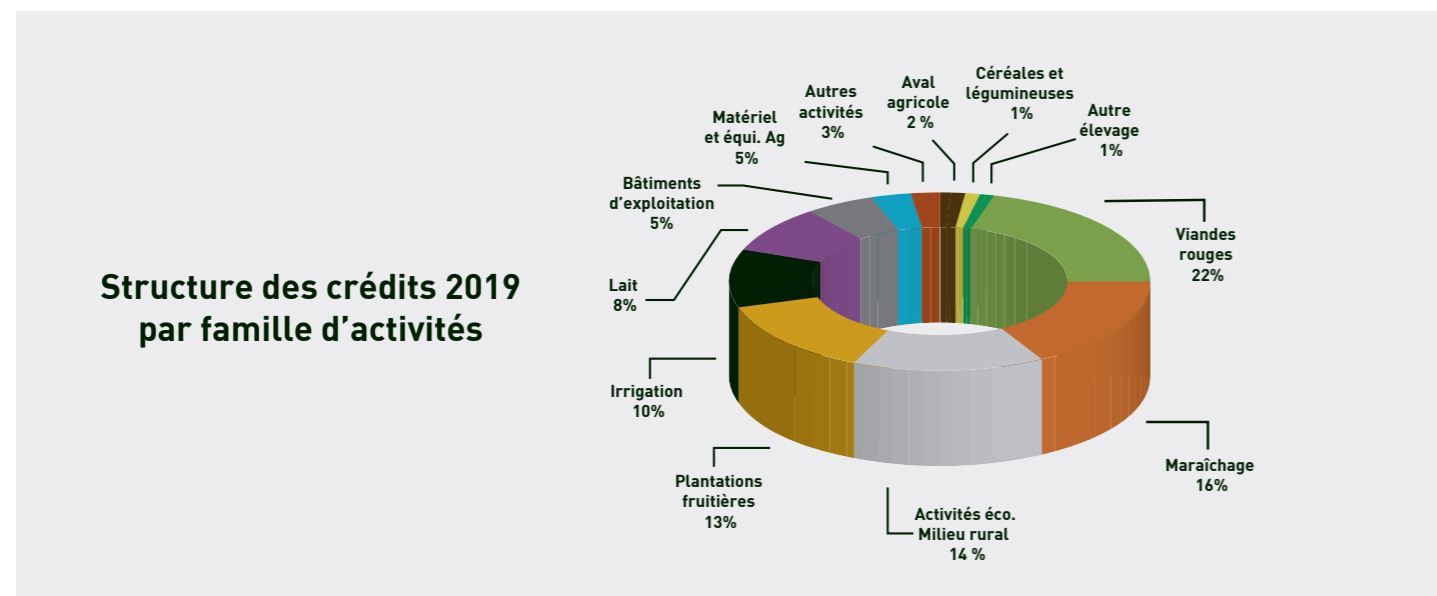
Les crédits d'investissement attribués représentent 52% du volume des crédits attribués en 2019.

Quant aux décaissements cumulés, ils se sont établis à 2.411 millions de dirhams, dont 440 millions de dirhams au titre de l'exercice 2019 et enregistrent une croissance de 22% comparativement à l'année écoulée.



Évolution des décaissements (MDH)

S'agissant de la structure de la production de l'année 2019 par famille d'activités, elle relate l'importance accordée par TEF au financement des investissements. Les viandes rouges concentrent 22% des affectations. Le maraîchage occupe 16%, les activités économiques en milieu rural 14%, les plantations fruitières 13%, l'irrigation 10%, le lait 8% du volume des crédits attribués.



Structure des crédits 2019 par famille d'activités

### EXTENSION DU RESEAU

A fin 2019, le réseau de TEF comprend :

- 4 Directions Régionales ;
- 43 agences dédiées ;
- 216 desks au niveau des points de vente CAM ;
- 7 agences mobiles.

### FAITS MARQUANTS 2019

Les principales actions/événements ayant marqué l'année 2019 sont comme suit :

- Mise à jour de la politique générale du risque crédit TEF ;
- Mise à jour du système et conditions de financements de TEF ;
- Lancement de la revue du manuel des procédures crédits TEF ;
- Mise en place d'un 2<sup>ème</sup> lot de procédures de fonctions

mutualisées CAM-TEF, relatives au remboursement et indemnités assurances ;

- Distinction de TEF à la ville de Karlsruhe (Allemagne) en remportant le certificat de Mérite 2019, dans le domaine du développement durable, portant sur le financement des projets de palmiers dattiers dans les oasis Marocaines ;
- Contribution de TEF à l'opération d'éducation financière des petits producteurs agricoles et ménages ruraux menée par le CAM ;
- Présentation du rapport final sur la mise en place d'un programme pilote d'agriculture durable ;
- Participation de TEF aux réunions du Comité de Suivi de l'étude de structuration de l'accompagnement du développement du pompage solaire ;
- Lancement de l'étude relative à la réalisation d'un projet pilote d'accompagnement non financier d'un échantillon de TPE rurales.

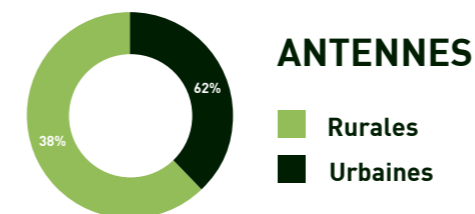
### FONDATION ARDI POUR LE MICROCREDIT

La Fondation ARDI contribue à :

- La lutte contre la pauvreté, la précarité économique, le chômage et l'exclusion financière ;
- L'amélioration des revenus des populations économiquement faibles, particulièrement en milieu rural ;
- La création, la viabilisation et le développement des microprojets d'auto-emploi ;
- L'éducation financière des populations cibles ;
- L'appui à la commercialisation et la promotion des produits de sa clientèle au niveau des foires régionales et des salons nationaux ;
- Le partage de l'expertise acquise aussi bien au niveau national à travers la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM) ou le Réseau de la Micro finance Solidaire (RMS) qu'au niveau africain et international.

Pour atteindre ces objectifs, des moyens adaptés ont été mis en place :

- Un réseau de proximité composé de 220 antennes localisées en majorité en milieu rural ;



- Le recrutement pour son réseau de ressources humaines, issues des localités d'implantation pour renforcer la connaissance socio culturelle et la proximité des agents de développement avec les populations cibles ;
- Une mobilisation et un engagement du management et des employés de la Fondation ARDI, en faveur de l'amélioration du niveau de vie des populations pauvres à travers leur insertion économique.

Son ambition :

- Consolider son expertise dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion financière et élargir davantage sa base clientèle en milieu rural ;

- Développer son action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion financière en milieu périurbain et urbain ;
- Enrichir son offre en diversifiant ses produits en présentant notamment des produits de couverture sociale tels que l'assurance et l'assistance ;
- Faciliter la bancarisation de la clientèle par la mise en place par le CAM de formules simplifiées et peu coûteuses.

Ses atouts :

- Adossement au Groupe Crédit Agricole du Maroc ;
- Maîtrise des spécificités du milieu rural ;
- Perception en tant qu'acteur de développement local ;
- Bonne image auprès des clients ;
- Décision d'octroi des crédits décentralisée ;
- Intégration des équipes dans leur environnement ;

Partenaires :

- Le Crédit Agricole du Maroc, représente le principal partenaire financier et de soutien logistique et humain.
- La Fondation ARDI est membre actif de la FNAM (Fédération Nationale des Associations de Micro Crédit) et du réseau arabe de la micro finance SANABEL.
- Le Réseau de Microfinance Solidaire.
- Le Centre Mohammed VI pour la Microfinance solidaire.
- La Fondation CDG.

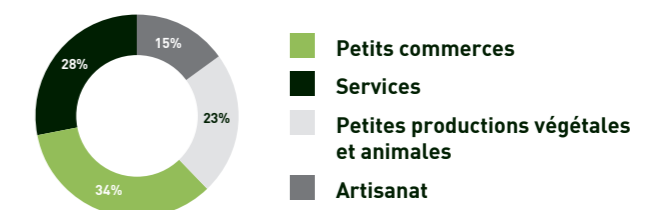
Les indicateurs de production :

Les décaissements au titre de l'année 2019 sont de 324 millions de dirhams contre 232 millions dirhams en 2018. Ainsi, le cumul des crédits accordés à fin décembre 2019 a dépassé 3710 millions de dirhams contre 3386 millions à fin 2018.

L'encours des prêts actifs s'établit en 2019 à 295 millions de dirhams contre 292 millions de dirhams en 2018.

Au 31/12/2019, le total bilan est de 318 millions de dirhams, soit 3 millions de plus qu'en 2018.

Le nombre de clients actifs de la Fondation ARDI au 31/12/2019 est de 100 026 et est réparti par secteur d'activité comme suit :



Dès sa création, la Fondation ARDI a concentré ses activités sur le milieu rural et a privilégié les femmes en proposant des produits adaptés.

De plus, elle développe des solutions visant à faciliter l'accès au financement des jeunes de moins de 35 ans. Ainsi, en 2019, 45 % des décaissements opérés ont profité aux jeunes de moins de 35 ans et 43 % des bénéficiaires sont des femmes qui continuent à être au cœur des priorités en termes d'accompagnement et financement d'activités génératrices de petits revenus.

Par ailleurs, en sus des produits financiers proposés, la Fondation ARDI met à la disposition de sa clientèle un ensemble de produits non financiers : une assurance décès-invalidité, le transport sanitaire, une indemnisation en cas d'hospitalisation et des frais funéraires en cas de décès. En synergie avec ses partenaires intra et extra GCAM, ARDI offre à ses clients des séances d'éducation financière afin de les aider à mieux gérer leurs finances.

### FONDATION CAM POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

En 2019, la Fondation CAM pour le Développement Durable (FCAMDD) a traduit son engagement en actions pour le développement d'une agriculture durable en :

- Promouvant la commercialisation des produits issus de l'agroécologie au niveau du marché paysan de Rabat par la **mise en place d'un label de qualité** co-construit par les producteurs et les consommateurs du Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM) : le « **Système Participatif de Garantie (SPG) », alternative à la certification biologique** par une tierce partie. Grâce à l'appui de la Fondation, le RIAM a effectué un voyage d'études auprès du SPG français « Nature et Progrès » et a accueilli des SPG espagnol et italien. Ces échanges avec ces SPG en exercice depuis plusieurs décennies ont permis une consolidation du fonctionnement du SPG marocain qui, au terme d'une deuxième campagne de labellisation, a été octroyé à 26 fermes. Soumis à la reconnaissance d'IMANOR au niveau national et de l'IFOAM au niveau international, le SPG Agroécologie Maroc a par ailleurs été identifié avec 11 autres expériences à travers le monde comme une innovation alimentaire urbaine dont les impacts en termes de développement durable ont été étudiés dans le cadre du projet international URBAL ;



- Lançant en partenariat avec la Fondation High Atlas un **projet pilote d'arboriculture de montagne durable visant la plantation sur 2 ans de 20.000 amandiers et noyers au profit des agriculteurs de la commune rurale du Toubkal et leur accompagnement dans la conduite biologique** de cette activité depuis la plantation jusqu'à la commercialisation en passant par le greffage, l'entretien et la récolte. En 2019, 8.000 arbres ont été distribués pour être plantés et entretenus dans le respect des principes de l'arboriculture biologique. L'objectif de la Fondation à travers ce pilote est de tester la certification bio de groupement qui permettrait aux agriculteurs détenteurs de micro-vergers de mieux valoriser leur production fruitière. La capitalisation de cette expérience par la production d'outils pédagogiques et le développement d'une offre de financement adaptée est également prévue pour permettre la duplication de cette initiative dans d'autres zones de montagnes du Maroc ;



- Renforçant son **partenariat avec la coopération néerlandaise à l'issue d'une étude de diagnostic pour la conduite d'un projet pilote d'élevage laitier durable dans le bassin du Tadla**, consistant à délivrer, à travers un groupement de bureaux d'études techniques maroco-néerlandais, un accompagnement technique et managérial de 24 mois à une vingtaine d'éleveurs laitiers. En 2019, ont été sélectionnées les fermes pilotes clientes du CAM au sein des Directions Régionales de Benimellal et Fqih Ben Salah ainsi que le groupement de BET qui les amènera à produire plus avec moins de ressources naturelles ;
- Accompagnant le CAM dans la **négociation de la subvention associée à la ligne de crédit de l'Agence Française de Développement pour financer les investissements dans les projets agricoles et agro-industriels durables**. En effet, la Fondation participera à la mise en œuvre de l'assistance technique qui accompagnera les projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, de certification biologique et de valorisation des déchets agricoles, thématiques dans lesquelles la Fondation a conduit plusieurs projets pilotes avec des clients du CAM ;
- Partageant son expertise en tant qu'acteur engagé pour l'essor d'une agriculture durable et résiliente **en participant à différents événements régionaux, nationaux et internationaux** comme le Salon de l'économie circulaire Ecomondo à Rimini, le Forum Origine, Diversité et Territoires dédié à la transition agro-écologique à Lausanne. La Fondation a également organisé deux événements en 2019 :



- Une grande conférence en marge du SIAM en partenariat avec la FAO et la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de la Filière Biologique (FIMABIO) sur « L'agriculture durable : plusieurs voies vers une croissance inclusive et écologique » pour sensibiliser les agriculteurs et leurs partenaires institutionnels sur l'essor du bio et des autres formes d'agriculture durable dans les pays développés mais aussi émergents et la nécessité pour l'agriculture marocaine de saisir cette formidable opportunité.



- Une rencontre B2B à Agadir entre agriculteurs et opérateurs de recyclage de la Région Sous Massa pour leur présenter les solutions actuellement disponibles pour valoriser leurs déchets tant plastiques qu'organiques. L'objectif poursuivi par la Fondation était d'amener les plus grands producteurs horticoles, maraichers et agrumicoles de la Région Sous Massa émettant plus de la moitié des déchets agricoles du Maroc à s'inscrire dans l'économie circulaire en leur présentant les options de valorisation qu'elle a explorées avec son partenaire technique l'Association Agrotech Sous Massa.





## DEMARCHE RSE

### IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE

Banque universelle, le Crédit Agricole de Maroc propose des services financiers aussi bien au client particulier qu'au professionnel ou à l'entreprise et s'engage en faveur de l'agriculture et du développement socio-économique en milieu rural. Travaillant en coordination avec les pouvoirs publics, l'objectif de la Banque est de valoriser les activités agricoles et de stabiliser les populations rurales en améliorant durablement leur niveau de vie.

La Banque va au-delà de sa vocation commerciale car elle est investie d'une mission de service public qui se répartit en plusieurs actions :

- Faciliter l'accès des agriculteurs à des formes modernes et rentables d'exploitation ;
- Mobiliser l'épargne nationale au profit du développement rural ;
- Développer la bancarisation des agriculteurs et des ruraux par l'offre de services financiers adaptés ;
- Appuyer la création d'entreprises agricoles et améliorer leur accessibilité au crédit ;
- Promouvoir le conseil et l'expertise au profit des exploitants agricoles en vue d'accroître leur production ;
- Valoriser la production agricole par l'intégration agroindustrielle et la commercialisation ;
- Soutenir l'économie sociale de production et de services, relative à l'économie rurale.

### IMPACTS SUR LES COMMUNAUTES LOCALES

Par-delà sa mission primaire de Banque chargée du financement de l'agriculture et des activités de développement du monde rural, le GCAM s'est inscrit dans une logique de développement humain, économique et social de la population du pays.

Dans le domaine de l'engagement du GCAM vis-à-vis de la communauté, il a été défini cinq axes d'intervention pertinents et qui répondent aux directives des hautes instances nationales et à l'intérêt général du Royaume :

- L'environnement ;
- Le développement territorial ;
- La solidarité ;
- L'éducation ;
- La formation.

Aussi, une attention toute particulière est accordée à la promotion et la protection du patrimoine immatériel. Porté par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le cadre de la COP 22, l'initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) vise à réduire la vulnérabilité de l'Afrique, et de son agriculture, face aux changements climatiques.

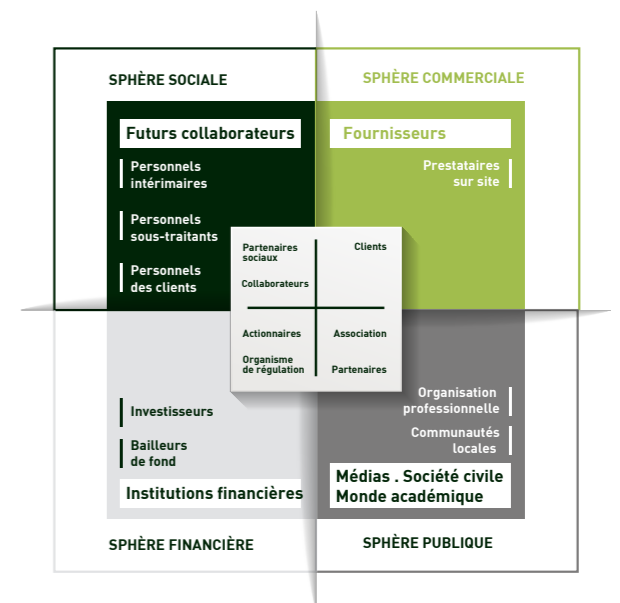
Cette initiative a un double objectif : d'une part mettre l'Adaptation de l'Agriculture Africaine au cœur des négociations climatiques et, d'autre part, favoriser la mise en œuvre des solutions, en particulier dans le cadre du Global Climate Action Agenda.

Conscient que la coopération Sud-Sud est une des clés du développement, le GCAM s'est engagé dans une politique de coopération en mettant ses outils et son savoir-faire à la disposition des partenaires africains et au soutien du développement des projets d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques.

### CONDITIONS DE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

L'identification des parties prenantes est la première condition à la mise en place d'un dialogue pour préparer un plan d'engagement robuste. En effet, pour assurer la durabilité de son développement, le GCAM échange avec ces parties prenantes directement ou indirectement affectées par ses activités : salariés, clients, fournisseurs, société civile, collectivités, etc, tant au niveau local qu'à l'échelle internationale.

Chaque partie prenante étant motivée par des enjeux qui lui sont propres, c'est à travers une démarche d'écoute et de dialogue continue, que le GCAM construit ses relations avec l'ambition d'aligner ses projets sur les attentes de l'ensemble des acteurs qui composent son écosystème d'affaire. En retour, le GCAM tient compte de l'expertise de



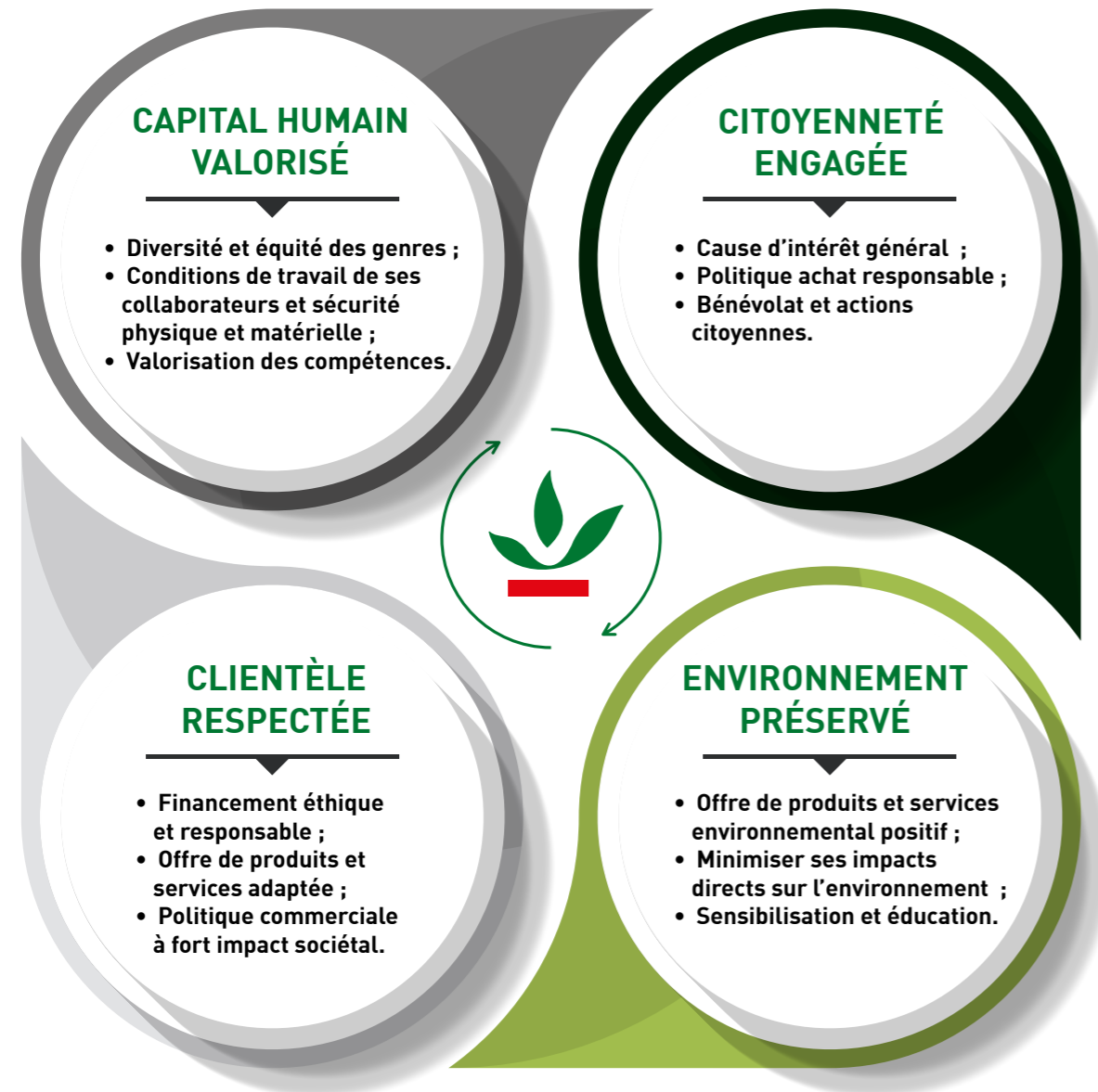
ses partenaires et bénéficie de leur implication pour répondre à ses propres enjeux environnementaux, sociaux ou économiques.

C'est pourquoi, et afin d'identifier les attentes prioritaires des différentes parties prenantes, une matrice de matérialité a été élaborée à la suite d'un diagnostic. Celle-ci fait ressortir plusieurs éléments encourageants sur la situation de la RSE comme la qualité de la protection sociale des collaborateurs, les contributions aux causes d'intérêt général du GCAM, la loyauté des messages publicitaires et le respect des fournisseurs.

## OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS DE LA BANQUE EN MATIERE DE RSE

Suite à l'identification des parties prenantes qui composent l'écosystème du GCAM, et de leurs attentes, c'est conscient de l'importance de l'adoption d'une politique RSE transparente, que le Groupe s'est engagé sur différents objectifs en concertation avec les entités opérationnelles. Ceux-ci portent sur les problématiques liées aux droits humains, aux ressources humaines, à l'environnement, à la prévention de la corruption, au respect de la saine concurrence, à la gouvernance, au volet clientèle et aux fournisseurs ainsi qu'à l'engagement sociétal.

Le GCAM s'est dès lors doté d'une stratégie globale intégrant toutes les dimensions du développement durable. Articulée autour de 4 axes et de 12 engagements, notre charte RSE vise à offrir un cadre respectueux de nos clients, valorisant nos collaborateurs, préservant l'environnement tout en contribuant au développement socio-économique de notre pays. Cette charte a, par ailleurs, fait en 2019 l'objet d'une diffusion large auprès des collaborateurs du GCAM mais aussi à un public plus large à travers le réseau d'agences.



Source : CAM





# EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET BANCAIRE

- CONJONCTURE ECONOMIQUE
- SECTEUR BANCAIRE



## CONJONCTURE ECONOMIQUE



Durant l'exercice 2019, la croissance économique marocaine a connu un ralentissement en s'affichant à +2,3% contre +3,0% l'année précédente. Cette décélération est essentiellement due au recul de la valeur ajoutée agricole à -4,3% en 2019, sous l'effet d'une pluviométrie défavorable. Pour leur part, les secteurs non agricoles ont poursuivi leur reprise en enregistrant une progression de +3,3%, essentiellement tirée par la croissance constatée dans le secteur des services, et ce, malgré le trend défavorable des activités du secteur secondaire (ralentissement des activités extractives et des industries de transformation).

### BALANCE COMMERCIALE

En 2019, le déficit commercial a enregistré un léger creusement de 3,1 milliards à 209 milliards de dirhams, résultat d'un accroissement de +9,6 milliards des importations, plus important que celui des exportations (282 milliards de dirhams à fin décembre 2019 contre 275,4 milliards de dirhams en 2018). Le taux de couverture, quant à lui, ressort à 57,4% au lieu de 57,2% un an auparavant, soit une amélioration de 22 points de base.



Les réserves internationales nettes ont progressé de +6,1% à 244 milliards de dirhams à fin décembre 2019, soit l'équivalent de 5 mois d'importations de biens et services.

### RESERVES EN DEVISE

### DEMANDE INTERIEURE

Pour sa part, la demande intérieure s'est améliorée de 3% (soit une contribution à la croissance du PIB de 2 points de pourcentage) essentiellement portée par la consommation des ménages et en dépit de la modération des revenus des ménages liée au ralentissement de l'activité agricole et à une quasi-stagnation des transferts des MRE.



### INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION

En 2019, le taux d'inflation annuel s'est établi à +0,2%, en ralentissement comparativement à l'année 2018 où il s'affichait à 1,9%.

### FINANCES PUBLIQUES

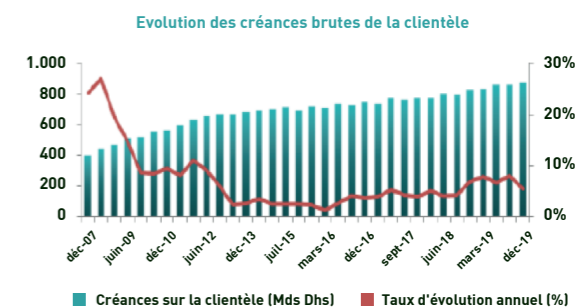
A fin décembre 2019, la situation des charges et des ressources du Trésor fait apparaître un déficit de 46,7 milliards de dirhams contre 40,9 milliards de dirhams à fin décembre 2018.



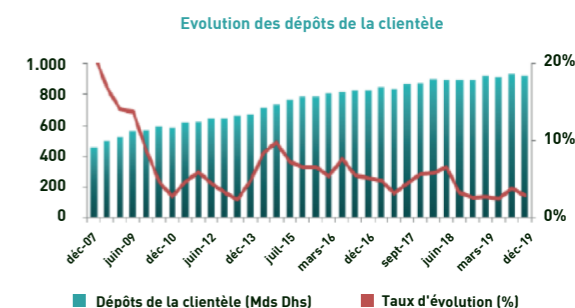
## APERÇU DU SECTEUR BANCAIRE & FINANCIER

### ACTIVITE

Au terme de l'exercice 2019, le total des crédits bancaires du secteur marque une progression de +5,6% par rapport à fin 2018. Cette performance est principalement due à la hausse des crédits de trésorerie de +12,1%, des crédits à l'équipement (+4,3%), des crédits aux particuliers (+2,8%) et enfin, dans une moindre mesure, des crédits aux promoteurs immobiliers (+2,3%).



Durant la période analysée, l'encours global des dépôts de la clientèle est en hausse de +2,7%, porté par l'augmentation des ressources à vue (+5,5%) et la hausse des comptes d'épargne (+4,6%). Les dépôts à terme affichent, quant à eux, une baisse de -5,4%.



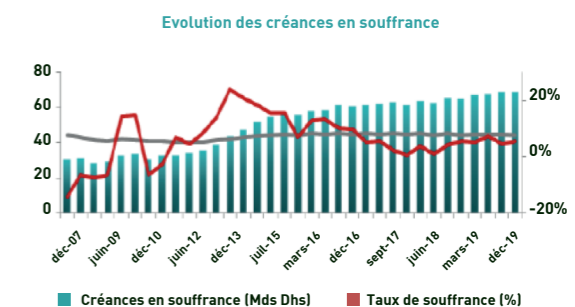
Par ailleurs, les créances en souffrance enregistrent une hausse de +5,6%, pour un taux de contentieux sectoriel se stabilisant à 7,8%. Le taux de couverture ressort, quant à lui, à 68,9% en hausse de +75 points de base par rapport à l'exercice 2018.

### MARCHE BOURSIER

La bourse des valeurs de Casablanca clôture l'année 2019 sur des performances respectives de +7,1% et de +7,4% pour le MASI et le MADEX.

Durant la même période, les volumes échangés sur le marché central sont en recul de 16% et s'élèvent à 31,2 milliards de dirhams.

La capitalisation globale du marché s'est établie à 626,6 milliards de dirhams, en augmentation de 44,5 milliards de (+7,6%).



### MARCHE MONETAIRE ET OBLIGATAIRE

Durant l'exercice 2019, les besoins des banques en termes de liquidité se sont légèrement creusés, se situant à 77 milliards de dirhams en moyenne.

Aussi, les taux appliqués sur le marché des bons du Trésor ont connu un trend à la baisse, les variations négatives les plus notables ayant concerné les maturités du moyen/long terme (entre -18 et -49 points de base).

Par ailleurs, il est à noter que la sortie du Maroc sur le marché financier international opérée le 21 novembre 2019 a permis la levée d'un EUROBOND d'un milliard d'euros assorti d'une maturité de 12 ans et d'un spread de 139,7 points de base, correspondant à un taux d'intérêt de 1,5%.



# GRUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC BILAN 2003-2019

- GRANDES ETAPES DE DEVELOPPEMENT 2003-2018
- FAITS MARQUANTS ET PERFORMANCE 2019
- PERFORMANCES DES PRINCIPALES FILIALES DU GROUPE



## GRANDES ETAPES DE DEVELOPPEMENT 2003 - 2018

Tout en mettant un point d'honneur à assurer la réussite des actions menées dans le cadre de la mission de service public dont il est investi, le Groupe Crédit Agricole du Maroc multiplie les moyens mobilisés afin d'accomplir tous les objectifs fixés par ses divers plans stratégiques en termes de développement de nouveaux relais de croissance et d'expansion de l'activité

### 2003

- Transformation en Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, dénommée « Crédit Agricole du Maroc » régie par la loi relative aux Sociétés Anonymes ainsi que par la loi relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle, réforme traduisant la volonté des pouvoirs publics de doter le CAM de modes de gouvernance aptes à lui permettre de répondre aux exigences de ses clients et de ses actionnaires (actions détenues par l'état à 100%).

### 2004

- Lancement du plan d'action sociale CAP 2008 ;
- Mise à niveau des process et des outils de gestion (système d'information, système comptable, contrôle interne...).

### 2005

- Signature du contrat programme Etat-CAM 2005-2008 portant principalement sur la restructuration financière du CAM par l'ouverture de son capital à des partenaires autres que l'Etat ;
- Intégration de la BMAO et de la banque commerciale de la BNDE ;
- Augmentation du capital social pour le porter à 2,8 milliards de dirhams et ouverture du capital aux partenaires stratégiques.

### 2006

- Institution du Comité d'investissement, chargé d'élaborer la stratégie d'intervention du CAM sur les marchés financiers.

### 2007

- Création du Pôle Vert dédié au développement du secteur agricole et du monde rural ;
- Adoption d'une organisation pour la mise en place du programme de refonte du système d'information « Phœnix ».

### 2008

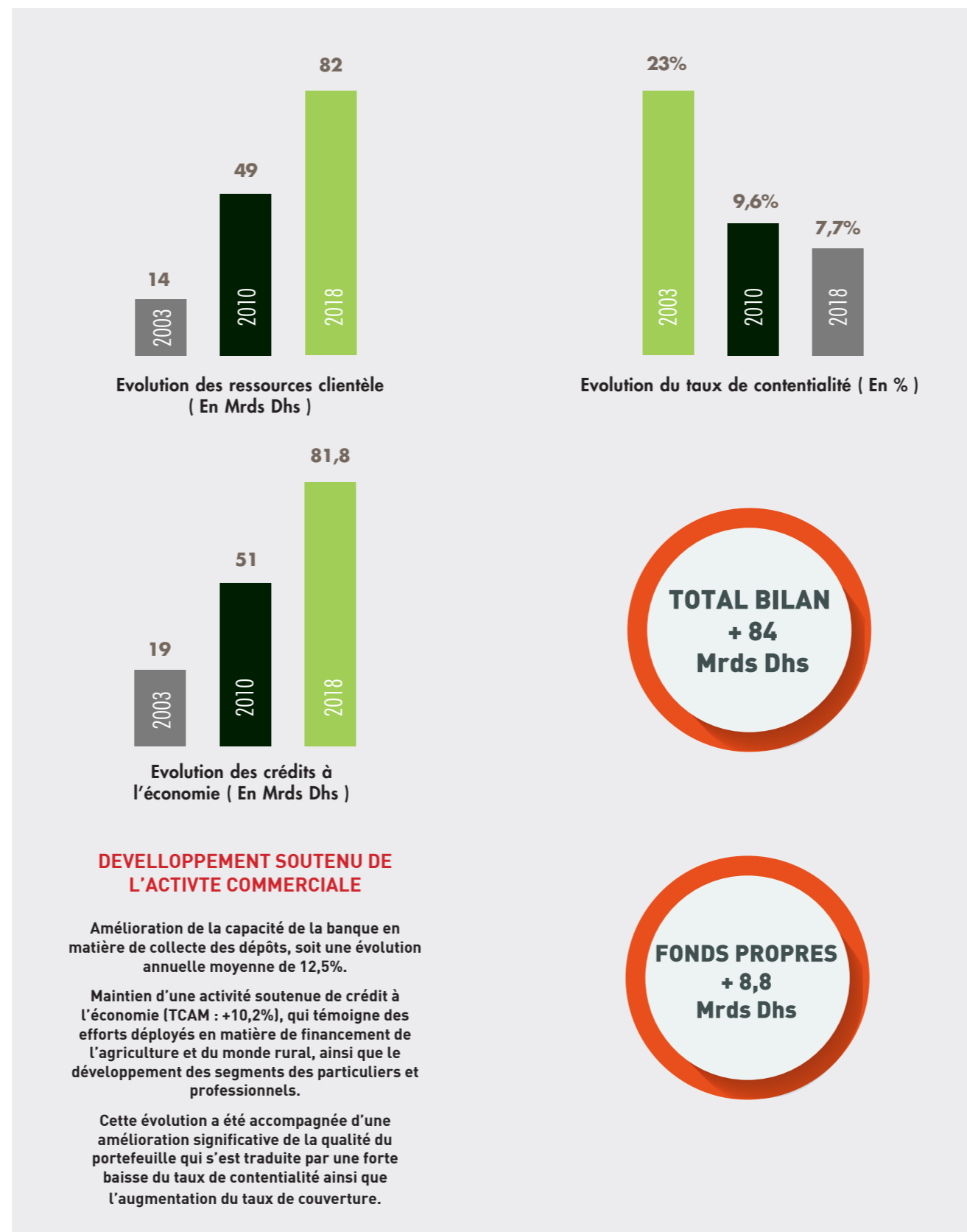
- Contribution à la mise en place des nouvelles procédures d'octroi des aides financières de l'Etat ;
- Première année de certification des comptes sans réserve des CAC ;
- Réorganisation de l'organigramme du CAM ;
- Adhésion au régime de retraite complémentaire RECORE.

### 2009

- Accompagnement du Plan Maroc Vert par la mobilisation d'une enveloppe de 20 milliards de dirhams sur la période 2009-2013, et ce au travers d'une offre structurée par filière ;
- Mise en place du plan stratégique 2009-2013.

### 2010

- Augmentation de capital portant le capital du CAM à 3,46 milliards de dirhams ;
- Signature d'une convention avec le Ministère de l'Agriculture et de



la Pêche maritime, pour le financement de 35.000 producteurs agricoles bénéficiant du programme de développement et de réhabilitation du palmier dattier ;

- Création du Réseau de la Micro finance Solidaire (RMS).

### 2011

- Mise en place du Système d'Information des Opérations Bancaires (SIOB), couvrant l'essentiel des opérations au niveau des points de vente, en plus de certains processus métiers transverses ;
- Emission de Certificats de Dépôt pour un montant de 4 milliards de dirhams et un plafond de 8 milliards de dirhams ;
- Lancement de l'opération de réhabilitation financière des petits agriculteurs ;
- Démarrage de l'activité de Tamwil Al Fellah ;
- Lancement du nouveau portail Fellah-Trade ;
- Création de la société de gestion d'actifs « CAM Gestion » qui a reçu l'agrément pour la commercialisation de trois Fonds : CAM ACTIONS, CAM OBLIGATIONS et CAM MONETAIRE.

### 2012

- Renforcement du système de contrôle par la mise en place d'un bloc « sécurité et contrôle » composé de quatre grandes structures distinctes ;
- Achèvement de la cartographie des risques opérationnels ;
- Mise en place d'une charte de la déontologie du Groupe CAM ;
- Mise en place d'un dispositif exceptionnel d'accompagnement des agriculteurs victimes de la sécheresse par la mobilisation d'une enveloppe de 1 milliard de dirhams à travers le lancement de 3 nouveaux produits.

### 2013

- Signature devant sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président de la République Française, d'une convention de financement pour un montant de 20 Millions d'euros entre l'Agence Française de Développement et Tamwil El Fellah ;
- Réalisation d'une titrisation d'actifs immobiliers par la création du fonds à compartiments IMMOVERT avec une première sortie sur le marché 534 MDH ;
- Lancement du projet « ECLORE » dans le cadre du déploiement de la stratégie de développement du Marché des particuliers et professionnels qui vise à améliorer l'efficacité commerciale, industrialiser la fonction Marketing et fluidifier les interactions entre le Réseau et le Siège.

### 2014

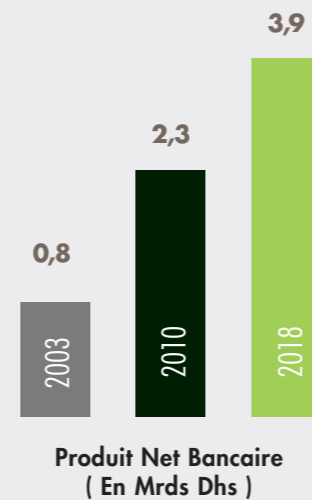
- Poursuite de l'extension du réseau dans le cadre du plan CAP 2016 par la création de 44 agences ;
- Création de 3 comités émanant du conseil de surveillance : Comité grands risques, comité de rémunération et de nomination et comité d'investissement ;
- Finalisation du projet de la revue de la politique générale des crédits corroborés par la formalisation des procédures d'octroi, de recouvrement et de contentieux ;
- Déploiement de la stratégie « PARTICULIERS & PROFESSIONNELS » résultant du projet ECLORE ;
- Mise en place d'un régime de retraite complémentaire au profit de tous les collaborateurs du GCAM.

## 2015

- Création du fonds Immovert II, de titrisation d'actifs immobiliers pour un montant de 398 millions de Dhs, en Mai 2015 ;
- Le GCAM a lancé un produit de mécanisation dénommé « MAKNANA ». Il a également signé une convention avec l'Association Marocaine des Importateurs, permettant aux agriculteurs d'accéder plus facilement aux engins dont ils ont besoin ;
- Le 30 avril, en marge du SIAM, le Groupe CAM, a organisé en partenariat avec le magazine international Les Afriques un forum sur le financement de l'agriculture en Afrique et le soutien du développement du secteur agricole en Afrique ;
- Clôture avec succès de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 900 MDH avec un taux de souscription supérieur à 2,7 fois ;
- Signature de 2 conventions d'emprunts extérieurs avec la KfW et le Fonds Arabe de respectivement 50 Millions d'euros et 50 Millions USD ;
- Acquisition de la société de bourse MSIN et cession des parts de CDG Capital Bourse ;
- Signature d'une convention entre le GCAM et le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts pour la Lutte Contre la Désertification et mise en place du dispositif « Carte Verte » visant à verser les commissions générées lors des paiements par cartes monétaires dans des projets de préservation des écosystèmes forestiers ;
- Mobilisation d'une enveloppe additionnelle de 5 Milliards de Dirhams pour accompagner les agriculteurs lors de la campagne agricole 2015-2016 ;
- Mobilisation d'une enveloppe supplémentaire de 1,5 Milliards de Dirhams pour permettre aux agriculteurs de faire face aux difficultés liées aux conditions climatiques (Dans le cadre des programmes AL GHARS, LAKSIBA, FILAHA RABIIYA).

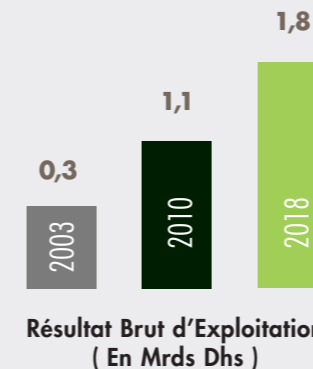
## 2016

- Lancement de l'opération de soutien aux agriculteurs et mobilisation d'une enveloppe de 1.5 milliards de Dhs pour lutter contre les effets du retard de pluies.
- Participation à la 11<sup>ème</sup> édition du SIAM et organisation de la 3<sup>ème</sup> édition du Forum du financement de l'agriculture en Afrique.
- Sponsoring des événements suivants : la MED COP 22, le Forum marocain sur les métiers verts et la conférence de Rabat pour le développement Durable.
- Signature d'une convention de prêt avec le fonds arabe de développement économique et social pour un montant de 50 millions de dollars.
- Signature d'une convention de prêt de 60 millions d'euros avec l'Agence Française du Développement.
- Signature de la convention de l'auto entrepreneur avec Barid Al Maghrib.
- Le CAM a reçu l'autorisation pour la création d'une banque participative en joint-venture avec la banque islamique de développement.
- Poursuite de la stratégie de développement à travers la promotion de CAM digital, notamment la banque en ligne rendant l'ensemble des services fournis par la banque plus accessibles.
- Mise en œuvre des mécanismes d'accompagnement du chantier régionalisation à travers : la mise en cohérence du système de gouvernance ;
- Organisation de l'administration centrale du Groupe et conception d'une structuration territoriale en interaction avec l'environnement externe.

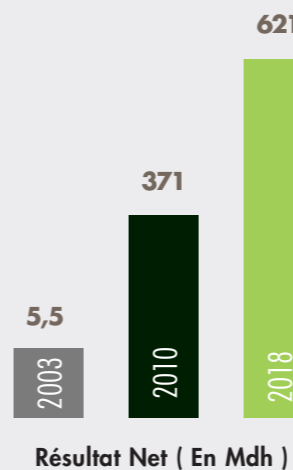


### LE PRODUIT NET BANCAIRE TIRE PROFIT DE LA PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

Au terme de l'exercice 2018, le Produit Net Bancaire du Groupe Crédit Agricole du Maroc frôle les 4 Milliards de Dirhams, confirmant ainsi le trend à la hausse amorcé au début de la période analysée. Cette performance est due à l'effet conjugué de la réussite de la politique de dynamisation commerciale en termes de distribution de crédits et de la maîtrise des charges d'intérêt via la baisse du taux moyen de rémunération des Dépôts.



Durant la période analysée (2003-2018) Le Résultat Brut d'Exploitation de la Banque a connu un taux de croissance annuel moyen de 13%.



Avec 621 Millions de dirhams, le Groupe Crédit du Maroc clôture l'exercice 2018 avec un Résultat Net Consolidé dépassant pour la première fois le palier des 600 Millions de Dirhams. Cette croissance est liée essentiellement à la mise en place d'un ensemble d'actions visant à maîtriser les charges d'exploitation et le coût du risque ainsi que le développement du dispositif de recouvrement des créances.

- Coopération SUD-SUD : Signature d'un mémorandum d'entente entre le GCAM et Development Bank of Rwanda, ainsi que Tanzania Agricultural Development Bank. Signature d'un protocole d'accord entre le GCAM et MIROVA, en ligne avec les objectifs de l'initiative AAA et portant sur le déploiement du fonds LDN dont MIROVA est gestionnaire. Ce fonds d'un montant cible de 300 millions de dollars est exclusivement dédié au soutien et au financement des projets de restauration et de gestion durable des terres.
- Constitution d'un réseau africain de partenaires.
- Clôture avec succès de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 600 MDH (avec un taux de souscription supérieur à 2,8 fois).

## 2017

- Clôture avec succès de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1 Milliard de Dirhams (Maturités 10 ans) avec un taux de souscription supérieur à 4,2 fois le montant de l'opération ;
- Le CAM a procédé, pour la première fois au Maroc, à une opération de titrisation des crédits à la consommation pour un montant global de 585 Millions de Dirhams ;
- Lancement effectif de la banque participative AL AKHDAR BANK ;
- Signature d'une convention de partenariat entre le Maroc et le Sénégal pour la mise en place d'un dispositif de financement supporté par la BCP et le CAM en faveur de la petite agriculture et du milieu rural au Sénégal (1,5 Millions d'euros) ;
- Signature d'un Mémorandum d'entente portant sur le financement de la petite agriculture entre le CAM et l'Agriculture Development Bank (ADB) lors de la visite royale à la République du Ghana ;
- Signature d'un Mémorandum d'entente entre le Groupe Crédit Agricole du Maroc et la Banque de développement de Zambie ;
- Coup d'envoi d'un nouveau dispositif d'accompagnement financier de l'Industrie agro-alimentaire (IAA) en ligne avec le Contrat-programme signé en marge des Assises nationales de l'Agriculture entre le Gouvernement et les opérateurs du secteur agroalimentaire ;
- Obtention du trophée de la "Banque socialement responsable de l'année en Afrique" lors de la cérémonie de remise des prix de la 11<sup>ème</sup> édition de "l'African Banker Awards" ;
- Obtention du Label RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de la CGEM ;
- Tamwil El Fellah obtient le Certificat de Mérite du Financement Durable en Allemagne The Karlsruhe « Sustainable Finance Award 2017 ».

## 2018

- Lancement des contrats de responsabilité au niveau des CAM Régions et des différents centres de coût et de profit en vue d'accroître l'efficacité opérationnelle du CAM ;
- Lancement de la refonte de la fonction de bancassurance avec la commercialisation de nouveaux produits ;
- Mise en place de CAM Mobile ;
- Le CAM primé par l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD) en tant que meilleure institution de financement du développement en Afrique en 2017 ;
- Création de CAM LEASING : filiale Leasing spécialisée dans l'agroalimentaire.

## FAITS MARQUANTS 2019



### EXPANSION DE L'ACTIVITE & DEVELOPPEMENT DES RELAIS DE CROISSANCE

- Démarrage de l'activité de « CAM Leasing », filiale du Crédit Agricole du Maroc spécialisée dans l'agroalimentaire et les machines agricoles ;
- Le CAM obtient l'autorisation pour la création d'une société spécialisée dans l'intermédiation d'assurance appelée « CAM COURTAGE ».



### DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

- Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel d'un montant de 850 MDH avec un taux de souscription de 2,49 fois ;
- Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 450 MDH (Maturités 10 ans) avec un taux de souscription de 5,0 fois ;
- Augmentation du plafond du programme d'émission de certificats de dépôt à 10 Milliards de Dirhams contre 8 Milliards de Dirhams auparavant.



### PARTENARIATS

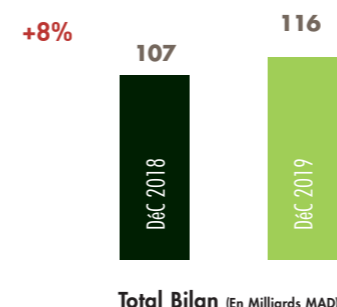
- Le Crédit Agricole du Maroc rejoint le programme "WOMEN IN BUSINESS" de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement visant la mise en place d'une ligne de crédit de 20 millions d'euros dédiée aux TPME agricoles dirigées par des femmes ;
- Signature avec la KfW d'une convention d'assistance technique de 500.000 Euros pour soutenir la banque verte dans la réalisation du projet d'élaboration d'une carte de rentabilité des activités agricoles et rurales ;
- Signature d'un accord de partenariat avec le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts visant la préservation et la réhabilitation de la cédraie du Moyen Atlas ;
- Al Akhdar Bank a signé deux protocoles d'accord avec "Wifak Bank" de la Tunisie et Trustbank Amanah de Suriname ;
- Signature avec l'AFD d'une convention de prêt de 50.000.000 Euros pour le financement des exploitations agricoles et des unités agro-industrielles privées en zone rurale pour des investissements d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de pompage solaire.



### DISTINCTIONS

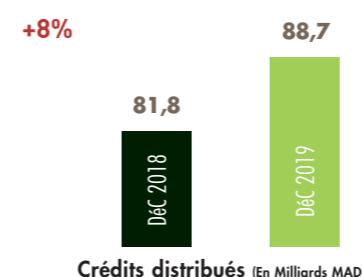
- Désignation du CAM comme meilleure institution africaine de financement du développement. Cette distinction, obtenue pour la quatrième fois consécutive, consacre le business model du groupe bancaire et sa capacité à accompagner l'ensemble des composantes du monde agricole et rural notamment les plus vulnérables ;
- Gratification du Groupe CAM pour la création de valeur disruptive et pour la solution « poste de travail agile » ;
- Nomination en tant que meilleure institution bancaire en matière d'inclusion financière numérique dans le monde arabe ;
- Consécration de Tamwil Al Fellah en Allemagne. Tamwil Al Fellah a reçu le certificat de mérite 2019 dans la catégorie "financement exceptionnel de projets durables" ;
- Le CAM remporte le trophée RSE pour l'inclusion financière lors de la 6<sup>ème</sup> édition de la conférence "Tendances marketing & communication".

## PERFORMANCE ET ACTIVITE DU GROUPE CHIFFRES CLES CONSOLIDES 2019



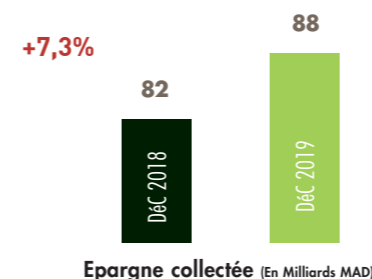
### UNE PERFORMANCE FINANCIERE CONFIRMEE

Dans la continuité des performances exceptionnelles réalisées durant l'exercice précédent, le Groupe Crédit Agricole du Maroc enregistre une progression de 8% de son total bilan, soit un encours de 116 Milliards de Dirhams.



### RENFORCEMENT DE LA DYNAMIQUE DE FINANCEMENT

Dans le cadre de la poursuite des efforts mobilisés par l'ensemble de ses canaux de financement (la Banque universelle, Tamwil El Fellah, La Fondation ARDI pour le microcrédit et Al Akhdar Bank), le Groupe Crédit Agricole du Maroc clôture l'exercice 2019 avec un encours de crédits distribués de 88,7 Milliards de Dirhams, réalisant ainsi une progression de 8% comparativement à l'exercice précédent.

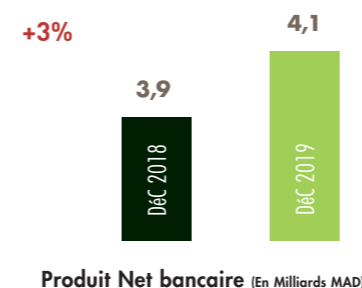


### MOBILISATION SOUTENUE DE L'EPARGNE

Tout au long de l'exercice 2019, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a renforcé les moyens déployés pour l'appui à sa stratégie commerciale axée sur la diversification de l'épargne collectée en accordant une attention toute particulière à l'accroissement des comptes à vue qui s'affichent désormais à 40,5 Milliards de Dirhams (+8%) Ainsi, le Groupe marque une progression de 7,3% de l'encours global de ses ressources en le portant à plus de 88 Milliards de Dirhams contre 82 Milliards de Dirhams à fin décembre 2018.

En KDH	2018	2019
Créances brutes sur la clientèle	81 582 747	88 242 441
Dépôts de la clientèle	75 048 898	79 109 012
<b>RATIO DE TRANSFORMATION</b>	<b>108,71%</b>	<b>111,55%</b>

Par ailleurs, le taux de transformation du GCAM ressort à 111,55% en hausse de 2,84 points par rapport l'exercice 2018.



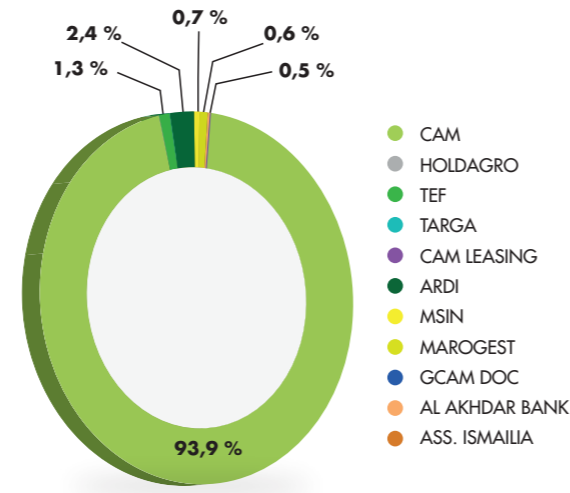
### UN PRODUIT NET BANCAIRE PORTE PAR L'ACCROISSEMENT DE L'ACTIVITE

Au 31 Décembre 2019, le Produit Net Bancaire du Groupe Crédit Agricole du Maroc franchit le seuil des 4 Milliards de Dirhams, réalisant ainsi une progression de 3% par rapport à fin Décembre 2018. La performance réalisée est due à une hausse de la Marge d'Intérêt Commerciale et du Résultat des Opérations de Marché.

Au terme de l'exercice 2019, la répartition du PNB du Groupe CAM par Pôle d'activité fait ressortir la prépondérance de la banque de détail avec un poids de 94%. Le micro-crédit quant à lui représente 2,4% du PNB consolidé.

L'analyse de la contribution des filiales fait ressortir la répartition suivante :

- Le PNB consolidé du GCAM est principalement dû au PNB enregistré par le CAM (94%) ;
- La contribution des filiales reste très minoritaire et fait principalement ressortir ARDI (2,4%), ainsi que TEF (1,3%) et le duo MSIN/MAROGEST (1,3%).



### AMELIORATION DE LA CAPACITE BENEFICIAIRE

Au terme de l'exercice 2019, le résultat brut d'exploitation est en baisse de 5,06% par rapport à 2018, pour s'établir à 1,71 Mrds Dhs. Cette évolution s'explique essentiellement par une augmentation des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles de 65,10% (+161 MDH) suite à l'impact de l'application de la norme IFRS 16 (dotations sur droits d'utilisation).

Le coefficient d'exploitation du GCAM s'est établi à 47,89%, en amélioration de 41 points de base par rapport à l'exercice précédent, suite à une progression du PNB et une maîtrise de l'évolution des charges générales d'exploitation.

Avec un Résultat Net Consolidé de 620 Millions de Dirhams (au même niveau que l'exercice précédent) et un Résultat Net Part du Groupe de 636 Millions de Dirhams (+2% comparativement à fin Décembre 2018), le Groupe Crédit Agricole du Maroc clôture l'exercice 2019 en enregistrant une performance en ligne avec ses objectifs stratégiques.

La répartition du RPNG du Groupe CAM par Pôle d'activité fait ressortir la prépondérance de la banque de détail (666 MDH), la gestion d'actif (6 MDH), le financement spécialisé (4 MDH) et enfin de micro-crédit (0,6 MDH). L'apport des autres activités en termes de RNPG est déficitaire avec :

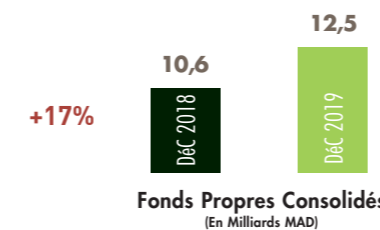
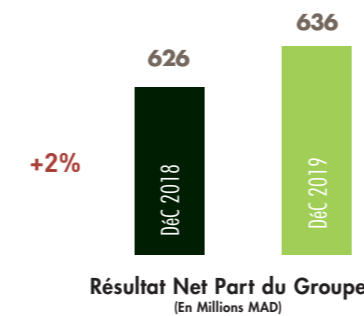
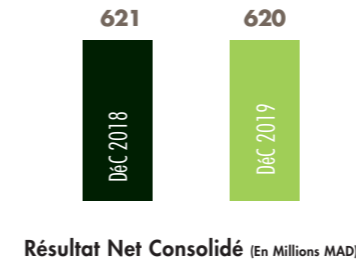
- 28 MDH pour la banque participative ;
- -7 MDH pour la Banque de Financement et d'Investissement.

Enfin, la participation des filiales au RPNG du Groupe CAM fait ressortir la prépondérance de la part du CAM avec 402 MDH.

Le duo MSIN/ MAROGEST représente 23 MDH, la fondation ARDI totalise 6 MDH et l'AIMC quant à elle ne participe qu'à hauteur de 1,2 MDH.

En KDH	2018	2019	Δ%
PNB	3 970 684	4 073 249	3%
Charges générales d'exploitation	1 917 785	1 950 814	2%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	247 125	407 995	65%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>1 805 774</b>	<b>1 714 440</b>	<b>-5%</b>

En KDH	2018	2019	Δ%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 062 585</b>	<b>783 666</b>	<b>-26%</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	224 207	68 895	-69%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>838 378</b>	<b>852 561</b>	<b>2%</b>
Impôts sur les bénéfices	217 217	233 063	7%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>621 161</b>	<b>619 498</b>	
Résultat hors groupe	-4 943	-16 180	
<b>RPNG</b>	<b>626 104</b>	<b>635 678</b>	<b>2%</b>



En KDH	2018	2019
Ratio de fonds propres de base	10,19%	10,57%
Ratio de solvabilité	14,09%	14,43%



### REINFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIERE

Au cours de l'exercice 2019, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a procédé au renforcement de son Tier One (10,57% en 2019) à travers la mise en place d'un plan d'actions spécifique : l'optimisation du bilan et de l'hors bilan, le renforcement des fonds propres de base à travers l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles pour un montant de 850 Millions de Dirhams ainsi que le renforcement des fonds propres complémentaires à travers l'émission d'obligations subordonnées pour un montant de 450 Millions de Dirhams.

Grâce à la réussite de l'ensemble des opérations menées, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a pu hisser l'encours de ses Fonds Propres consolidés à 12,5 Milliards de Dirhams, soit une progression de 17% comparativement à l'exercice précédent.

### UNE MEILLEURE COUVERTURE DU RISQUE

Au terme de l'exercice 2019, le Crédit Agricole du Maroc renforce sa politique de provisionnement pour s'immuniser contre certains risques sectoriels en portant son encours de provisions pour risques généraux à environ 1 Milliard de Dirhams, soit 1,5% de l'encours sain des crédits à la clientèle. Ainsi, le Crédit Agricole du Maroc affiche un taux de couverture des créances en souffrance de 71%.

### PERSPECTIVES DU GROUPE

Au vu des réalisations enregistrées en 2018, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a procédé, durant l'exercice 2019, au réajustement du plan AFAK 2021.

Le nouveau plan stratégique rebaptisé «CAP 2023 » a été mis en place par le GCAM en vue d'aligner sa stratégie avec les transformations de son environnement, consolidant ainsi son statut de banque universelle innovante, humaine et engagée au service de l'économie du pays et du monde rural.

## PERFORMANCES DU CAM ET DES PRINCIPALES FILIALES DU GROUPE

Au terme de l'exercice 2019, les performances générales réalisées par les principales filiales du Crédit Agricole du Maroc permettent de dresser un bilan positif aussi bien en termes d'atteinte des objectifs fixés qu'en termes de poursuite des orientations stratégiques du Groupe.

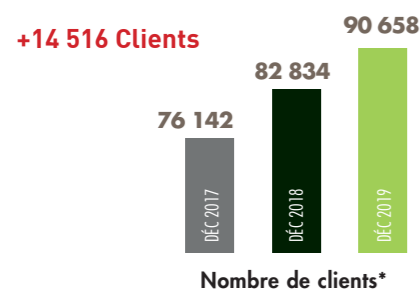
### CREDIT AGRICOLE DU MAROC

Principal contributeur aux performances du GCAM, la Banque du Groupe a initié un effort commercial soutenu au cours de l'année 2019. En effet, le produit net bancaire social du CAM s'est établi à 3,8 Milliards de Dirhams, en progression de 4% comparativement à l'année précédente.

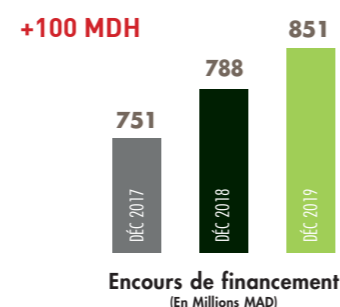
En KDH	PNB. Déc.18 3 619	Δ 151	PNB. Déc.19 3 770
Marge d'intérêts	2 865 79%	47	2 912 77%
Marge sur commissions et autres	754 21%	105	858 23%

### TAMWIL EL FELLAH

Plus de 90 000 Clients dont 642 coopératives, un total de 54 agences pour un encours global de 851 Millions de Dirhams (+8% par rapport à l'exercice précédent), autant de données prouvant l'engagement sans cesse renouvelé de Tamwil El Fellah envers les agriculteurs relevant du Plan Maroc Vert.

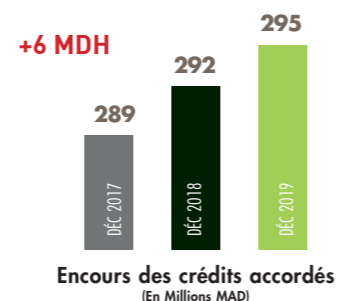
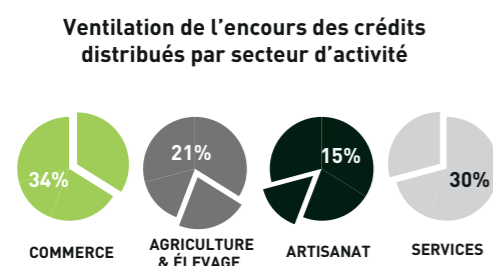


\*Dont 23.000 adhérents à des coopératives agricoles enregistrés dans les livres du CAM pour le compte de TEF



### LA FONDATION ARDI

La fondation ARDI clôture l'exercice 2019 en réitérant son soutien indéfectible au développement socio-économique de la population rurale relevant du financement solidaire. En effet, la Fondation a porté son encours de financement à 295 millions de Dirhams touchant quatre secteurs d'activité : l'agriculture et l'élevage (21%), le commerce (34%), l'artisanat (15%) et les services (30%).



### MAROC SERVICES INTERMEDIATION (M.S.IN)

Courant 2019, la société M.S.IN a réalisé des avancées majeures au niveau de son organisation, notamment au niveau de son système d'information : couverture fonctionnelle, adaptation des infrastructures, de l'architecture du SI, pilotage opérationnel et d'efficacité du SI. Par ailleurs, l'activité de la société a montré une forte résilience malgré la conjoncture fluctuante :

#### INTERMEDIATION

Le volume réalisé par M.S.IN sur l'année 2019 a concerné les institutionnels, les OPCVM, les personnes morales et physiques résidentes et étrangères.

Ainsi, le volume total réalisé par M.S.IN s'élève à 4 722 millions de dirhams, en forte hausse de 106% par rapport à l'année précédente. Quant au marché, ce dernier a connu une hausse de 43% revenant au dynamisme important des transactions de blocs.

#### CONSERVATION

A fin Décembre 2019, les actifs en dépôt auprès de M.S.IN ont atteint 2 944 MDH, dont 1 342 MDH en actions et 1 602 MDH en OPCVM. Le total des actifs en conservation est en hausse de 8% par rapport à la moyenne 2017-2018.

#### LA GESTION DE PORTEFEUILLE - LE CONSEIL

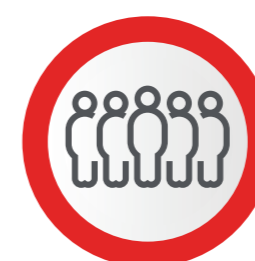
Sur l'année 2019, l'activité de gestion de portefeuille a été maintenue malgré un contexte moyennement favorable. Ainsi, 90% des portefeuilles gérés ont surperformé le marché. L'actif sous gestion sous mandat passe à 42 millions de dirhams soit une baisse de 8% s'expliquant principalement par un rachat partiel d'un client.

### AL AKHDAR BANK (AAB)

En 2019, Al Akhdar Bank a progressivement augmenté son rythme de croissance compte tenu des challenges internes et externes :



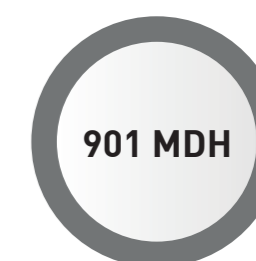
18 AGENCES



4 815 COMPTES



DÉPÔTS



FINANCEMENTS MOURABAHA

AL AKHDAR BANK a démarré officiellement son activité bancaire participative depuis l'ouverture de l'agence Rabat en Novembre 2017. Par ailleurs, et en vue d'assurer une présence dans toutes les régions du Royaume et d'assurer la couverture des principales localités, Al Akhdar Bank a fait de l'extension géographique son principal challenge pour les années 2018 et 2019.

En effet, le rythme d'ouverture d'agences est resté assez soutenu :

- 1<sup>er</sup> Semestre : Rabat Piétri, Témara, Ait Melloul, Salé
- 2<sup>ème</sup> Semestre : Meknès, Tétouan, Béni Mellal, Fès

Le choix de l'implantation géographique a été guidé par la nécessité de couvrir les grands centres urbains ainsi que les périphéries rurales à fort potentiel, et ce conformément à la stratégie et au business plan de ABB. Ce positionnement permettra de sécuriser la performance commerciale et de développer l'activité dans les zones urbaines, tout en préparant progressivement l'introduction des produits participatifs dans le milieu rural et agricole.

Les points de vente dédiés aux clients sont aménagés selon des normes bien définies, l'objectif étant d'avoir un réseau unique, homogène et répondant aux mêmes standards et qui offre un espace accueillant et chaleureux à la clientèle et des conditions ergonomiques favorables pour les collaborateurs offrant aux clients le meilleur de l'agence de proximité et de la banque digitale.

AL AKHDAR BANK développe un réseau d'agences dédié client et jouissant d'une forte vocation commerciale, de ce fait certaines mesures ont été adoptées :

- L'adaptation des horaires d'ouverture/fermeture pour répondre aux besoins de proximité & de disponibilité des clients ;
- Des horaires de fermetures des agences plus tardives durant la période de lancement ;
- L'application des horaires adaptés pour la journée du vendredi.



# DONNEES FINANCIERES DU GROUPE

- RAPPORT DU DIRECTOIRE E L'ASSEMBLEE GENERALE
- OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
- ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
- ETATS FINANCIERS SOCIAUX



# RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Directoire du Crédit Agricole du Maroc propose d'affecter le Bénéfice Net de l'exercice 2019 selon la répartition suivante :

Bénéfice Net	402 436 684,99
Mise en réserve légale	20 121 834,25
Bénéfice distribuable	382 314 850,74
Report à nouveau	382 314 850,74

## REMUNERATIONS ATTRIBUEES

Au titre des exercices 2016, 2017 et 2018, aucune rémunération sous forme de jetons de présence n'a été attribuée aux membres du Conseil de Surveillance du CAM.

A fin décembre 2019, les rémunérations des dirigeants (directeurs de pôle et grades supérieurs) se sont élevées à 54 Millions de Dirhams.

## PRETS ACCORDES

L'encours des prêts octroyés par le CAM à ses dirigeants (directeurs de pôle et grades supérieurs) s'élève au 31 Décembre 2019 à 62 MDH et obéissent aux conditions définies pour l'ensemble du personnel du CAM.

## INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DU PERSONNEL

Il n'existe pas de politique d'intéressement et de participation du personnel.

## OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

### Mesdames, Messieurs

En application des statuts du Groupe Crédit Agricole du Maroc et de la loi N°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, l'Assemblée Générale du CAM s'est réunie pour rendre compte de l'activité de la Banque au titre de l'année 2019.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le rapport de gestion du Directoire, ainsi que les documents prévus par l'article 141 de la loi ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales. Les convocations prescrites par la Loi ont dûment été adressés et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à disposition dans les délais impartis.

### I. ACTIVITE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance du Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2019 en vue d'examiner les rapports du Directoire et les sujets relevant de ses compétences, et ce, conformément à la Loi.

Durant sa première réunion le 02 avril 2019 à 10H, le Conseil de surveillance a statué sur :

- Approbation des procès-verbaux des réunions du conseil de surveillance du 21 mars 2018
- Examen du rapport de gestion du Directoire et des comptes arrêtés au 30/06/2018 ;
- Questions diverses.

Durant sa seconde réunion le 02 avril 2019 à 11H, le Conseil de surveillance a statué sur :

- Présentation du rapport de gestion du directoire et examen des comptes au 31 Décembre 2018 ;
- Présentation du rapport sur les filiales du CAM ;
- Rapport sur la gouvernance de la banque ;
- Reporting des comités réglementaires ;
- Transformation de CAM GESTION en établissement de paiement ;

- Point sur la captive d'assurance ;
- Etat d'avancement de la digitalisation de la banque ;
- Accompagnement par le GCAM du PMV ;
- Questions diverses.

Lors de sa troisième réunion le 18 juillet 2019, le Conseil de surveillance a statué sur :

- Approbation des procès-verbaux du conseil de surveillance du 02 avril 2019 ;
- Présentation de l'activité de la banque et de sa gouvernance ;
- Présentation du plan stratégique CAP 2023
- Questions diverses.

Lors de sa quatrième réunion le 05 décembre 2019, le Conseil de surveillance a statué sur :

- Approbation du procès-verbal du conseil de surveillance du 18 juillet 2019 ;
- Examen du rapport de gestion du Directoire et des comptes arrêtés au 30/06/2019 ;
- Présentation des rapports des comités réglementaires au titre du premier semestre 2019 ;
- Point sur la digitalisation ;
- Point sur le programme al Moustatmir al Qaraoui
- Questions diverses.

De même, les comités spécialisés issus du Conseil de Surveillance se sont régulièrement tenus. Leurs conclusions ont été soumises au Conseil de Surveillance pour approbation.

## II. RAPPORT SUR LES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR ET TEXTES DE PROJETS DE RESOLUTIONS

Le Conseil de Surveillance s'est assuré de la conformité des éléments présentés par le Directoire avec la Loi et les dispositions statutaires de la Banque, à savoir :

- Les questions portées à l'ordre du jour ;
- Le rapport relatif aux dites questions ;
- Le projet d'affectation du résultat ;
- Le texte des projets de résolution.

## III. OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

En vertu de la Loi, le Conseil de Surveillance a examiné et s'est assuré de la conformité du rapport de gestion du Directoire établi au titre de l'exercice 2019.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître les principaux agrégats suivants (En milliers de Dirhams) :

• Total Bilan :	112 850 726
• Produit Net Bancaire :	3 769 874
• Résultat Brut d'Exploitation :	1 931 287
• Résultat Courant :	572 725
• Résultat Net :	402 437

Enfin, il est à signaler que le rapport de gestion établi par le Directoire, après contrôle et vérification, n'appelle aucune remarque.



# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## BILAN

ACTIF IFRS	Note	en milliers de dh	
		31/12/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP		2 003 078	4 099 975
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		9 467 199	6 697 669
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	5.15	9 318 699	6 511 592
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.15	148 500	186 077
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la JV par capitaux propres		3 700 283	6 414 233
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.16	3 405 454	6 118 409
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	5.16	294 829	295 824
Titres au coût amorti	5.7	2 985 478	
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	5.4	2 425 043	792 893
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	5.5	83 946 909	77 506 164
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	5.8	41 251	80 255
Actifs d'impôt différé	5.8	217 503	205 989
Comptes de régularisation et actifs divers	5.9	1 671 619	2 800 238
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation dans les entreprises mises en équivalence	5.10		
Immeubles de placement	5.11	1 827 004	1 542 510
Immobilisations corporelles	5.11	7 295 166	6 725 390
Immobilisations incorporelles	5.11	125 382	118 218
Ecart d'acquisition	5.12	306 908	306 908
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>116 012 823</b>	<b>107 290 442</b>

PASSIF	Note	en milliers de dh	
		31/12/19	31/12/18
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux			
Passifs financiers à la JV par résultat		23 263	21 206
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	5.17	23 263	21 206
Passifs financiers à la JV par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.4	12 808 935	12 358 708
Dettes envers la clientèle	5.5	79 109 012	75 048 898
Titres de créance émis	5.6	7 492 364	5 969 586
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible	5.8	86 303	37 127
Passifs d'impôts différés	5.8	1 016 486	791 131
Compte de régularisation et autres passifs	5.9	2 349 022	1 982 998
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions pour risques et charges	5.14	338 732	333 316
Subventions et Fonds assimilés		12 174	12 179
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.6	4 382 358	3 073 513
CAPITAUX PROPRES		8 394 174	7 661 780
Capital et réserves liées		5 653 042	5 653 042
Réserves consolidées		2 102 152	1 382 306
Réserves consolidées - Part du groupe		1 794 331	1 155 146
Réserves consolidées - Part des minoritaires		307 821	227 160
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		19 482	5 271
Résultat net de l'exercice		619 498	621 161
Résultat net de l'exercice - Part du groupe		635 678	626 104
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires		-16 180	-4 943
<b>PASSIF CONSOLIDE</b>		<b>116 012 823</b>	<b>107 290 442</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES

	Note	en milliers de dh	
		31/12/19	31/12/18
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		4 831 529	5 022 271
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-1 759 777	-1 480 073
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>2.1</b>	<b>3 071 752</b>	<b>3 542 198</b>
Commissions [produits]		529 691	474 473
Commissions [charges]		-19 616	-8 749
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>2.2</b>	<b>510 075</b>	<b>465 724</b>
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par résultat	2.3	567 910	8 441
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		509 703	27 228
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		58 207	-18 787
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	2.3	36 813	-65 935
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		36 870	2 847
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-57	-68 782
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités	2.5	104 986	224 040
Charges des autres activités	2.5	-218 287	-203 784
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b></b>	<b>4 073 249</b>	<b>3 970 684</b>
Charges générales d'exploitation	2.9	-1 950 814	-1 917 785
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-407 995	-247 125
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b></b>	<b>1 714 440</b>	<b>1 805 774</b>
Coût du risque de crédit	2.6	-930 774	-763 189
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b></b>	<b>783 666</b>	<b>1 042 585</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	68 895	-224 207
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b></b>	<b>852 561</b>	<b>838 378</b>
Impôts sur les bénéfices		-233 063	-217 217
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b></b>	<b>619 498</b>	<b>621 161</b>
Résultats minoritaires		-16 180	-4 943
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b></b>	<b>635 678</b>	<b>626 104</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAMS)</b>	<b></b>	<b>15,04</b>	<b>14,81</b>
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAMS)</b>	<b></b>	<b>15,04</b>	<b>14,81</b>

## TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>852 561</b>	<b>838 380</b>
-/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	407 995	289 486
-/- dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition		
-/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	196 230	-107 274
-/- dotations nettes aux provisions	110 039	53 117
-/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
-/- perte nette/ gain net des activités d'investissement	-175 389	-104 316
-/- perte nette/ gain net des activités de financement		
-/- autres mouvements	-4 448	993
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>534 427</b>	<b>132 006</b>
-/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 188 660	4 369 432
-/- flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 585 745	-605 465
-/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 531 849	-951 191
-/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1 269 535	-2 049 647
Impôts	-69 920	-37 210
<b>Diminution/ augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-1 042 941</b>	<b>725 919</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>344 047</b>	<b>1 696 303</b>
-/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	-49 701	-9 413
-/- flux liés aux immeubles de placement		
-/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-761 044	-650 041
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>-810 745</b>	<b>-659 454</b>
-/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 650	-2 000
-/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 628 605	353 653
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-1 630 205</b>	<b>351 453</b>
<b>Effet de change et de changement de méthode sur la trésorerie</b>	<b></b>	<b></b>
<b>Augmentation/ (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-2 096 902</b>	<b>1 388 302</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>4 099 972</b>	<b>2 711 673</b>
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	4 099 972	2 711 673
Comptes lactif & passif et prêts / emprunts à vue auprès des établissement de crédit		
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	2 003 070	4 099 975
Comptes lactif & passif et prêts / emprunts à vue auprès des établissement de crédit		
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>-2 096 902</b>	<b>1 388 302</b>

## ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Résultat net	619 498	621 161
Éléments recyclables en résultat net:	21 683	-1 496
Ecarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	34 417	-2 044
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables		
Impôts liés	-12 734	548
<b>Éléments non recyclables en résultat net:</b>	<b>-2 201</b>	<b>6 767</b>
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-42 712	-35 675
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	39 217	46 415
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	1 294	-3 974
<b>Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>19 482</b>	<b>5 271</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>638 980</b>	<b>626 432</b>
Part du groupe	655 160	631 375
Part des minoritaires	-16 180	-4 943

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2018</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 425 365</b>		<b>1 781 251</b>	<b>-1 495</b>	<b>6 766</b>	<b>7 439 564</b>	<b>222 217</b>	<b>7 661 780</b>
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat									
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)									
Autres									
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice - 2019</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 425 365</b>		<b>1 781 251</b>	<b>-1 495</b>	<b>6 766</b>	<b>7 439 564</b>	<b>222 217</b>	<b>7 661 780</b>
Changement de méthodes - 2019									
DECEMBRE									
Autres				-38 323			-38 323	1 454	-36 869
<b>Capitaux propres à la clôture corrigés</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 425 365</b>		<b>1 742 928</b>	<b>-1 495</b>	<b>6 766</b>	<b>7 401 241</b>	<b>223 671</b>	<b>7 624 911</b>
Variation de capital				63 250			63 250	85 750	149 000
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes								-1 600	-1 600
Autres									
Résultat de l'exercice				635 678			635 678	-16 180	619 498
Immobilisations corporelles et incorporelles					-16 884		-16 884		-16 884
Réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers - variations de juste valeur et transferts en résultat (E)				5 037	23 178		-4 535	23 680	23 680
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies							-4 433	-4 433	-4 433
Ecarts de conversion ; variations et transferts en résultat (F)									
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				-11 847	23 178		-8 967	2 364	2 364
Variation de périmètre									
Autres mouvements - Décembre 2019									
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 425 365</b>		<b>2 430 008</b>	<b>21 683</b>	<b>-2 201</b>	<b>8 102 532</b>	<b>291 642</b>	<b>8 394 174</b>

## 5.4 OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Comptes à vue	1 333 968	789 603
Prêts	215 880	3 293
Opérations de pension	875 195	
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>2 425 043</b>	<b>792 896</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>2 425 043</b>	<b>792 896</b>

DETTE ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	31/12/19	31/12/18
Dettes envers les établissements de crédit	255 062	1 276 994
Emprunts	5 951 644	7 242 687
Opérations de pension	6 602 229	3 839 027
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>12 808 935</b>	<b>12 358 708</b>

## 5.5 PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Comptes ordinaires débiteurs	15 789 118	13 673 121
Prêts consentis à la clientèle	72 453 323	67 909 626
Opérations de pension		
Opérations de location financement		
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>88 242 441</b>	<b>81 582 747</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-4 295 532	-4 076 583
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>83 946 909</b>	<b>77 506 164</b>

DETTE ENVERS LA CLIENTELE	31/12/19	31/12/18
Comptes ordinaires créditeurs	40 710 190	37 620 735
Comptes à terme	22 629 377	21 618 557
Comptes d'épargne	13 118 783	12 264 263
Autres dettes envers la clientèle	2 275 550	3 224 499
Intérêts courus à payer	375 112	320 844
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b></b>	

## 5.16 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	31/12/19	31/12/18
en milliers de dh		
<b>Actifs financiers à la JV par capitaux propres</b>	<b>3 700 283</b>	<b>6 414 233</b>
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	3 405 454	6 118 409
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	294 829	295 824
<b>Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables</b>	<b>3 405 454</b>	<b>6 118 409</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	3 027 239	5 591 310
Autres titres de créance négociables (*)		50 281
Obligations	378 215	476 818
<b>Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables</b>	<b>294 829</b>	<b>295 824</b>
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés	294 829	295 824

## 5.17 PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	31/12/19	31/12/18
en milliers de dh		
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	23 263	21 206
Passifs financiers à la JV par résultat sur option		
<b>TOTAL</b>	<b>23 263</b>	<b>21 206</b>

## 5.20 ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portefeuille Créances sur la Clientèle :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018 Décembre	70 773 752	4 430 516	6 398 672
Encours Hors Bilan au 2018 Décembre	13 865 163		
Provisions sous IFRS 9 au 2018 Décembre	-495 431	-953 997	-2 647 348
Encours Bilan au 2019 Décembre	77 158 525	3 924 649	7 159 067
Encours Hors Bilan au 2019 Décembre	15 865 928		
Provisions sous IFRS 9 au 2019 Décembre	-583 929	-853 816	-2 857 788

Portefeuille Créances sur les Etablissements de crédit :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018 Décembre	792 893		
Encours Hors Bilan au 2018 Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018 Décembre			
Encours Bilan au 2019 Décembre	2 425 043		
Encours Hors Bilan au 2019 Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019 Décembre			

Portefeuille Titres en JV/OCI :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018 Décembre	6 118 970		22 500
Encours Hors Bilan au 2018 Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018 Décembre	-561		-22 500
Encours Bilan au 2019 Décembre	3 405 888		22 500
Encours Hors Bilan au 2019 Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019 Décembre	-434		-22 500

Titres au coût amorti :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018 Décembre			
Encours Hors Bilan au 2018 Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018 Décembre			
Encours Bilan au 2019 Décembre	2 985 478		
Encours Hors Bilan au 2019 Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019 Décembre			

## 5.21 CONTRATS DE LOCATION (PRENEUR)

### 5.21.1 VARIATION DU DROIT D'UTILISATION

	01/01/19	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/19
<b>Immobilier</b>					
Valeur brut	407 635	220 468	-11 057	18 233	635 280
Amortissements et dépréciations	-495 431	-103 029	4 854	-126 989	-820 595
Total Immobilier	407 635	117 440	-4 203,18	18 233	539 105
<b>Mobilier</b>					
Valeur brut	29 212	6 031	-294	5 783	40 733
Amortissements et dépréciations	-12 828	91			-12 737
Total Mobilier	29 212	-6 796	-202,57	5 783	27 996
<b>Total droit d'utilisation</b>	<b>436 847</b>	<b>110 643</b>	<b>-4 405,76</b>	<b>24 016</b>	<b>567 101</b>

### 5.21.2 VARIATION DE L'OBLIGATION LOCATIVE

	01/01/19	Augmentations	Remboursements	Autres	31/12/19
Dette locative	436 847	226 500	-112 025	24 016	575 338

## 2.1 MARGE D'INTERETS

	31/12/19			31/12/18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>4 696 422</b>	<b>-1 122 239</b>	<b>3 574 183</b>	<b>4 959 490</b>	<b>-901 935</b>	<b>4 057 555</b>
Comptes et prêts/emprunts	4 696 422	-1 122 239	3 574 183	4 959 490	-901 935	4 057 555
Opérations de pensions						
Opérations de location financement						
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>20 539</b>	<b>-422 945</b>	<b>-402 406</b>	<b>1 806</b>	<b>-360 215</b>	<b>-358 409</b>
Comptes et prêts sur emprunts	-3 267		-3 267	-8 248		-8 248
Opérations de pensions	23 806	-275 544	-251 738	10 054	-233 226	-223 172
<b>Emprunts émis par le groupe</b>	<b>-197 121</b>	<b>-197 121</b>	<b>-197 121</b>	<b>-217 923</b>	<b>-217 923</b>	<b>-217 923</b>
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>						
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>						
<b>Portefeuille de transactions</b>	<b>4 281</b>	<b>4 281</b>	<b>1 299</b>	<b>4 281</b>	<b>1 299</b>	<b>1 299</b>
Titres à revenus fixes	4 281	4 281	1 299	4 281	1 299	1 299
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
<b>Dettes représentées par un titre</b>						
Actifs disponibles à la vente	42 606		42 606	59 676		59 676
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	67 681		67 681			
Charges d'intérêts sur dettes locatives	-17 472		-17 472			
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILÉS</b>	<b>4 831 529</b>	<b>-1 759 777</b>	<b>3 071 752</b>	<b>5 022 271</b>	<b>-1 480 073</b>	<b>3 542 198</b>

## 2.2 COMMISSIONS NETTES

	31/12/19			31/12/18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations avec les établissements de crédit</b>	<b>468 576</b>	<b>-19 616</b>	<b>448 960</b>	<b>439 591</b>	<b>-8 749</b>	<b>430 842</b>
avec la clientèle	466 932	-19 616	447 316	437 158	-8 749	428 409
sur titres de change	1 644		1 644	2 433		2 433
sur instruments financiers à terme engagements de financement						
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>61 115</b>	<b>61 115</b>	<b>34 882</b>	<b>34 882</b>	<b>34 882</b>	<b>34 882</b>
produits de gestion d'opcm	61 115		61 115	34 882		34 882
produits sur moyens de paiement assurance autres						
<b>TOTAL</b>	<b>529 691</b>	<b>-19 616</b>	<b>510 075</b>	<b>474 473</b>	<b>-8 749</b>	<b>465 724</b>

## 2.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	31/12/19	31/12/18
en milliers de dh		
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat</b>	<b>567 910</b>	<b>8 441</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	509 703	27 228
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	58 207	-18 787
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres</b>	<b>36 813</b>	<b>-65 935</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	36 870	2 847
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-57	-68 782

## 5.19 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	31/12/19			31/12/18		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<b>Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>						
Bons du Trésor	3 027 239	25 943	-6 352			
Obligations	378 215	14 806				
Autres titres de créance négociables						
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTE COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (JVOCI R)</b>	<b>3 405 454</b>	<b>40 749</b>	<b>-6 352</b>			
Impôt		-15 085	2 350			
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES</b>		<b>25 665</b>	<b>-4 002</b>			
<b>Instruments de Capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>						
Actions et autres titres à revenu variable	294 829	39 697	-480			
<b>TOTAL INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES</b>	<b>294 829</b>	<b>39 697</b>	<b>-480</b>			
Impôt		-14 688	177			
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES</b>		<b>25 009</b>	<b>-302</b>			

## 2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	31/12/19			31/12/18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Produits nets de l'activité d'assurance</b>						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	104 986	-218 287	-113 301	224 040	-203 784	20 256
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>104 986</b>	<b>-218 287</b>	<b>-113 301</b>	<b>224 040</b>	<b>-203 784</b>	<b>20 256</b>

## 2.6 COÛT DU RISQUE

	31/12/19	31/12/18
en milliers de dh		
<b>Dépréciation sur actifs saines (Bucket 1 et 2)</b>	<b>11 683</b>	<b>248 155</b>
<b>Bucket 1 : Pertes de crédit attendues sur 12 mois</b>	<b>-88 498</b>	<b>70 074</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-88 498	70 074
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
<b>Bucket 2 : Pertes de crédit attendues à maturité</b>	<b>100 181</b>	<b>178 081</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	100 181	178 081
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
<b>Dépréciation sur actifs dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>-218 752</b>	<b>-189 705</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-218 752	-189 705
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Risques et Charges	-100 937	-65 115
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>-308 006</b>	<b>-6 665</b>
<b>Plus ou moins-values de cessions réalisées sur les instruments de dettes comptabilisés en Capitaux propres recyclables</b>		
<b>Gains ou pertes réalisés sur les instruments de dettes comptabilisés en coût amorti</b>		
<b>Pertes sur prêts et créances irrécouvrables</b>	<b>-659 535</b>	<b>-967 332</b>
<b>Récupérations sur prêts et créances</b>	<b>36 767</b>	<b>230 808</b>
Comptabilisés au coût amorti	36 767	230 808
Comptabilisés au JV OCI recyclables		
<b>Décote sur les produits restructurés</b>		
<b>Pertes sur engagement par signature</b>		
<b>Autres pertes</b>		
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>-930 774</b>	<b>-743 189</b>

## 2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	31/12/19	31/12/18
en milliers de dh		
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>175 388</b>	<b>213 721</b>
Plus value de cession	175 715	193 637
Moins value de cession	-327	16 884
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>		
Plus value de cession		
Moins value de cession	-106 493	-437 928
<b>Autres</b>	<b>69 615</b>	<b>-224 907</b>
<b>GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>69 615</b>	<b>-224 907</b>

## 2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

### 2.8.1 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	31/12/19	31/12/18
en milliers de dh		
Impôts courants	41 251	80 295
Impôts différés	217 503	205 989
Actifs d'impôts courants et différés	258 754	286 244
Impôts courants	86 303	37 127
Impôts différés	1 016 486	791 131
<b>PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>1 102 789</b>	<b>828 256</b>

### 2.8.2 CHARGES NETTES DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	31/12/19	31/12/18
en milliers de dh		
Charge d'impôts courants	-69 920	-37 210
Charge nette d'impôts	-163 143	-180 007
<b>CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>-233 063</b>	<b>-217 217</b>

### 2.8.3 LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	31/12/19	31/12/18
en milliers de dh		
Résultat net	619 498	621 161
Charge d'impôt sur les bénéfices	-233 063	-217 217
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN</b>	<b>38%</b>	<b>32%</b>

### 2.8.4 ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	31/12/19	31/12/18
en milliers de dh		
Taux d'impôt en vigueur	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Employés (équivalent plein temps)		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	1%	-5%
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN</b>	<b>38%</b>	<b>32%</b>

## 2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	31/12/19	31/12/18
en milliers de dh		
Charges de personnel	-1 199	

### 7.3 COÛT DES REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI

	31/12/19	31/12/18
Charges normales de l'exercice	7 707	7 414
Charges d'intérêt	5 123	5 571
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Coût net de la période</b>	<b>12 830</b>	<b>12 985</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

### 7.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	31/12/19	31/12/18
<b>Dette actuarielle d'ouverture</b>	<b>149 767</b>	<b>138 273</b>
Charge normale de l'exercice	7 707	7 414
Charge d'intérêt	5 123	5 571
Écarts d'expérience	7 037	10 520
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-19 394	-12 011
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Dette actuarielle de clôture</b>	<b>150 239</b>	<b>149 767</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

### 8.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ÉTAT MAROCAIN	31 780 465	75,2%	75,2%
MAMDA	3 134 311	7,4%	7,4%
MCMA	3 134 311	7,4%	7,4%
CDG	4 227 678	10%	10%
<b>TOTAL</b>	<b>42 276 765</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Résultat par action	31/12/19	31/12/18
Nombre d'action	42 276 765	42 276 765
Résultat Net Part du Groupe	635 678	626 104
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (DH)</b>	<b>15,04</b>	<b>14,81</b>

### 8.4 PARTIES LIÉES

#### 8.4.1 RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

	31/12/19
<b>Prêts, avances et titres</b>	<b>-852 193</b>
Comptes ordinaires	-667 172
Prêts	
Titres	-185 021
Opération de location financement	
Actif divers	-204 294
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>-1 056 487</b>
<b>Dépôts</b>	<b>-681 011</b>
Comptes ordinaires	
Autres emprunts	-681 011
Dettes représentées par un titre	
Passif divers	-375 476
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>-1 056 487</b>
Engagements de financement et de garantie	
Engagements donnés	
Engagements reçus	

#### 8.4.2 ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

	31/12/19
Intérêts et produits assimilés	-11 807
Intérêts et charges assimilées	11 743
Commissions (produits)	-15 244
Commissions (charges)	3 744
Prestations de services données	
Prestations de services reçues	
Loyers reçus	
Autres	-6 836

### AUTRES ETATS

Référence	Etat	
5.2	Instruments de couverture	
5.10	Participations dans les sociétés mises en équivalence	Néant
5.13	Provisions techniques des sociétés d'assurance	

### FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

	31/12/19	31/12/18
FONDS PROPRES	12 454 828	10 644 461
Fonds propres de base	9 123 754	7 694 765
Fonds propres réglementaires	3 331 074	2 949 696
Exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	5 996 586	5 330 210
Risque de marché en approche standard	311 726	133 999
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	598 657	579 696
<b>RATIO DE FONDS PROPRES T1 (MINIMUM EXIGIBLE 9%)</b>	<b>10,57%</b>	<b>10,19%</b>
<b>RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL (MINIMUM EXIGIBLE %12)</b>	<b>14,43%</b>	<b>14,09%</b>

### FONDS PROPRES TAMWIL EL FELLAH

	31/12/19	31/12/18
FONDS PROPRES	141 970	152 498
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	101 970	102 498
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	101 970	102 498
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	125 000	125 000
-Instruments de fonds propres de base versés		
-Prime d'émission		
Résultats non distribués	-22 332	-22 502
Autres réserves		
Autres immobilisations incorporelles		
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)		
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)		
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	40 000	50 000
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)		
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1		
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des fonds propres de catégorie 2 (T2)		
<b>TOTAL RISQUES</b>	<b>45 234</b>	<b>39 358</b>
EXIGENCE/Risque de crédit	45 234	39 358
EXIGENCE/Risque de marché		
EXIGENCE/Risque opérationnel		
<b>RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE</b>	<b>18,03%</b>	<b>20,83%</b>
<b>RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL</b>	<b>25,11%</b>	<b>31,00%</b>

## ETATS FINANCIERS SOCIAUX

### BILAN


	31/12/19	31/12/18
<b>ACTIF</b>		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 941 642	4 059 101
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 705 742	951 903
A vue	1 810 922	945 327
A terme	894 820	6 576
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>80 226 417</b>	<b>74 873 000</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	35 890 456	34 105 064
Crédits à l'équipement	20 497 403	19 561 340
Crédits immobiliers	17 552 093	15 730 759
Autres crédits & financement participatifs	6 286 465	5 475 836
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>880 278</b>	<b>879 141</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>12 782 268</b>	<b>12 727 785</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 614 828	7 186 374
Autres titres de créance	364 474	476 653
Titres de propriété	3 802 965	5 064 758
<b>Autres actifs</b>	<b>3 502 688</b>	<b>3 788 544</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>2 944 598</b>	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 944 598	
Autres titres de créance		
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>749 881</b>	<b>735 075</b>
Participations dans les entreprises liées	649 801	637 810
Autres titres de Participations et emplois assimilés	100 080	97 265
Titres de Moudaraba & Moucharaka		
<b>Créances subordonnées</b>	<b>840</b>	<b>1 120</b>
Dépôts d'investissement & Wakala Bil Istithmar placés	150 000	
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>		
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	410 383	400 447
Immobilisations corporelles	6 555 987	6 564 709
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>112 850 726</b>	<b>104 980 845</b>

### HORS BILAN

	31/12/19	31/12/18
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>12 117 844</b>	<b>13 865 163</b>
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	166 372	135 649
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 782 914	9 590 686
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	516 696	525 720
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 651 862	3 613 108
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	31/12/19	31/12/18
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>5 989 320</b>	<b>5 830 450</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	30 824	10 759
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 493 832	4 769 114
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	110 287	59 676
Produits sur titres de propriété & certificats de Sukuk	35 883	34 772
Produits sur titres de Moudaraba & Moucharaka		
Produits sur immobilisation en crédit bail et en location		
Produits sur immobilisation données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	493 856	435 816
Autres produits bancaires	824 638	520 313
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>2 219 446</b>	<b>2 211 845</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les EC	399 716	336 805
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 122 239	901 843
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	197 121	217 923
Charges sur titres de Moudaraba & Moucharaka		
Charges sur immobilisation en crédit bail et en location		
Charges sur immobilisation données en Ijara		
Autres charges bancaires	500 370	755 275
Transferts de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 769 874</b>	<b>3 618 605</b>
Produits d'exploitation non bancaire	275 578	197 708
Charges d'exploitation non bancaire	117 193	91 872
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 959 560</b>	<b>1 874 968</b>
Charges de personnel	1 121 174	1 070 597
Impôts et taxes	35 377	34 203
Charges externes	555 849	512 301
Autres charges générales d'exploitation	47 681	56 968
Dotations aux amortissements et aux provisions des immo	199 480	200 900
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>1 898 808</b>	<b>2 083 834</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	921 409	793 026
Pertes sur créances irrécouvrables	634 020	944 404
Autres dotations aux provisions	343 380	346 404
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>502 834</b>	<b>841 190</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	401 659	478 895
Récupérations sur créances amorties	34 981	228 481
Autres reprises de provisions	66 194	133 814
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>572 725</b>	<b>606 829</b>
Produits non courants	1 257	1 088
Charges non courantes	107 748	205 452
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>466 234</b>	<b>402 265</b>
Impôts sur les résultats	63 798	30 300
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>402 437</b>	<b>371 965</b>



**GRUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC**  
**RAPPORT D' AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019**

**COOPERS AUDIT**  
83, Avenue Hassan II  
20,100 Casablanca  
Maroc

**Les commissaires aux comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
**Faïçal MEKOUAR**  
Président

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 8 394 174, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 619 498. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 27 février 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

**Responsabilité de la Direction :** La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur :** Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états financiers :** A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit Agricole du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Pour les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des états de synthèse relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 5 juin 2020

**COOPERS AUDIT MAROC S.A**  
**COOPERS AUDIT MAROC**  
Siège: 83 Avenue Hassan II  
CASABLANCA  
Bureau: 30 - 32, Boulevard Mohammed VI  
CASABLANCA  
Tel: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34  
**Abdelaziz ALMECHATT**  
Associé



**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
1. Produits d'exploitation bancaire perçus	5 989 320	5 830 450
2. Récupérations sur créances amorties	34 981	228 481
3. Produits d'exploitation non bancaire perçus	276 835	198 796
4. Charges d'exploitation bancaire versées	-3 650 402	-3 682 970
5. Charges d'exploitation non bancaire versées	-224 940	-255 163
6. Charges générales d'exploitation versées	-2 036 736	-1 617 100
7. Impôts sur les résultats versés	-63 798	-30 300
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>325 261</b>	<b>672 194</b>
<b>Variation de :</b>		
8. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 753 840	20 574
9. Créances sur la clientèle	-5 504 554	-7 804 372
10. Titres de transaction de placement, d'investissement et de participations	-3 013 886	327 367
11. Autres actifs	285 856	-809 078
12. Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	476 471	4 544 469
14. Dépôts de la clientèle	4 357 887	6 232 853
15. Titres de créance émis	1 522 778	-1 402 393
16. Autres passifs	362 053	-518 571
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-3 267 234</b>	<b>590 849</b>
<b>III. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)</b>	<b>-2 941 973</b>	<b>1 263 043</b>
17. Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	547 283	624 058
19. Acquisition d'immobilisations financières		
20. Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 031 613	-878 959
21. Intérêts perçus		
22. Dividendes perçus		
<b>IV. Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement</b>	<b>-484 330</b>	<b>-254 901</b>
23. Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. Emission de dettes subordonnées	1 308 845	342 930
25. Emission d'actions		
26. Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. augmentation des capitaux propres et assimilés		
28. Intérêts versés		
29. Dividendes versés		
<b>V. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement</b>	<b>1 308 845</b>	<b>342 930</b>
<b>VI. Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)</b>	<b>-2 117 458</b>	<b>1 351 073</b>
<b>VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>4 059 101</b>	<b>2 708 028</b>
<b>VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 941 643</b>	<b>4 059 101</b>

**ETAT DES SOLDES DE GESTION**

	en milliers de dh	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/19	31/12/18
+ Intérêts et produits assimilés	4 634 944	4 839 549
- Intérêts et charges assimilées	1 719 076	1 456 570
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 915 868</b>	<b>3 382 979</b>
+ Commissions perçues	493 856	435 816
- Commissions servies	21 827	9 466
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>472 028</b>	<b>426 351</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	424 714	-70 083
+ Résultat des opérations sur titres de placement	63 030	-40 126
+ Résultat des opérations de change	82 800	97 300
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>570 545</b>	<b>-12 909</b>
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba & Moucharaka		
+ Divers autres produits bancaires	35 892	34 772
- Diverses autres charges bancaires	224 458	212 587
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 769 874</b>	<b>3 618 605</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-37 412	-78 740
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	275 578	197 676
- Autres charges d'exploitation non bancaire	117 193	64 336
- Charges générales d'exploitation	1 959 560	1 874 968
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 931 287</b>	<b>1 798 237</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 118 788	1 030 054
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	239 774	161 354
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>572 725</b>	<b>606 829</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-106 491</b>	<b>-204 564</b>
- Impôts sur les résultats	63 798	30 300
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>402 437</b>	<b>371 965</b>
<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		
<b>+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>402 437</b>	<b>371 965</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	199 480	200 900
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	38 406	65 485
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	204 223	200 000
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		42 361
- Reprises de provisions	66 194	132 473
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	274 354	196 836
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	327	
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		32
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		27 536
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>504 525</b>	<b>578 906</b>
- Bénéfices distribués		
<b>+ AUTOFINANCEMENT</b>	<b>504 525</b>	<b>578 906</b>

**CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**

	en milliers de dh					
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/19	31/12/18
<b>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</b>	<b>593 381</b>	<b>50 000</b>	<b>249 670</b>	<b>198 262</b>	<b>1 091 314</b>	<b>3 540 835</b>
<b>VALEURS RECUES EN PENSION</b>		<b>875 153</b>			<b>875 153</b>	
- au jour le jour		200 047			200 047	
- à terme		675 107			675 107	
<b>COMPTES ET PRETS DE TRESORERIE</b>		<b>1 119 478</b>		<b>212 969</b>	<b>1 332 447</b>	<b>250 000</b>
- au jour le jour		1 119 478			1 119 478	250 000
- à terme				212 969	212 969	
<b>PRETS FINANCIERS</b>						<b>6 063</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>		<b>1</b>			<b>1</b>	<b>514</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>		<b>42</b>		<b>167</b>	<b>209</b>	<b>16</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>593 381</b>	<b>2 044 674</b>	<b>249 670</b>	<b>411 398</b>	<b>3 299 124</b>	<b>3 797 428</b>

**CREANCES SUR LA CLIENTELE**

	en milliers de dh					
	Secteur public	Secteur privé			31/12/19	31/12/18
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>1 220 624</b>	<b>73 389</b>	<b>20 334 470</b>	<b>11 028 829</b>	<b>32 657 312</b>	<b>31 201 008</b>
- Comptes à vue débiteurs	1 200 345	73 389	8 571 931	5 608 108	15 453 773	13 325 410
- Créances commerciales sur le maroc	2 279		1 939 980	1 164 762	3 107 021	3 585 729
- Crédits à l'exportation			301 891	24 088	325 979	374 409
- Autres crédits de trésorerie	18 000		9 520 668	4 231 871	13 770 539	13 915 460
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>			<b>2 067 332</b>	<b>2 067 332</b>	<b>1 829 551</b>	
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>	<b>853 991</b>		<b>9 949 933</b>	<b>8 498 903</b>	<b>19 302 827</b>	<b>18 560 972</b>
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>			<b>7 932 662</b>	<b>9 011 001</b>	<b>16 943 663</b>	<b>15 196 899</b>
<b>AUTRES CREDITS</b>		<b>2 862 765</b>	<b>159 167</b>	<b>1 266 521</b>	<b>4 288 453</b>	<b>3 740 222</b>
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	<b>848 606</b>		<b>31 672</b>		<b>880 278</b>	<b>879 140</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>				<b>2 968 819</b>	<b>2 968 819</b>	<b>2 608 980</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>		<b>3 620</b>	<b>1 712 138</b>	<b>282 254</b>	<b>1 998 012</b>	<b>1 735 368</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 923 221</b>	<b>2 939 774</b>	<b>40 120 042</b>	<b>35 123 659</b>	<b>81 106 695</b>	<b>75 752 141</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		31/12/19	31/12/18
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>		<b>8 978 651</b>	<b>3 754 331</b>	<b>48 634</b>	<b>12 781 616</b>	<b>12 725 273</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES		8 614 828			8 614 828	7 186 374
OBLIGATIONS		363 823			363 823	474 140
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE			3 754 331	48 634	3 802 965	5 064 758
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>652</b>				<b>652</b>	<b>2 513</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	652				652	2 513
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TOTAL</b>	<b>652</b>	<b>8 978 651</b>	<b>3 754 331</b>	<b>48 634</b>	<b>12 782 268</b>	<b>12 727 786</b>

**VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT**

	en milliers de dh					
	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>8 999 707</b>	<b>8 999 707</b>	<b>8 999 707</b>			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	5 310 165	5 310 289	5 068 700			
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE	3 689 542	3 689 542	3 689 542			
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>3 487 810</b>	<b>3 495 850</b>	<b>3 216 854</b>	<b>40 769</b>	<b>10 230</b>	<b>32 730</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2 990 146	3 009 757	2 775 100	25 963	6 352	6 352
OBLIGATIONS	380 274	372 580	328 242	14 806		22 500
AUTRES TITRES DE CREANCE	622	622	622			
TITRES DE PROPRIETE	116 768	112 891	112 891		3 877	3 877
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 880 108</b>	<b>3 016 340</b>	<b>2 831 300</b>			<b>136 231</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2 880 108	3 016 340	2 831 300			136 231
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
<b>TOTAL</b>	<b>15 367 626</b>	<b>15 511 897</b>	<b>15 047 861</b>	<b>40 769</b>	<b>10 230</b>	<b>168 961</b>

**DETAIL DES AUTRES ACTIFS**

ACTIF	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES</b>		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>		
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	<b>607 070</b>	<b>633 872</b>
Sommes dues par l'Etat	502 017	529 257
Divers autres débiteurs	105 053	104 615
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	<b>1 919 478</b>	<b>1 601 762</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>976 140</b>	<b>1 552 910</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>3 502 688</b>	<b>3 788 544</b>

**TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES**

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	*Participation au capital en %	Valeur comptable nette	Provision	Produits inscrits au CPC de l'exercice
SONACOS	Agro Industrie	160 000	0,98%	50		
COMAPRA	Agro Industrie	66 800	0,01%		8	
SNDE	Agriculture	40 965	0,24%		100	
SOGETA	Agriculture		0,00%		300	
SUNABEL	Agriculture	190 173	0,38%	311		172
SOCIETE LAITIERE DU NORD	Agro Industrie	50 000	0,39%		197	
FRUMAT	Agro Industrie				14 499	
HALIOPOLIS	Agriculture	71 000	20,00%	14 200		
<b>AGRICULTURE ET PECHE</b>				<b>14 561</b>	<b>15 104</b>	<b>172</b>
TAMIL ALFELLAH	Agriculture	125 000	100,00%	125 000		
HOLDAGRO	Agro Industrie	36 376	99,66%	36 251		
INTERBANK	Service	11 500	18,00%	1 403		
MAROCLEAR	Service	100 000	1,80%	1 795		
SWIFT	Service			23		
CFI	Service	98 200	10,18%	10 000		4 000
DAR ADDAMANE	Banque	75 000	0,73%	568		
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	22,18%	6 567	2 215	
IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	15,87%	6 779	1 886	
REGIONAL GESTION	Société de gestion	1 000	18,00%	180		
FOND D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	150 000	7,17%	5 457	5 293	
FIROGEST	Société de gestion	2 000	12,50%	250		
TARGA	Fonds d'investissement	7 500	99,99%	822	6 678	
FINEA	Nantissement de marchés	200 000	0,22%	340		66
SMAEX	Assurance	50 000	0,48%	356		
CAM LEASING	Crédit à la consommation	100 000	100,00%	73 438	26 562	
CAM GESTION	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000		
MSIN	Société de bourse	10 000	80,00%	15 410		6 400
SGFG	Gestion de Fonds	1 000	5,88%	59		
BOURSE DE CASABLANCA		387 518	3,00%	11 765		
AL AKHDAR BANK	Banque participative	400 000	51,00%	204 000		
AFREXIMBANK	Banque	47 500	0,06%	4 727		
AMIFA	Microfinance		40,00%	2 429		
<b>BANQUES, FINANCE ET SERVICES</b>				<b>512 598</b>	<b>42 634</b>	<b>10 466</b>
SONADAC	Aménagement	589 904	2,81%	16 565		
GCAMDDC	Gestion d'archive	10 000	100,00%	4 859	5 141	
CASA PATRIMOINE		31 000	1,61%	500		
<b>DIVERS</b>				<b>21 924</b>	<b>5 141</b>	
<b>DOTATIONS DIVERSES</b>				<b>200 797</b>	<b>65 018</b>	
<b>TOTAL</b>				<b>749 881</b>	<b>127 896</b>	<b>10 638</b>



## CREANCES SUBORDONNEES

CRÉANCES	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparenté	
	31/12/19				31/12/18	31/12/18
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées	840		840	1 120	840	1 120
Etablissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
<b>TOTAL</b>	<b>840</b>		<b>840</b>	<b>1 120</b>	<b>840</b>	<b>1 120</b>

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties / Reclassements	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>808 988</b>	<b>33 150</b>			<b>842 138</b>	<b>408 521</b>	<b>23 234</b>		<b>431 755</b>	<b>410 383</b>
- Droit au bail	20 149				20 149	7 957	213		8 170	11 979
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	788 839	33 150			821 989	400 564	23 021		423 585	398 404
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 624 996</b>	<b>998 463</b>	<b>949 080</b>		<b>8 674 379</b>	<b>2 060 287</b>	<b>217 677</b>	<b>159 572</b>	<b>2 118 392</b>	<b>6 555 987</b>
- Immeubles d'exploitation	2 553 935	331 372	21 298	2 243 861	432 433	53 031	122 812	362 652	1 881 208	
. Terrain d'exploitation	654 170	70 199	3 100	580 871					580 871	
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 882 833	261 173	24 398	1 646 058	432 433	53 031	122 812	362 652	1 283 405	
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	16 932			16 932					16 932	
- Mobilier et matériel d'exploitation	828 401	34 557	4 443	858 515	693 999	42 352	4 443	731 909	126 606	
. Mobilier & Matériel de bureau d'exploitation	265 157	12 639	1 527	276 269	207 796	11 940	1 527	218 210	58 059	
. Matériel Informatique	446 924	16 975	1 629	462 270	391 482	18 191	1 629	408 044	54 226	
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	63 920		1 287	62 633	54 643	9 268	1 287	62 623	9	
. Autres matériels d'exploitation	52 400	4 943		57 343	40 078	2 953		43 031	14 311	
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	992 241	88 667	45 137	6 511	1 042 282	725 548	66 248	24 208	767 587	274 695
- Immobilisations corporelles hors exploitation	4 222 577	835 799	568 127	4 490 249	208 307	56 046	8 109	256 244	4 234 005	
. Terrains hors exploitation	532 519		6 500	526 019					526 019	
. Immeubles hors exploitation	1 003 834	64 802	24 240	1 044 395	128 951	40 663	4 755	164 860	879 536	
. Mobiliers et matériel hors exploitation	108 172	4 673		112 846	43 419	9 754		53 173	59 672	
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	2 578 052	766 324	537 387	2 806 988	35 937	5 629	3 355	38 211	2 768 778	
- Immobilisations en cours	27 843	39 440		27 810	39 473				39 473	
<b>TOTAL</b>	<b>9 433 984</b>	<b>1 031 613</b>	<b>949 080</b>	<b>9 516 517</b>	<b>2 448 809</b>	<b>240 910</b>	<b>159 572</b>	<b>2 550 146</b>	<b>6 966 371</b>	

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/19	31/12/18
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>			405 221	613	405 834	1 118 060
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	6 600 167				6 600 167	3 838 168
- au jour le jour						253 328
- à terme	6 600 167				6 600 167	3 584 840
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	1 000 000	550 000	1 500 000	1 167 817	4 217 817	4 287 407
- au jour le jour						377 828
- à terme	1 000 000	550 000	1 500 000	1 167 817	4 217 817	3 909 579
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>				1 056 520	1 056 520	2 539 241
<b>AUTRES DETTES</b>		17 013			17 013	28 262
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	20 512	46		3 960	24 518	34 261
<b>TOTAL</b>	<b>7 620 679</b>	<b>567 059</b>	<b>1 905 221</b>	<b>2 228 911</b>	<b>12 321 869</b>	<b>11 845 398</b>

## DEPOTS DE LA CLIENTELE

	Secteur public	Secteur privé			31/12/19	31/12/18
		Entreprises Financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
<b>COMPTES A VUE CREDITEURS</b>	6 202 494	2 067 713	8 362 056	23 820 933	40 453 196	37 547 386
<b>COMPTE D'EPARGNE</b>				13 118 783	13 118 783	12 264 263
<b>DEPOTS A TERME</b>	3 913 937	11 073 141	2 758 077	4 884 222	22 629 377	21 644 557
<b>AUTRES COMPTES CREDITEURS</b>	100 928		1 094 374	946 168	2 141 470	2 583 001
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>				375 113	375 113	320 844
<b>TOTAL</b>	<b>10 217 359</b>	<b>13 140 854</b>	<b>12 214 507</b>	<b>43 145 219</b>	<b>78 717 939</b>	<b>74 360 052</b>

## DETAIL DES AUTRES PASSIFS

	31/12/19	31/12/18
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	303 388	792 457
<b>CREDITEURS DIVERS</b>	299 639	306 942
Sommes dues à l'Etat	172 140	193 335
Sommes dues aux organismes de prévoyance	47 449	47 344
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12 568	12 568
Fournisseurs de biens et services	49 744	38 967
Divers autres créditeurs	17 737	14 728
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>798 594</b>	<b>664 275</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 401 621</b>	<b>1 763 674</b>

## PROVISIONS

	31/12/18	Dotations 2019	Reprises 2019	Autres variations 2019	31/12/19
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>4 909 111</b>	<b>988 498</b>	<b>444 241</b>		<b>5 453 368</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 400 317	921 026	401 659		4 919 484
Titres de placement	45 600	28 518	41 388		32 730
Titres de participation et emplois assimilés	90 484	38 606	1 194		127 896
Titres d'investissement					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	372 711	348			373 059
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>1 004 507</b>	<b>304 808</b>	<b>65 000</b>	<b>-76 293</b>	<b>1 168 022</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	20 193	34			20 227
Provisions pour risques de change	16 681				16 681
Provisions pour risques généraux	846 777	204 223	65 000		986 000
Provisions pour autres risques et charges	120 856	100 551		-76 293	145 114
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 913 618</b>	<b>1 293 306</b>	<b>509 241</b>	<b>-76 293</b>	<b>6 621 390</b>

## SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

Rubriques	31/12/19	31/12/18
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>3 578</b>	<b>3 578</b>
Subvention KFW reçue	15 785	15 785
Subvention Union Européenne reçue	3 578	3 578
Autres subventions reçues de l'Etat		
Montant inscrit à pertes et profits	-15 785	-15 785
<b>Fonds de garantie Union Européenne</b>	<b>3 578</b>	<b>3 578</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 157</b>	<b>7 157</b>

## DETTES SUBORDONNEES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant del'emprunt en monnaie nationale (ou contre valeur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
						Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)	Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)
MAD	210 500		7 ans		210 500				
MAD	3 239 500		10 ans		3 239 500				
MAD	850 000		Perpétuelle		850 000				
<b>TOTAL</b>	<b>4 300 000</b>				<b>4 300 000</b>				

## CAPITAUX PROPRES

	31/12/18	Affectation du résultat	Autres variations	31/12/19
<b>ECARTS DE RÉÉVALUATION</b>				
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>2 408 380</b>		<b>371 965</b>	<b>2 780 345</b>
Réserve légale	62 147		18 598	80 746
Autres réserves	903 113		353 366	1 256 479
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 443 120			1 443 120
<b>Capital</b>	<b>4 227 677</b>			<b>4 227 677</b>
Capital appelé	4 227 677			4 227 677
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>				
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
Dividendes distribués				
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>371 965</b>	<b>-371 965</b>	<b>402 437</b>	<b>402 437</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 008 021</b>		<b>402 437</b>	<b>7 410 458</b>

## OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	31/12/19	31/12/18
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>2 565 473</b>	<b>3 749 444</b>
Devises à recevoir	783 763	1 327 086
Dirhams à livrer	268 472	960 818
Devises à livrer	1 014 028	920 839
Dirhams à recevoir	499 211	540 701
<b>Engagements sur produits dérivés</b>		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
<b>TOTAL</b>	<b>2 565 473</b>	<b>3 749 444</b>

## DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
<b>A. T.V.A. Facturée</b>	<b>41 926</b>	<b>177 657</b>	<b>183 748</b>	<b>35 836</b>
<b>B. T.V.A. Récupérable</b>	<b>5 792</b>	<b>156 912</b>	<b>140 973</b>	<b>21 731</b>
sur charge	3 721	105 744	99 614	9 850
sur immobilisations	2 071	51 169	41 358	11 882
<b>C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A. =(A-B)</b>	<b>36 134</b>	<b>20 745</b>	<b>42 775</b>	<b>14 105</b>



## ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>	<b>12 117 844</b>	<b>13 865 163</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	166 372	135 649
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 782 914	9 590 686
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	516 696	525 720
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 651 862	3 613 108
<b>Engagements de financement et de garantie reçus</b>		
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		

## VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

en milliers de dh			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 414 134	2 414 134	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>2 414 134</b>	<b>2 414 134</b>	

en milliers de dh			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 132 663	9 132 663	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>9 132 663</b>	<b>9 132 663</b>	

## VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
<b>ACTIF :</b>	<b>4 103 248</b>	<b>3 861 768</b>
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	150 182	155 941
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	660 654	523 866
Prêts de trésorerie		
Créances sur la clientèle	2 846 211	2 817 194
Titres de transaction et de placement et invest	358 506	364 767
Autres actifs	85 266	
Titres de participation et emplois assimilés	2 429	
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>PASSIF :</b>	<b>4 103 248</b>	<b>3 861 768</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	613	4 577
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 221 889	3 034 900
Dépôts de la clientèle	524 943	641 667
Emprunts de trésorerie à terme		
Titres de créance émis		
Autres passifs	1 355 803	180 624
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
<b>HORS BILAN :</b>		
Engagements donnés	1 660 353	1 646 134
Engagements reçus		
Autres cautions & garanties données d'ordre établissement de crédit & assimilés	516 696	525 720

## PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

en milliers de dh							
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
30/06-12/2019	Immobilisations exploitation & hors exploitation	428 664	155 408	273 256	546 868	273 939	327
30/06/2019	Mobilier et Matériel de bureau [ Dons ]	1 195	1 195				
31/12/2019	Mobilier Matériel de bureau et autres	4 193	4 193		415	415	
<b>TOTAUX</b>		<b>434 053</b>	<b>160 797</b>	<b>273 256</b>	<b>547 283</b>	<b>274 354</b>	<b>327</b>

## PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

en milliers de dh		
CATEGORIE DES TITRES	31/12/19	31/12/18
Titres de participations & titres de placement	35 883	34 772
<b>TOTAL</b>	<b>35 883</b>	<b>34 772</b>

## MARGE D'INTERETS

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
<b>INTERETS PERCUS</b>	<b>4 634 944</b>	<b>4 839 549</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	30 824	10 759
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 493 832	4 769 114
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	110 287	59 676
<b>INTERETS SERVIS</b>	<b>1 719 076</b>	<b>1 456 570</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	399 716	336 805
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 122 239	901 843
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	197 121	217 923
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 915 868</b>	<b>3 382 979</b>

## RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
<b>PRODUITS</b>	<b>824 629</b>	<b>520 313</b>
Gains sur les titres de transaction	577 606	205 622
Plus value de cession sur titres de placement	85 436	42 877
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	41 388	145 075
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	120 200	126 739
<b>CHARGES</b>	<b>254 084</b>	<b>533 222</b>
Pertes sur les titres de transaction	152 891	275 705
Moins value de cession sur titres de placement	35 276	145 225
Étalement de la prime d'investissement / placement		
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	28 518	82 854
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	37 399	29 439
Diverses autres charges bancaires		
<b>RESULTAT</b>	<b>570 545</b>	<b>-12 909</b>

## CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>1 121 174</b>	<b>1 070 597</b>
Dont salaires & appointements	106 619	114 424
Dont charges d'assurances sociales	86 294	82 965
Dont charges de retraite	104 247	100 250
Dont charges de formation	19 643	16 167
Dont autres charges de personnel	804 370	756 790
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>35 377</b>	<b>34 203</b>
Taxes urbaines & taxes d'élidité	6 580	5 877
Patente	22 105	21 855
Autres impôts & taxes	6 692	6 471
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>555 849</b>	<b>512 301</b>
- Loyers de crédit-bail et de location	126 554	105 053
- Frais d'entretien et de réparation	110 596	97 167
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	36 743	38 976
- Transports et déplacements	41 009	38 870
- Publicité, publications et relations publiques	37 314	33 979
- Autres charges externes	203 634	198 256
<b>AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>47 681</b>	<b>56 968</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS DES IMMOB. INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>	<b>199 480</b>	<b>200 900</b>
<b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 959 560</b>	<b>1 874 968</b>

## COMMISSIONS

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
<b>COMMISSIONS PERCUES :</b>	<b>552 491</b>	<b>495 310</b>
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	58 636	59 494
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 584	2 387
Commissions sur fonctionnement de compte	177 267	165 571
sur moyens de paiement	214 231	191 198
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	100 773	76 660
Commissions sur opérations de change		
<b>COMMISSIONS VERSEES</b>	<b>21 827</b>	<b>9 466</b>
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	21 827	9 466

## TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES (Clientèle CAM)	Nombre de comptes (Client)		Montants en dirham	
	31/12/18	31/12/19	31/12/18	31/12/19
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2 254	2 262	372 423	421 666
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire (OPCVM)	50	48	1 365 054	1 423 977
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	6	5	696 600	696 600
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

## VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
Produit Net Bancaire	3 769 874	3 618 605
Résultat Brut d'exploitation	1 931 287	1 798 237
Résultat avant impôt	466 234	402 265

## AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

en milliers de dh			
	Montants		Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b>	
Décision de l'Assemblée Générale du 31 Mai 2019			
Report à nouveau		Réserve légale	18 598
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	353 366
Résultat net de l'exercice	371 965	Dividendes	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	
Autres prélèvements		Résultats nets en instance d'affectation	
<b>TOTAL A</b>	<b>371 965</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>371 965</b>

## AUTRES PRODUITS ET CHARGES

en milliers de dh			
	31/12/19	31/12/18	
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES</b>			
<b>Autres produits bancaires</b>	<b>824 638</b>	<b>520 313</b>	
- Gains sur titres de transaction	577 606	205 622	
- Plus-values de cession sur titres de placement	85 436	42 877	
- Produits sur opérations de change	120 200	126 739	
- Divers autres produits bancaires	8		
Reprises de provision sur depreciations des titres de placement	41 388	145 075	
<b>Autres charges bancaires</b>	<b>500 370</b>	<b>755 275</b>	
- Charges sur emprunts de titres	78 949	8 813	
- Pertes sur Titres actions / OPCVM	73 942	266 892	
- Charges sur titres de placements			
- Moins values sur titres de placement	35 276	145 225	
- Charges sur moyens de paiement			
- cotisation au fonds de garantie	108 973	120 873	
- Charges opération de change	37 399	29 439	
- Commissions sur achats et cession de titres	21 827	9 466	
- Autres charges	115 485	91 715	
- Provisions sur titres	28 518	82 854	
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>			
<b>Produits d'exploitation non bancaire</b>	<b>275 577</b>	<b>197 708</b>	
Dont plus values de cession d'immobilisation	274 354	196 836	
Dont subventions reçues			
Dont autres produits non bancaires	1 224	871	
<b>Charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>117 193</b>	<b>91 872</b>	
Charges sur valeurs et emplois divers	117 193	91 872	
dont moins values de cession titres de participations		<b>27 536</b>	
<b>AUTRES CHARGES</b>			
<b>DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>1 898 808</b>	<b>2 083 834</b>	
<b>AUTRES PRODUITS</b>			
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>502 834</b>	<b>841 190</b>	
<b>PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS</b>			
Produits non Courants	1 257	1 088	
Charges non Courantes	107 748	205 652	

## DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

en milliers de dh			
DETERMINATION DU RESULTAT	31/12/19	31/12/18	
Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	572 725	606 829	
Réintégrations fiscales (+)	863 206	656 459	
Déductions fiscales (-)	1 157 014	1 031 549	
Résultat courant théoriquement imposable (-)	278 916	231 739	
Impôt théorique sur résultat courant (-)	103 199	85 743	
<b>Résultat courant après impôts (-)</b>	<b>175 717</b>	<b>145 996</b>	

## PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

en milliers de dh		
	Exercice 2018	
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>466 234</b>	
. Bénéfice net	466 234	
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>863 206</b>	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>1 157 014</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		<b>1 329 440</b>
. Bénéfice brut		172 426
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES</b>		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
. Bénéfice net fiscal		172 426
. Déficit net fiscal		
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		



## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

- Date de clôture (1)	31/12/19
- Date d'établissement des états de synthèse (2)	27/02/20
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

DATES	INDICATIONS DES EVENEMENTS	
	- Favorables	Néant
	- Défavorable	Néant

## REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
	ETAT MAROCAIN	31 780 465	
MAMDA	3 134 311	3 134 311	7,4%
MCMA	3 134 311	3 134 311	7,4%
CDG	4 227 678	4 227 678	10%
<b>TOTAL</b>	<b>42 276 765</b>	<b>42 276 765</b>	<b>100%</b>

## RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>11 748 910</b>	<b>10 037 628</b>	<b>9 322 733</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	3 769 874	3 618 605	3 545 846
2- Résultat avant impôts	466 234	402 265	457 098
3- Impôts sur les résultats	63 798	30 300	106 081
4- Bénéfices distribués			60 000
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	1 739 661	1 337 225	965 260
<b>RESULTAT PAR TITRE (en Dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	9,5	8,8	8,3
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 121 174	1 070 597	1 045 513
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3892	3 902	3 828

## TITRES DE CREANCES EMIS

Nature	Date souscription	Date échéance	Maturité	Taux	Principal	Intérêts courus	Total
CDN	15/03/16	15/03/21	5 ANS	3,55	650 000	18 652	668 652
CDN	19/04/17	19/04/24	7 ANS	3,71	500 000	13 191	513 191
CDN	20/02/18	20/02/20	2 ANS	2,86	400 000	9 978	409 978
CDN	02/04/18	02/04/20	2 ANS	2,80	460 000	9 767	469 767
CDN	25/07/18	27/07/20	2 ANS	2,94	130 000	1 688	131 688
CDN	04/08/18	04/08/20	2 ANS	2,95	150 000	1 807	151 807
CDN	19/02/19	18/02/20	52 SEMAINES	2,68	977 000	22 911	999 911
CDN	27/03/19	25/03/20	52 SEMAINES	2,64	41 000	839	41 839
CDN	27/03/19	27/03/21	2 ANS	2,81	101 000	2 200	103 200
CDN	01/04/19	30/03/20	52 SEMAINES	2,65	40 000	807	40 807
CDN	01/04/19	01/04/21	2 ANS	2,79	330 000	7 008	337 008
CDN	24/06/19	22/06/20	52 SEMAINES	2,63	588 000	8 162	596 162
CDN	24/06/19	24/06/21	2 ANS	2,72	312 000	4 479	316 479
CDN	25/04/19	23/06/20	52 SEMAINES	2,63	305 000	4 211	309 211
CDN	02/08/19	31/07/20	52 SEMAINES	2,63	460 000	5 074	465 074
CDN	02/08/19	02/08/21	2 ANS	2,74	220 000	2 528	222 528
CDN	30/08/19	28/02/20	26 SEMAINES	2,50	140 000	1 196	141 196
CDN	30/08/19	28/08/20	52 SEMAINES	2,65	180 000	1 630	181 630
CDN	18/09/19	16/09/20	52 SEMAINES	2,63	200 000	1 520	201 520
CDN	02/10/19	01/04/20	26 SEMAINES	2,52	60 000	378	60 378
CDN	02/10/19	30/09/20	52 SEMAINES	2,62	50 000	328	50 328
CDN	17/10/19	16/04/20	26 SEMAINES	2,52	81 000	425	81 425
CDN	17/10/19	15/10/20	52 SEMAINES	2,62	301 000	1 643	302 643
CDN	17/10/19	17/10/21	2 ANS	2,72	99 000	561	99 561
CDN	30/10/19	28/10/20	52 SEMAINES	2,61	43 000	193	43 193
CDN	14/11/19	14/11/24	5 ANS	3,00	267 000	1 046	268 046
CDN	12/24/19	23/04/20	26 SEMAINES	2,54	180 000	89	180 089
CDN	12/24/19	22/12/20	52 SEMAINES	2,64	105 000	54	105 054

## PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à législation fiscale en vigueur, l'exercice clos le 31 décembre 2019 n'est pas prescrit. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNS5 peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes.  
Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision.

## VENTILATION, EN FONCTION DE LA DUREE RESIDUELLE, DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Créances sur les établissements de crédits & Assimilés			675 107					675 107
Prêts financier						4 304		4 304
Créances sur la clientèle	9 084 797	1 211 612	1 620 940	3 670 176	9 480 680	10 331 254	17 870 068	53 269 527
Titres de créance				28 429	15 290 118			15 318 547
Créances subordonnées					840			840
Dépôts d'investissement placés					150 000			150 000
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>9 084 797</b>	<b>1 211 612</b>	<b>2 296 047</b>	<b>3 698 605</b>	<b>24 921 638</b>	<b>10 335 558</b>	<b>17 870 068</b>	<b>69 418 325</b>

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Dettes envers les établissements de crédit	6 600 167							6 600 167
Comptes & emprunts de trésorerie à terme	350 000		200 000	2 500 000				3 050 000
Emprunts financiers		40 574	61 179	101 805	203 767	373 371	273 376	1 054 071
Dettes envers la clientèle	3 760 905	4 670 371	5 722 649	7 469 218	932 139	57 651		22 612 933
Titres de créance émis								
Certificats de dépôt émis		1 598 000	1 674 000	1 619 000	1 712 000	767 000		7 370 000
Bons de sociétés de financement émis								
Emprunts obligataires émis								
Autres titres de créance émis								
Fonds publics affectés								
Dettes subordonnées					1 300 000	210 500	2 789 500	4 300 000
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>10 711 072</b>	<b>6 308 945</b>	<b>7 657 828</b>	<b>11 690 023</b>	<b>4 147 906</b>	<b>1 408 522</b>	<b>3 062 876</b>	<b>44 987 171</b>

## CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

Nombre	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres			
	Montant global des risques	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
6	9 253 583	7 378 011	1 491 873	383 700

## ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES ET IMPRODUCTIFS

	Nombre	encours	Provisions
Créances en Souffrance Brut	78 062	6 945 845	4 939 911
Watchlist	24	2 471 983	397 064

## EFFECTIF

	31/12/19	31/12/18
Effectifs rémunérés	3 852	3 931
Effectifs utilisés	3 852	3 931
Effectifs équivalent plein temps	3 852	3 931
cadres équivalent plein temps	2 500	2 512
Employés équivalent plein temps	1 352	1 419
Dont effectifs employés à l'étranger		

## COMPTES DE LA CLIENTELE

	31/12/19	31/12/18
Comptes courants	124 843	104 609
Comptes chèques, hors MRE	446 151	432 571
Comptes MRE	13 810	15 101
Comptes d'épargne	705 934	652 058
Comptes à terme et bons de caisse	2 808	2 934
<b>TOTAL</b>	<b>1 293 546</b>	<b>1 207 273</b>

## RÉSEAU

	31/12/19	31/12/18
Guichets permanents	521	518
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de la banque	521	518
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

## CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FP

Les caractéristiques des dettes subordonnées du CAM se présentent comme suit au 31/12/2019 :

Date	Montant initial	Capital restant	Maturité	Taux en vigueur
2015	140 500	140 500	7 ANS	4,42% (fixe)
2015	759 500	759 500	10 ANS	4,8% (fixe)
2016	70 000	70 000	7 ANS	4,11% (fixe)
2016	180 000	180 000	10 ANS	3,51% (variable)
2016	350 000	350 000	10 ANS	4,43% (fixe)
2017	1 000 000	1 000 000	10 ANS	4,22% (fixe)
2018	500 000	500 000	10 ANS	4,10 % (fixe)
2019	450 000	450 000	10 ANS	3,71% (fixe)
2019	631 600	631 600	PERPETUELLE	5,78% (variable)
2019	218 400	218 400	PERPETUELLE	5,11% (variable)



## FONDS PROPRES

en milliers de dh

En KDH	31/12/19	31/12/18
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>11 713 502</b>	<b>9 905 369</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1</b>	<b>7 838 509</b>	<b>6 627 465</b>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATEGORIE 1 (CET1)</b>	<b>6 988 509</b>	<b>6 627 465</b>
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	5 670 797	5 670 797
-Instruments de fonds propres de base versés	4 227 677	4 227 677
-Prime d'émission	1 443 120	1 443 120
Résultats non distribués	1 658 916	1 275 078
Autres réserves	80 745	62 147
Autres immobilisations incorporelles	-421 949	-422 840
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		84 567
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		-42 284
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATEGORIE 1 (AT1)</b>	<b>850 000</b>	
<b>FONDS PROPRES DE CATEGORIE 2 (T2)</b>	<b>3 874 993</b>	<b>3 277 904</b>
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	3 278 900	2 929 800
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard [SA]	588 936	383 232
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		-35 128
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		-380 557
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1	-421 949	-422 840
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1	7 157	84 567
Élément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1		-42 284
Élément à déduire à raison de 50% des fonds propres de categorie2 [T2]		-42 284
<b>TOTAL RISQUES</b>	<b>6 544 635</b>	<b>5 839 740</b>
Exigences réglementaires au titre du risque de crédit	5 686 193	5 175 030
Exigences réglementaires au titre du risque de marché	311 726	133 999
Exigences réglementaires au titre du risque opérationnel	546 716	530 711
<b>RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE</b>	<b>9,58%</b>	<b>9,08%</b>
<b>RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL</b>	<b>14,32%</b>	<b>13,57%</b>

## ICAAP

Dans le cadre de Pilier II des accords Bâle II, Le Crédit Agricole du Maroc a mis en place un processus prévisionnel de suivi et d'évaluation de l'adéquation des fonds propres afin de s'assurer que ses fonds propres couvrent en permanence son exposition au risque, conformément aux règles dictées par le régulateur.

Ledit processus repose sur 5 principes directeurs :

- Stratégie et modèle d'activité
- Identifier et mesurer les risques
- Evaluer et quantifier les risques
- Composition et allocation des fonds propres internes
- Stress tests internes

## VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENTS

en milliers de dh

Ventilation des risques	31/12/19		31/12/18		
	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	
Risque de crédit	Souverains	8 501 471		5 785 214	
	ECA	3 388 809	790 562	2 938 400	1 129 653
	Entreprises	53 408 877	35 552 533	48 012 590	28 169 517
	Cliantèle de détail	39 060 731	22 214 397	39 276 476	22 017 319
	autre actif	19 944 138	12 519 921	20 907 433	13 371 393
<b>TOTAL</b>	<b>124 304 026</b>	<b>71 077 412</b>	<b>116 920 113</b>	<b>64 687 881</b>	
Risque de marche (risque de change)		3 896 575		1 674 988	
Risque opérationnel (Approche indicateur de base)		6 833 953		6 633 882	

## AUTRES ETATS

ETATS	
Immobilisations données en crédit bail avec option d'achat et en location simple	Néant
Engagements sur titres	
Dérogations	
Changements de méthodes	
Actifs éventuels	



Fidarc Grant Thornton  
47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

### CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

### COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II  
20 100 Casablanca  
Maroc

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires [ETIC] relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 11 748 910, dont un bénéfice net de KMAD 402 437. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le directoire le 27 février 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

**Responsabilité de la Direction :** La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur :** Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états de synthèse :** Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Vérifications et informations spécifiques :** Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 5 juin 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Fidarc Grant Thornton  
47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

Faïçal MEKOUAR  
Président

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC

Siege: 83 Avenue Hassan II

CASABLANCA

Bureau: SD - 58/59 Boulevard Benkaddour

CASABLANCA

Tel: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdelaziz ALMECHATT

Associé





COUVERTURE  
RESEAU



**AGENCES BANCAIRES**

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Agadir Arganier (Centres d'Affaires)	Avenue General Kettani (RDC Siège régional CAM)- Agadir	05 28 82 71 60/ 90/ 91	05 28 82 71 82
Agadir El Farabi	Angle Ave Kawakibi Et Ave El Farabi Hay Dakhla- Agadir	05 28 23 72 14/ 15	05 28 23 72 16
Agadir Gaugin	Place Guauguin Imm. Metqal	05 28 82 88 32	05 28 82 88 36
Agadir Hassan 1er	93 Av Hassan 1er cité Dakhla Agadir	05 28 21 57 40/ 41	05 28 21 57 42
Agadir Hassan II	Ave Hassan II- Agadir	05 28 84 25 25	05 28 84 21 01
Agadir Islane	Local n°4 imm GHI4-M4 Projet Islan Hay Mohammadi	05 28 23 72 05/ 06	05 28 23 72 08
Agadir Kettani	Av Générale Kettani - Agadir	05 28 82 68 36	05 28 82 68 37
Agadir la Corniche	Hotel Tamelelet Zone Balneaire- Agadir	05 28 84 35 27/05 28 84 34 71	
Agadir Port	Ancien Port Agadir	05 28 84 28 11	05 28 84 38 11
AGADIR SAFAA	Mag n°1 CID Rés Safaa Hay Mouhammadi- Agadir	05 28 23 88 06/ 07	05 28 29 25 72
Agadir Salam	160 Angle quartier Al Houda et Quartier Salam Agadir	05 28 32 06 01/ 11	05 28 32 06 16
Agadir Sidi Bibi	Route Agadir - Tiznit Sidi Bibi Centre	05 28 81 64 60/ 96	05 28 81 64 88
Agri Business Centre Casa	Imm Msurel Bd Yacoub El Mansour et angle rue Maloj Bnou Morhile - Cas	05 22 25 45 20 / 05 22 25 67 24	05 22 25 19 54
Ahfir -Oued Kiss	21 Lot Boukhriss -Ahfir	05 36 62 60 78/ 88 /89	05 36 62 60 88
Ain Attiq	33 Lot Essada Ain Atiq	05 37 64 45 42/ 61	05 37 64 46 42
AIT Azza	Route De Taroudant Ouled Berhil	05 28 53 65 16/ 20	05 22 53 65 07
Ait Melloul route de Tiznit	Immeuble Bicha route de Tiznit	05 28 24 62 79/ 80	05 28 24 62 77
Aknoul	14 BV almassira Lot al fath Aknoul	05 35 27 70 20	05 35 27 70 08
Al Boughaz Tanger	13 rue de Belgique Tanger	0539375061/ 62	05 39 37 50 63
Asilah	Place Mohammed V Asilah	05 39 41 71 12	05 39 41 73 52
Azemmour	241 Av Mohammed V	05 23 34 71 08	05 23 35 76 26
Azilal	Av. Hassan II- Azilal	05 23 45 82 47	05 23 45 80 23
Bab Bered	Bab Berred Centre	05 39 89 29 92/ 94	05 39 89 29 97
Benguerir Hassan II	Bd Hassan II- Benguerir	05 24 31 86 22	
Beni Bouayach	163 BV Med v Beni Bouayach	05 39 80 47 93	05 39 80 47 96
Beni Mellal Ain Asserdoune	Bd Mohammed V. Lot Houria- Beni Mellal	05 23 48 01 36	05 23 48 01 37
Beni Mellal Laymoune	311 Avenue Hassan II- Beni Mellal	05 23 48 08 10	05 23 48 09 44
Beni Mellal Ain Asserdoune	Bd Mohammed V. Lot Houria- Beni Mellal	05 23 48 01 36	05 23 48 01 37
Beni Mellal Laymoune	311 Avenue Hassan II- Beni Mellal	05 23 48 08 10	05 23 48 09 44

Beni Mellal Med VI	n°4 Bd Mohammed VI lot Oumnia Beni Mellal	05 23 48 16 14	05 23 48 15 13
Beni Mellal Zaitoune	84 Bvd Mohamed V Beni Mellal	05 23 48 15 23/ 32	05 23 48 15 35
Beni Nsar	Port Beni N sar	05 36 60 86 60/ 61 05 36 60 86 68	
Berkane Allaymoune	Angle bvd Mohammed V et rue My Youssef	05 36 23 09 55/57	05 36 23 09 99
Berkane Bassatine	107 Route Saadia Hay Dakhla Berkane.	05 36 23 10 47/48/ 49	05 36 23 10 47
Berkane Med V	Angle Bld Med V et rue Jeddah Hay Sidi Slimane	05 36 25 65 37/30	05 36 25 65 29
Berkane Qods	Angle Rue Marrakech et Rue 175- Berkane	05 36 61 77 89/90	05 36 61 77 88
Berrechid	Ave Mohammed V- Berrechid	05 22 33 70 13- 05 22 53 49 92	05 22 53 39 35
Berrechid Massira	N°81 Lot Naima Hay El Massira- Berrechid	05 22 53 34 03/ 04	05 22 53 34 05
Boujdour	BOULEVARD HASSAN IIBoujdour Centre	05 28 88 18 97/ 98	05 28 88 18 96
Boulmane Dades	Avenue Mohammed V- Boulmane Dades	05 24 83 02 39	05 24 83 01 21
Bournazel	Bd Les Forces Auxiliaires n° 108- Casablanca	05 22 70 56 25	05 22 70 82 00
Bouznika	Angle av Hassan II et rue El Arab- Bouznika	05 37 74 54 37/ 39	05 37 74 53 57
CAM Banque Privé	N°46 angle rue Hamza et rue El Bossairi- Agdal- Rabat.	0537 27 54 08 / 13	0537 67 59 87
Casa Yacoub El Mansour (Centre d'Affaires)	Angle Bd Yacoub El Mansour et rue Malik Bnou Mourhil- Casablanca	05 22 98 06 88 / 0522 98 70 26 / 31 / 37	0522 98 70 26
Casa Moulay Abdellah	479 Bd Al Qods Hay My Abdellah	05 22 21 41 05/ 06	05 22 21 41 07
Casa 2 Mars	323 avenue du 2 mars- Casablanca	05 22 28 04 09	05 22 28 77 92
Casa 2 Mars Ain Chok	Angle Bd El Khalil Et Bd Mars- Casablanca	05 22 87 56 83- 05 22 87 57 62	05 22 87 85 95
Casa Abdelkader Sahraoui	25 Bd Abdelkader Sahraoui- Casablanca	05 22 70 53 56	05 22 70 53 59
Casa Ain Harouda	Lot Guessous N° 1 Ain harrouda centre	05 22 33 26 77	05 22 33 26 51
Casa Ain Sebaa	Km 750 Rte de Rabat Ain Sebaa- Casablanca	05 22 34 00 37	05 22 34 00 40
Casa Akid Allam	25 Ave. Akid Allam Hay Salama 3- Casablanca	05 22 37 00 77	05 22 37 00 81
Casa Al Manjra	317 Bd El Fida- Casablanca	05 22 28 54 21/ 28	05 22 85 48 99
Casa Avenue du Phare	124 Ave Du Phare Bourgogne- Casablanca	05 22 26 64 33/ 35	05 22 26 64 39
Casa Bahmad	Angle Bd Ba Hmad et Rue Rahhal Ben Ahmed Belvedere	05 22 40 84 93	05 22 40 85 10
Casa Bandoeng	1 Place Bandoeng- Casablanca	05 22 44 12 43	05 22 44 03 93
Casa Bernoussi Baamrane	46 Bd Baamrane Quartier Tarik Sidi Bernoussi	05 22 76 77 38	05 22 76 77 39
Casa Bnou Hilal	3 rue Bnou Hilal- Casablanca	05 22 39 46 01 - 05 22 39 36 68	05 22 39 36 68
Casa Bouchaib Doukkali	Bd Bouchaib Doukkali n°593- Casablanca	05 22 39 46 01	05 22 39 36 68
Casa Bouskoura	Bouskoura Centre- Casablanca	05 22 59 05 02	05 22 59 05 04
Casa El Chahdia	Rond Point Chahdia Hay El Oulfa- Casablanca	05 22 89 87 50	05 22 89 13 35
Casa El Fida	10 Derb El Fokara	05 22 28 95 33	05 22 83 33 40
Casa El Khalil	402-404 et 406 Bd Al Khalil Hay Moulay Abdellah Ain Chok Casablanca	05 22 21 26 43	05 22 21 26 28
Casa Errahma 1	3 route My Thami Oulfa Errahma Casa	0522915493/ 46	
Casa Grd Ceinture	Lot Al Mouahidine Bd La Grande Ceinture n° 342- Casablanca	05 22 66 07 90	05 22 66 08 67
Casa Hay Baraka	Hay Baraka Lot 445 Bd Joudar Med Benabdellah Moulay Rachid	05 22 72 76 53	05 22 72 76 52
Casa Hay Hassani	64 Bd Afghanistan- Casablanca	05 22 93 06 56	05 22 93 06 55
Casa Hay Mohammadi	160 Bd de la grande ceinture- Casablanca	05 22 60 21 68- 05 22 60 21 73	05 22 61 41 84
Casa Khouzama	9 Lot Al Khozama Zoubir- Casablanca	05 22 89 56 10	05 22 89 55 60
Casa Lalla Asma	265 Bd Lalla Asmaa Sidi Moumen- Casablanca	05 22 72 76 32	05 22 72 76 30
Casa Lalla Yacout	80 av Lalla Yacout- Casablanca	05 22 31 52 89- 05 22 31 53 73	05 22 31 62 14

**AGENCES BANCAIRES**

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Casa Maarif	114 Bd Yacoub El Mansour Maarif- Casablanca	05 22 99 23 88	05 22 99 23 90
Casa Marché de gros	837 Marche de Gros Sidi Othman- Casablanca	05 22 57 77 38/ 10	05 22 57 77 46
Casa Massira (Centres d'Affaires)	181 Bd Al Massira- Casablanca	05 22 98 73 12	05 22 99 06 79
Casa Mechouar	30 rue Constantinople Mechouar- Casablanca	05 22 81 69 94	05 22 81 69 97
Casa Mediouna	Lot Tissir n°138- Mediouna	05 22 33 82 09	05 22 33 86 59
Casa Mers Sultan CA	n°14 Ave Mers Sultan- Casablanca	05 22 26 64 71	05 22 26 64 66
Casa Mokdad Lahrizi	382 Bd Mokdad Lahrizi- Casablanca	05 22 55 02 85 / 86	05 22 55 02 79
Casa My Rachid	59 Bd Mohammed Bouziane My Rachid- Casablanca	05 22 71 79 76/ 81	05 22 71 79 83
Casa Oasis	Bd Abderrahim Bouabi angle rue Allamtouni	05 22 25 45 28	05 22 25 44 14
Casa Oqba Bnou Nafii	28 lot Tacharouk Route Ben Slimane Casa	05 22 71 85 82	05 22 71 85 88
Casa Oqba Sidi Moumen	Bd Okba Bnou Nafii n° 71- Casablanca Sidi Moumen	05 22 72 75 52	05 22 70 11 28
Casa Oualaâ	Imm 7 Bd Mohammed Zafzaf Hay Walaa- Casablanca	05 22 70 52 46/ 47	05 22 70 52 51
Casa Oued Dahab	61 Ave Oued Dahab city Jamaa Sbata	05 22 29 18 04	05 22 29 18 07
Casa Ouled Haddou	Rés Mawlid 6 Route Sidi Maarouf- Casablanca	05 22 97 45 39/ 40	05 22 97 45 41
Casa Oulfa	Bd Oued Moulouya Oulfa- Casablanca	05 22 90 97 05/ 24	05 22 90 96 95
Casa oulfa 2	Lot Ilham Rue 64 n°10 Oulfa 2 Casa	05 22 91 39 23 / 25 / 26	05 22 91 39 27
Casa Oulfa Oum Rabii	43 Bd Oum Rabii Oulfa- Casablanca	05 22 93 21 40	
Casa Oum Rabii Extension	BOULEVARD OUM RABII N°1-3-5Oulfa Casablanca	05 22 93 21 40	
Casa Panorama	20 Bd Panorama Bernoussi- Casablanca	05 22 76 64 66/ 67	05 22 76 64 65
Casa Port	Bd des Almouhades- Casablanca	05 22 30 94 71	05 22 30 25 63
Casa Qods	64 Bd Layt Bnou Saad- Lot El Hamidia Hay Al Qods- Bernoussi	05 22 75 90 52/ 65	05 22 75 90 64
Casa Ryad Oulfa	10 P Ryad Oulfa GH 12 Oulfa- Casablanca	05 22 93 16 59 - 05 22 91 51 36	05 22 93 42 39
Casa Saad Elkheir	Lot Saad El Khair Hay Hassani n° 40-42- Casablanca	05 22 89 56 63/34	05 22 89 04 47
Casa Salmia	99 Ave Joulan Salmia 2- Casablanca	05 22 55 02 73/ 70	
Casa Sbata	224 Bloc 24 Rue Beda Gdira- Casablanca	06 79 82 62 56	05 22 59 66 05 / 06
Casa Sidi Moumen	ANGLE BD LHOUSSINE SOUSSI ET ABDELLAH IBRAHIM casablanca	05 22 70 56 16/ 17	05 22 70 56 21
Casa Sidi Othmane	946 Bd Driss El Harti Cite Djemaa Ben Msik Sidi Othmane	05 22 38 08 46	05 22 38 02 61
Casa Tacharouk	281 Bd Mohammed Zafzaf Sidi Moumen- Casablanca	05 22 70 81 23/ 24	05 22 70 81 26
Casa Tarik El Kheir	188 rue 9 Avenue Mbarek Ben Boubker Hammadi Sidi Bernoussi- Casablanca	05 22 76 73 37	05 22 76 75 23

Casa tit Mellil	7 Lot Zin Essalam Tit Mellil Centre	05 22 33 18 89/ 90	05 22 33 18 86
Casa Tour Atlas	Tour Atlas Place Zellaka	05 22 30 14 29	05 22 30 53 32
Casa Twin Center	Angle rue Dawud Addahri et rue Chartes Maarif	05 22 99 17 93	46 18 99 22 05
Casa Zenith	Espace sans pareille lot Taoufik Imm 20-22- Casablanca	05 22 78 61 92/ 93	05 22 78 61 72
Casablanca Abdelmoumen (Centre d'Affaires)	52 Bd Abdelmoumen- Casablanca	05 22 99 56 35/47	05 22 99 57 26
Casablanca AL Joulane	N°4 Lot Yasmine 1 Bd El Joulane	05 22 59 89 69/70	05 22 59 89 71
Casablanca Baladia	Kissariat Khattabi Association des enfants Derb Soltan- Casablanca	05 22 81 71 13/11	05 22 81 71 09
Casablanca Idriss Harty	297 Bd Driss El Harti My Rachid- Casablanca	05 22 70 52 32/ 38	05 22 70 52 41
Casablanca Nassim Sidi Maarouf	Hay Nassim Imm 479 Sidi Maarouf	05 22 91 39 28/ 29	05 22 91 39 31
Chichaoua	C.T. n 12/07 Chichaoua - Quartier administratif	05 24 35 30 03- 05 24 35 36 39	05 24 35 31 05
Dakhla	Imm Chaimaa Av Ahmed Ben Chakroune Massira II	05 28 93 17 58/ 59	05 28 93 17 57
Dakhla Oued Ed-dahab	Angle Ave Abderrahim Bouabid et rue Oued Tansift- Dakhla	05 28 93 29 76/ 77	05 28 93 29 79
Dar Old Zidouh	202 Lotissement Al Fellah Dar Ould Zidouh	05 23 46 54 71	05 23 46 55 23
Dcheira	Imm Choukri Bd Bir Inzarane Lot Essada Dcheira	05 28 27 33 91	05 28 27 34 31
El Jadida Lalla Zahra	Bd My Ismail Bour Said El Khayari Imm 114 El Jadida	05 23 34 26 50- 05 23 34 27 22	05 23 34 29 83
El Jadida Lalla Soukaina	Av Md VI; Hay Lalla Soukaina lot Bennis Zouagha Fes	05 35 69 18 37 / 05 35 69 19 67	05 35 69 17 25
El Jadida Hay Salam	N° 718 Quartier Es-Salam El Jadida	05 23 37 39 67/ 68	05 23 37 39 65
El Hajeb	1 Ave El massira- El Hajeb	05 35 54 31 09	05 35 54 37 80
El Jadida	80 Ave Bir Anzarane Rés Al Firdaous 24000- El Jadida	05 23 34 24 16	05 23 34 05 12/ 34
El Jadida Bir Anzarane	Avenue Bir Anzarane El Jadida	05 23 37 05 35/ 36	05 23 37 05 34
El Jadida Med VI	Bd MED VI Résidence YASSIR 2	05 23 35 29 02	05 23 35 55 36
El Jadida Sidi Bouzid	Angle Rte Bouzid Et Rue Bendagha- El Jadida	05 23 37 27 86	05 23 37 27 91
EL KAMAL SETTAT	1601 Bd general Kettani lotissement kamal 2- Settata	05 23 40 45 58	
EL KHEIR SETTAT	290 Bd Al Wouroud Moujamaa El Kheir Settata	05 23 72 14 80 / 05 23 72 61 80	05 23 72 16 62
Ennahda Temara	39 Ave Abdelkrim Khattabi Hay Nahda- Témara	05 37 60 41 82- 05 37 60 73 19	05 37 61 48 36
Erfoud	Ave My Ismail- Erfoud	05 35 57 67 62/ 35	05 35 57 67 62
Errachidia	Ave My Ali Cherif B.P 51	05 35 57 14 21	05 35 57 29 63
Errachidia Targa	Bd n°50 Local 47 et 48 Targa Al Jadida Errachidia	05 35 79 14 59/ 33	05 35 79 15 75
Essaouira	Hay Lalla Amina B.P 13	05 24 47 27 03	05 24 47 27 02
Essaouira El Borj	106 Al Borj 1- Essaouira	05 24 78 47 52/ 57	05 24 78 50 55
Fès	17 angle ave Egypte et Bd Lalla Hasnaa	05 35 65 10 81	05 35 62 18 81
Fes Agdal	Angle Imam El Jouaini et Oussam Bnou Zaid VN Fès	05 35 94 25 94 / 79 / 81	05 35 94 25 87
Fes Ain Aicha	Route de Fés Taounate- Centre Ain Aicha	05 35 76 92 21	
Fes Atlas	3 Rue Abou Taib Moutanabi Atlas- Fès	05 35 65 87 56	19 83 65 35 05
Fes Bensouda	15 Rue Ecole Bensouda Centre- Fès	05 35 65 52 33	05 35 65 52 15
Fes Bouremmana	2 Ave Mly Hicham Route D'Imouzzer	05 35 65 67 43	05 35 65 67 74
Fes Florence	Immeuble Mamda Place de Florence	05 35 65 07 85/ 86	05 35 94 45 59
Fès Mont Fleuri	N°46 Lot B4 Rés Goulmima Rue Tislit Quartier Mont Fleuri 2 n°46 Lot	05 35 61 57 08	05 35 61 88 04

**AGENCES BANCAIRES**

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Fes Narjiss	Angle Avenue Qaraouiyyine et Namae	05 35 65 78 73/ 34	05 35 65 68 52
Fes Nassim	Lot A Bis Hay Nassim Bensouda Fès	05 35 72 92 98	05 35 72 92 90
Fes Route de Sefrou	252 angle Bd Moulay Rachid et El Wafaa route de Sefrou	05 35 61 45 47	05 35 61 45 88
Fes Ryad	Lot 194 /193 Quartier Bel Air Route Sidi Hrazem n 320 Fès	05 35 61 97 23	05 35 61 97 21
Fes Saada	Bd Saint Louis El Adarissa- Route Ain Chkeff	05 35 61 15 09	05 35 61 14 25
Fes Lalla Soukaina	Lot tennis ave mohammed VI-zouagha.Fes	05 35 69 17 16-05 35 69 19 67	05 35 69 18 37
Figuig	Boulevard Hassan II- Figuig	05 36 89 95 92	05 36 89 95 93/ 87
Fkih Ben Salah	167 Bd Hassan II	05 23 43 65 85	05 23 43 64 57
Fkih Ben salah beni Amir	Ave Allal Ben Abdellah- Fkih Ben Salah	05 23 43 90 68/ 69	05 23 43 71 94
Fnideq	235 Ave Hassan II- Fnideq	05 39 97 66 81	05 39 97 68 78
Guelmim Ben Tachfine	Angle Bd Hassan II et rue Youssef Ben Tachfine	05 28 87 32 25	05 28 87 28 03
Guelmim Bir Anzarane	187 Place Bir Anzarane	05 28 87 23 01	05 28 87 28 10
Guich oudaya	N°801 avenue guiche des oudayas Rabat	05 37 56 22 64/ 65	05 37 56 22 66
Harhoura	Rés Badia Mag n°2 Ave My Abdellah Harhoura- Témara	05 37 64 64 24/25	05 37 64 64 26
Hattan Khouribga	1 av Mohamed V Hattane	05 23 57 44 00/ 01	05 23 57 44 02
Houceima Biranzarane	N° 1 Angle Ave Bir Anzarane er Rue Boukraa Hay Al Manzah. Al Hoceima	05 39 98 54 92- 05 39 98 55 06	05 39 98 54 91
Ifrane	Rés Al Akhawayne rue Al Barid Hay Riad- Ifrane	05 35 56 71 03/ 48	05 35 56 71 71
Imintanout	Route d'Agadir -Sidi Ali Ishaq	05 24 45 20 65	05 24 45 14 87
Imzouren	225 BLV Casablanca Imzouren Province AL Houceima	05 39 80 56 13	05 39 80 56 10
Inezgane	Angle avenue Mohamed V et rue n 618 - Amougay Dcheira- Inezgane	05 28 83 41 98- 05 28 27 04 13	05 28 83 86 79
Inezgane Kasbah	Angle rue de la Kasbah et av Mohammed V	05 28 83 45 39	05 28 33 26 54
Inezgane Tarrast	Avenue Moulay Ali Cherif Tarast- Inezgane	05 28 83 86 66/ 67	05 28 83 86 65
Jerada	311 Bd Hassan II N° 406. Jerada	05 36 82 25 55/ 56	05 36 82 28 29
Kasba Tadla	Lot n °8 Quartier Lamhizat Bd 20 Aout- Kasba Tadla	05 23 44 99 43	05 23 44 99 41
Kasbah Mehdi	Lot 1115 Kasabah	05 37 32 84 86/87	05 37 32 84 85
Kelaa des Sraghnas	53 quartier El Mers Bd Youssef bnou tachfine rte Beni Mellal- kelaa des sraghna	05 24 41 02 25/ 62	05 24 41 10 82
Kelaa Errahali El Farouki	54 AV Imam Malki et AV Ahmed El Mellakh Kelaa Sraghna	0524221756/ 55	05 24 22 16 76
Kelaa M Gouna	60 Ave Mohammed V	05 24 83 61 62	05 24 83 63 91
Kenitra Essayad	Lot 141 Azharoune- Kenitra.	05 37 35 64 75	05 37 35 64 73

Kenitra Ourida	Angle Rue 155 Et Rue 164 Ourida Kenitra	05 37 38 58 51/ 42	05 37 38 58 34
Kenitra Bab Fès	Angle Av. Mohammed V et rue 151 Afka Kenitra	05 37 38 27 44	05 37 38 23 07
Kenitra Maamora	Angle Bd Imam Ali et Ave My Abderrahmane- Kenitra	05 37 36 75 78	05 37 36 75 66/ 67
Kenitra Maghreb Aarabi	Lot 171/A1 Maghrib Arabi	05 37 32 49 94/ 95	05 37 32 49 96
Kenitra Mohammed V	384 Ave Mohammed V imm A Rés El Aghar- Kénitra	05 37 37 93 28	05 37 37 92 32
Kénitra Ouled Oujhi	Lot 159 Bloc C O/Oujih- Kenitra	05 37 35 64 61/98	05 37 35 65 02
Kénitra Ouled Oujhi II	Bd G Lot 291 Oulad Oujih 2- Kenitra	05 37 35 64 84	05 37 35 64 81
Kenitra Saknia	145 Bd Al Massira Al Khadra Saknia Kenitra	05 37 38 42 07- 05 37 38 41 99	05 37 38 42 00
Khouribga Al Qods	527 Quartier Al Qods 2P2 Khouribga	05 23 56 78 04/ 09	05 23 56 78 05
Khouribga Ennahda	35 Lot ezzahra Bd maalainine- Khouribga	05 23 49 70 53/ 55	05 23 49 70 52
Khouribga Zellaqua	71 Bd Zellaqa- Khouribga	05 23 49 60 44/ 48	05 23 49 60 41
Ksar El Kbir Oued Makhazine	Bd Oued El Makhazine Hay Doukhane n° 123. Ksar El Kebir	05 39 91 90 62/61	05 39 91 90 64
Ksar El Kbir route Larache	Route Larache n° 15 Bis. Ksar El Kebir	05 39 91 90 68/67	05 39 91 90 70
Kser Sghir	Kser Sghir centre	0539390908/ 07	05 39 39 08 80
Laaouamra	216 Lot Mabrouka Laaouamra	0539901943/ 0539901944	05 39 90 19 42
Laayoune Al Marssa	Angle Bd Mohammed V & Bd Balafrej Place Chouhada- Laayoune Marsa	05 28 99 83 81- 05 28 99 83 55	05 28 99 83 50
Laayoune Al Massira	Bd La Mecque - Laayoune	0528996170/ 72	
Laayoune El Khaima	Angle Ave Skikima Et Rue Mlilia	05 28 89 41 37	05 28 89 38 48
Laayoune Sakia Hamra	Sakia Hamra- Laayoune	05 28 99 32 65	05 28 99 32 21
Laayoune( Agro Business Centre)	Avenue Mekka - Laayoune	05 28 99 61 69/ 70	05 28 99 61 69
Laqliaa	Oussi- Route principale- Laaqliaa	05 28 31 16 92	05 28 31 15 98
Larache	56 Ave Khalid Bnou Walid- Larache	05 39 91 52 70	05 39 91 61 46
Martil	Avenue moulay hassan-martil	05 39 68 67 38 - 05 39 68 67 40	05 39 68 67 39
Marrakech (Centres d'Affaires)	Ave Abdelkrim El Khattabi Rés Sofia 1- Marrakech	05 24 43 63 91	05 24 42 04 76
Marrakech Abdelkrim Khattabi	Bd Abdelkrim Khattabi Rés Sofia Palmeraie Mag n°2- Marrakech	05 24 44 97 27 - 05 24 45 85 07	05 24 44 74 39
Marrakech Agro Business Center	Bd Mohammed V Gueliz- Marrakech	05 24 43 30 92/ 93	05 24 43 30 99
Marrakech Al Mazar	Lot Agdal Route Ourika Commune Mechouar	05 24 38 21 14	05 24 38 21 15
Marrakech Allal AL Fassi	Imm Brahim Frej Avenue Allal Fassi	05 24 31 34 99	05 24 31 34 86
Marrakech Assaada	530 Lot Acharaf Manar 3 Saada- Marrakech	05 24 29 29 11/ 12	05 24 29 29 13
Marrakech Bab Agnaou	75 rue Bab Agnaou	05 24 42 63 52	05 24 44 08 01
Marrakech Bab Doukkala	2av Hassan II imm des Habous	05 24 44 85 11	05 24 44 84 49
Marrakech Bab Ennakhil	Lot Azzhour 2 Madkhal Ennakhil n 11 Route de Fès- Marrakech	05 24 32 86 94/ 42	05 24 32 99 04
Marrakech Daoudiate	AveAllal El Fassi- Marrakech	05 24 30 14 38	05 24 30 13 95
Marrakech Forum Doha	Magasin n 8 Projet Forum Doha Sud Route Agadir Marrakech	05 24 39 29 24	05 24 39 29 48/ 26
Marrakech Gueliz	92 Bd Zerkouni Gueliz- Marrakech	05 24 43 71 69	05 24 43 04 32
Marrakech Izdihar	Lot Assanaoubar n° 21 quartier Al Izdihar- Marrakech	05 24 33 63 37/ 27	05 24 33 63 18

AGENCES BANCAIRES			
AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Marrakech La marche verte	602 Massira 2/ A Marrakech	05 24 39 57 10 / 05 24 34 22 67	05 24 49 40 52
Marrakech Les Palmiers	N° 247 Lot Sidi Mbarek.	05 24 49 80 42- 05 24 49 81 22	05 24 39 47 15
Marrakech Mansour Dahbi	22 rue Mansour Eddahbi	05 24 43 55 07/ 05	05 24 43 55 08
Marrakech Massira II B	n° 396 MASSIRA II/B MARRAKECH	05 24 34 90 29- 05 24 49 42 52	05 24 49 78 94
Marrakech Massira III	N°14 15 et 16 hay massira III-marrakech	05 24 49 21 65/55	05 24 49 21 54
Marrakech Med V	15 Ave Mohammed V	05 24 42 16 01	05 24 42 16 02
Marrakech Mhamid	n° 169 Quartier Mhamid B.	05 24 37 37 17/ 96	05 22 37 32 37
Marrakech Ourika	Douar Timskrine Rte Provinciale n° 2017- Ourika	05 24 48 23 33/ 31	05 24 48 23 27
Marrakech Rmila	Quartier Bab Doukkala Rmila Rue Mehdi Glaoui	0524385116/18	05 24 38 51 19
Meknès Ibn Khaldoun	n°176 Ave des FAR ville nouvelle Meknès 176	05 35 40 01 07- 05 35 52 84 94	05 35 52 89 83
Meknes Ibn Sina	Ave Ibn Sina Quartier Bel Air Borj Moulay Omar- Meknès	05 35 51 75 59/ 56	05 35 51 75 54
Meknès Kortoba	Imm 01 tranche 3 Marjane 1- Meknès	05 35 46 94 61	05 35 46 89 11/ 12
Meknes Marjane	Imm 44 Bd Med VI Marjane 2 - Meknès	05 35 46 94 40/ 45	05 35 46 94 46
Meknès Med V	22 Bd Mohammed V - Imm Sentissi Meknès VN	05 35 52 34 86	05 35 52 34 75
Meknes Ouislane	40 Ave Massira Ouislane - Meknès	05 35 54 80 94/ 51	05 35 54 80 85
Meknès Place 2 septembre	15 Place 2 septembre- Ville nouvelle- Meknès	05 35 52 00 22	05 35 52 48 60
Meknès Sidi Bouzekri	21 Lot Al Yosr Route El Hajeb Sidi Bouzekri- Meknès	05 35 45 43 57/ 58	05 35 45 02 58
Meknes Toulal	Bd 1 n°51 Toulal Meknes	05 35 55 62 96 / 97	05 35 55 62 98
Meknès Zitoune	Bd Abdelkrim Khattabi- Meknès	05 35 45 13 13	05 35 45 13 14
Meknès Assalam	292 hay essalam 2 sidi said .Meknès	05 35 55 64 01	05 35 53 12 60
Meknès Nasr	19 bd annasr.Meknès	05 35 45 34 96 -05 35 45 34 82	05 35 45 34 79
Midar	BD Hassan II Midar Centre	05 36 36 58 33	05 36 36 57 90
Mohammadia Hassan II	Ave Hassan II Rés Demnat Quartier Parc	05 23 31 30 34/ 35	05 23 31 30 57
Mohammadia Sebta	Bd Sebta Mohammadie.	05 23 28 68 13/ 14	05 23 28 68 19
Mohammadia El Alia	12 Rue Mokhtar Soussi Hassania El Alia	05 23 32 78 43	05 23 31 04 13
Mohammadia Fallah	Bd Mohammed VI Lot Falah- Mohammedia	05 23 31 76 92/93	05 23 31 76 89
Mohammadia Md VI	Bd Mohammed VI Lot Massira n°16- Mohammedia	05 23 28 20 53/ 54	05 23 28 41 44
Mohammadia Med 6 extension	Bd Mohammed VI lot El Falah N°5-7-1 Mohammedia El Alia	05 23 28 72 79/ 80	05 23 32 45 28
Mohammadia Mohammed V	Angle Bd Mohammed V et rue Benchekroun- Mohammedia	05 23 32 34 72	05 23 32 56 80
Nador Al Wahda	Angle Route Segangan Ouled Mimoun	05 36 60 13 96/ 57 05 36 60 14 41	
Nador av des FAR	62 ave des f a r - nador	05 36 33 76 52	05 36 33 76 53
Nador Ben Tayeb	Bd Driss 1 Ben Tayeb Centre	05 36 40 19 46/ 47	05 36 40 19 48

Nador Gare	ONCF Gare Centre Nador	05 36 32 01 51/ 53	58 01 32 36 05
Nador Hassan II	130 Bd Hassan II- Nador	05 36 60 39 90/ 53	05 36 60 68 31
Nador Méditerranée	Route de Taouima - Nador	05 36 32 44 67- 05 36 32 44 55	47 02 32 36 05
Nador Mohamed VI	488 Angle Bd Mohammed VI Et Rue Chabab	05 36 60 58 16- 05 36 60 33 12	05 36 60 58 14
Nador Sakia El Hamra	Bd Sakia El Hamra- Nador	05 36 33 54 47	05 36 33 55 44
Oualidia	Hay Moulay Abdesslam Route Regionale n°301- Oualidiya	05 23 36 61 23	05 23 36 61 32
Ouarzazate Med V	12 Ave Mohammed V- Ourzazate	05 24 88 42 47	05 24 88 42 50
Ouarzazate Oued Deraa	Route De Zagora- Tarmikt	05 24 85 48 71 - 05 24 85 48 08	05 24 85 47 73
Oued Zem	Angle Bd Md V et rue du Moulin Oued Zem	0523417498/ 0523417349	05 23 41 68 01
Ouezzane Dar Dmana	Lot n°3 Karima 1- Ouezzane	0537466000/ 0537460998	05 37 46 09 96
Oujda Angad	1 Bd Allal El Fassi - Bloc 63	05 36 70 33 00- 05 36 70 16 17	05 36 70 29 29
Oujda Assalam	Route El Aounia Lot El Aounia lot 109	0536748292/ 0536749304	05 36 74 34 31
Oujda El Fath	Angle Bd Allal Fassi et Rue F1 n°1 Hay Al Wafaa Lazaret - Oujda	05 36 74 69 45/ 57	05 36 74 69 80
Oujda Idriss Al Akbar	01 Bd Idriss Al Akbar - Oujda	05 36 68 89 47- 05 36 68 27 72	05 36 68 89 72
Oujda IRIS	Angle Bd Oum Errabia et rue Sebou- Oujda	05 36 53 36 07 - 05 36 53 35 94	05 36 53 35 90
Oujda Isly	96 Bd Mbarek El Bekkay route de Taza	05 36 51 74 06- 05 3 651 03 62	05 36 51 74 42
Oujda Jouhara	Bd Malika El Farisi Hay El Jouhara- Oujda	05 36 51 76 59/ 65	05 36 51 76 61
Oujda Mansour Dahbi	Bd Al Mansour Eddahbi Hay El Hassani n°79- Oujda	05 36 52 48 73- 05 36 52 47 17	05 36 52 46 70
Oujda Med Derfoufi	92 Bd Mohammed Derfoufi	05 36 71 14 98	05 36 68 35 82
Oujda Mohamed V	Angle Bd Med V et Rue Amina Berhilia -Oujda	05 36 68 27 83/ 90	05 36 68 28 13
Oujda My Hassan	Bd Prince My El Hassab Ex Rue D'Ahfir n° 3- Oujda	05 36 68 86 97	05 36 68 56 71
Oujda Zaitoune	3 Angle Bd Abderrahim Bouabid Et Rue A9	05 36 74 15 79	05 36 74 15 81
Oulad Teima Hassan II	Angle Ave Hassan II & Rue El Malouia	05 28 52 86 32/29	30 86 52 28 05
Ouled Teima trik souk	Angle Ave Med VI et Ave Houria	05 28 52 18 02 - 05 28 52 17 52	05 28 52 18 28
Ouled Youssef	Centre ville Ouled Youssef	0523488480/ 0523420437	05 23 48 84 24
Ounagha	Douar Ait Hamed Commune Ounagha Centre	0524475946/ 48	05 24 47 59 43
Outa Hamman Chefchaouen	Place Outa Hammam Chefchaouen	0539882870/ 0539882149/ 0539882131	05 39 98 93 78
Outat Al Haj	Rue de la Mosquee Outat Al Haj Centre	05 35 59 20 45	05 35 59 23 98
Rabat Agdal	33 Ave Al Abtal Agdal- Rabat	05 37 77 48 74	05 37 77 48 58
Rabat Agdal Atlas	29 Ave Atlas Agdal- Rabat	05 37 67 44 00/15	05 37 67 43 90
Rabat Akkari	Avenue Med Ben Abdellah	05 37 69 21 93 - 05 37 69 21 84	05 37 69 21 92
Rabat Al Kifah	9 Ave Kifah cite Bouhlah Yem	05 37 29 56 30	05 37 29 56 51
Rabat Annaba	11 rue Annaba- Rabat	05 37 76 62 60/ 18	86 62 76 37 05
Rabat Annakhil	Hay Ryad N° 4 Avenue Annakhil Immeuble High Tech	05 37 71 76 21	23 76 71 37 05
Rabat Centre	Angle Ave Amir My Abdellah et Rue Dimachk- Rabat	05 37 70 28 64/ 66	
Rabat Chellah	Angle Av d'Alger et Rue Moascar- Rabat	05 37 70 24 18/ 51	05 37 70 24 53
Rabat El Menzeh	963 Ave Marche Verte - Hay El Menzeh Cite Yacoub El Mansour	05 37 28 29 37	05 37 28 29 42

**AGENCES BANCAIRES**

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Rabat Ennakhil (Centres d'Affaires)	26 avenue Annakhil espace les Palmiers- Rabat	05 37 56 62 87/88	05 37 71 30 76
Rabat Espace Bank	Angle Ave Allal Ben Abdellah et Ave Abou Fariss Al Marini	05 37 26 23 23	05 37 26 23 2
Rabat Grands Comptes	28 Av. Abou Faris Al Marini- Hassan Rabat	05 37 72 85 78/ 79	05 37 72 85 81
Rabat Hassan II	Angle Ave Hassan II et Ave Al Maghrib El Arabi	05 37 73 35 96 - 05 37 72 90 40	05 37 73 36 40
Rabat Hay Riad	Hay Riad centre commercial Riad 1 secteur 21 bloc D- Rabat	05 37 71 24 36 - 05 37 71 11 60	05 37 71 24 37
Rabat Jnane Nahda	N°201 Hay Nahda II- Rabat	05 37 63 11 45/51	05 37 63 11 53
Rabat Mabella	31 Ave Tadla Mabella- Rabat	05 37 75 34 61 - 05 37 75 32 74	05 37 75 34 79
Rabat Madagascar	Angle Ave Madagascar et rue Mali Mag n°1 et 3- Rabat	05 37 73 61 70	05 37 73 61 74
Rabat Mahaj Riad	Imm 9 Magasin n 5 Complexe Mahaj Riad	05 37 71 05 18- 05 37 56 62 62	05 37 56 62 63
Rabat Marché de gros	Marché de gros de rabat cité yacoub et mansour - rabat	05 37 69 89 28 - 05 37 69 31 76	05 37 69 61 00
Rabat Nahda	382 angle rue Ourika et Beni Jaber Hay Nahda- Rabat	05 37 75 79 21	
Rabat Ocean	69 ave Abdelkarim Khattari	05 37 72 01 07 - 05 37 72 08 47	05 37 20 25 97
Rabat Riad Al Andalous	N°5 Ryad Al Andalous Hay Ryad - Rabat	05 37 56 34 69/ 05 37 56 56 80 / 05 37 56 56 81	05 37 71 34 82
Rabat Sidi Mohamed Ben Abdellah	47 Avenue Sidi Med Ben Abdellah Hay El Khair- Rabat	05 37 23 00 88/ 82	05 37 23 00 79
Rabat Souissi	Ave Imam Malik- Souissi- Rabat	05 37 63 06 60/61	05 37 63 05 58
Rabat Yacoub El Mansour	6 Av. Assalam C.Y.M RABAT	05 37 69 43 14	05 37 69 43 15
Rachidia Youssef Ibn Tachafine	32 angle Targa et rue Youssef Bni Tachfine Errachidia	05 35 79 09 37 / 29	05 35 79 09 06
Rhafsaï	121 Bd Hassan II	05 35 69 90 29	05 35 69 94 03
Ribat El Kheir	G2 QUARTIER EL MAHATTA RIBAT EL KHEIR	05 35 69 63 77 - 05 35 69 65 67	05 35 69 61 03
Rich	47 Place Med V	05 35 58 91 14	05 35 36 82 61
Rissani My Ali Cherif	AV HASSAN II RISSANI	05 35 77 04 72	05 35 77 04 73
S.Youssef Bnali	N° 12 13 14 15 avenue du golf résidence errabia 2 sidi youssef ben ali	05 24 40 05 88/ 89	05 24 40 05 90
Safi Azib Darii	BD IBN BATTOUTA N° 101 AAZIB DARIISAFI	05 24 62 20 61 / 63	05 24 62 20 60
Safi Miftah Lkhir	Route Had Hrara Sanaa 1 SAFI	05 24 66 96 07 / 08	05 24 66 96 06
Safi Zaouia	N° 85 QUARTIER SIDI OUASSELRUE ABDERRAHMANE EL OUAZZANI	05 24 65 29 22	05 24 65 29 24
Saidia	26 AV HASSAN II	05 36 62 59 51/ 02	05 36 62 59 43
Sala Jadida	26 Angle Av Atlas et Av Bellevue Baytis Mag 364 et 365 Sala Al Jadida - Sale	05 37 53 49 31/32	05 37 53 49 33
Sala Jadida II	N° 7 Angle av mohamed Hassar et Abderrahim Houabid Sala Al Jadidasala aljadida centre	05 37 53 42 38 - 05 37 81 44 32	05 37 53 42 56
Salé Bettana	AV Mediouna Residence Fadlallah 2 Bettana - Sale	05 37 81 47 65/ 66	05 37 81 47 71

Salé Dar El Hamra	N° 271 AVENUE MED V LOTISSEMENT FROGUI SGHIR DAR EL HAMRASALE	05 37 87 43 70/65	05 37 87 43 71
Salé Hay Essalam II	N 670 avenue 20 aout secteur 11 hay salam salen°670 avenue 20 aout secteur 11 hay salam sale	05 37 81 44 33 - 05 37 81 45 83	05 37 81 41 60
Salé Karia	2 angle Moulay Rachid et Moulay Youssef El Karia Sale	05 37 82 87 30	77 87 82 37 05
Salé Médina	24 Av Ahmed Ben Aboud Medina Sale (pres Bab lamrissa) Sale	05 37 88 37 47 - 05 37 88 05 52	05 37 88 38 68
Salé Route de Kénitra	7 IMM 6 RES NADA SALE ROUTE DE KENITRA SALE	05 37 87 70 61 - 05 37 87 72 70	05 37 87 73 24
Salé Tabriquet	4 AV MED V IM AMMOR TABRIQUET SALE	05 37 86 59 59- 05 37 89 18 02	05 37 86 17 68
Selouane	HAY EL WIFAK ANGLE BD. MOHAMED V ET RUE N° 3 SELOUANE	05 36 60 97 60/ 61	05 36 60 97 57
Settat Hassan II	27 Av Hassan II	05 23 72 11 87/ 88	05 23 72 11 80
Sidi Allal Bahraoui	Lot 279 lotissement Chana Route Principale de Rabat Sidi Allal Bahraoui	05 37 52 00 26	05 37 52 00 28
Sidi Slimane Hassan II	N°2 Av. Hassan II Sidi Slimane	05 37 50 31 50 / 05 37 50 59 46 / 05 37 50 29 95	05 37 50 56 31
Sidi Slimane Ibn Khaldoun	Hay Ibn Khaldoun route de Kenitra Sidi Slimane	0537505592/ 23	05 37 50 26 22
Skhirat Hassan II	AV HASSAN II LOT AIN LAATARIS LOT F SKHIRAT	05 37 74 27 14/ 15	05 37 74 27 16
Tamansouret	PP TAMANSOURT	05 24 33 64 35/ 24	05 24 33 64 16
Tamesna	Centre Commercial Tamesna local n 2 Ville Tamesna.	05 37 61 91 97 - 05 37 61 93 75	05 37 61 96 09
Tamsia	Immeuble Bouchtaoui Tamsia Centre Route Agadir-Ouled Teima	05 28 31 97 55/ 56	05 28 31 97 54
Tanger My Ismail	Residence CHELTENHAM AV My ISMAIL Tanger	05 39 94 28 98 / 72	05 39 94 29 48
Tanger Abi Zarae	17 Bvd Abi Zarae Branes Tanger	05 39 31 65 17- 05 39 31 36 66	05 39 31 13 72
Tanger Afghani	6 rue Jamal Eddine Afghani- Tanger	05 39 32 44 46	05 39 32 44 49
Tanger Holland	11 Rue de Hollande Tanger	05 39 33 29 29- 05 39 93 82 59	05 39 94 96 04
Tanger Jirari Ben Makada	71 Rue Chahida Aicha Al Moussafir Jirari Tanger	05 39 35 27 61- 05 39 35 28 02	05 39 35 27 75
Tanger Med V	18 Bd Mohammed V Tanger	05 39 94 12 93- 05 39 32 22 39	05 39 94 46 07
Tanger Place à Taureau	ANGLE ROUTE DE TETOUAN ET ROUTE RGAYAE. TANGER	05 39 95 15 67/ 76	05 39 95 14 69
Tanger port tanger MED	CENTRE TERTIAIRE INTERMODAL PORT TANGER MED	05 39 33 27 19	
Tanger Port/Tanger Med	Enceinte portuaire Tanger	05 39 93 05 30	05 39 93 05 42
Tanger Val Fleuri	N° 61 AVENUE ANFA AL BASSATINE VAL FLEURI. TANGER	05 39 31 36 49	05 39 31 36 50
Tantan	Av Hassan II	05 28 87 74 11	05 48 87 75 32
Taounate	BOULEVARD HASSAN II HAY AL AMAL TAOUNATE	05 35 68 85 51/ 52	05 35 68 85 53
Targuiste	9 BLV DES FAR-CENTRE VILLE TARGUISTE	05 39 80 83 47/ 44	05 39 80 83 42
Taroudant Bab Targhounte	AVENUE MOHAMED V BAB TARGHOUNTE	05 28 85 46 25/ 29	05 28 85 46 24
Tata	Avenue Mohamed V Tata centre	05 28 80 21 35/ 41	05 28 80 21 20
Taza My Youssef	Av My Youssef Im Mabrouka	05 35 67 20 80- 05 35 67 21 18	05 35 67 20 69
Temara Centre	ANGLE AV HASSAN II ET RUE D'IRAN Temara	05 37 61 12 49/61	05 37 64 01 63
Temara Maghreb Al Arabi	18 sec hay al maghreb al arabi 114 lot 18 mag hma-Temara	05 37 60 61 54/56	50 61 60 37 05
Témara Med V	23 lot Melk Allah Av Med V Temara	05 37 64 11 80	83 11 64 37 05
Témara My Ali Cherif	60 Ave My Ali CHRIFTEMARA	05 37 60 77 95	05 37 60 78 61
Témara Skikina	88 Ave Hassan II Skikina Témara		

**AGENCES BANCAIRES**

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Temara Wifak	Lot Al Wifak Secteur 2 Lot 2127 TEMARA	05 37 64 56 04	05 37 64 56 05/ 06
Tétouan Allal Ben Abdellah	4 Av Allal Ben Abdellah Tetouan	05 39 70 39 62	05 39 70 39 72
Tétouan El Hamama	AV Hassan II Place LA Colombe TETOUAN	05 39 70 35 68	05 39 70 35 69
Tétouan M'Diq	Bd Lalla Nezha M'diq	05 39 66 32 02	05 39 66 32 03
Tétouan Mhanech	N° 215 AVENUE CASABLANCA LOT MOUNIA. TETOUAN	05 39 99 06 76/ 85	05 39 99 37 79
Tétouan Saniat R'Mel	4 Angle Av. Abdelkhalek Torres et rue Kenitra Tetouan	05 39 97 20 38- 05 39 97 14 27	05 39 97 24 53
Tétouan Sidi Mandri	22 Av Sidi Mandri Tetouan	05 39 96 71 76	05 39 96 68 65
Tiflet	Bd Mohammed V	05 37 51 41 31	05 37 51 23 23
Tikiouine	30 secteur A Lotissement Zaitoune Rte Tikiouine Agadir Tikiouine	05 28 28 89 38/ 38	05 28 28 89 40
Tinghir	Av Mohammed V Adiss N'Ighir	05 24 83 56 09	05 24 83 56 89
Tinjedad	AVENUE HASSAN II TINJEDAD	05 35 88 01 85/ 86	05 35 88 01 87
Tiznit AL QODS	9 Place El Youssoufia	05 28 60 17 62	05 28 60 17 63
Tiznit Ville nouvelle	N° 30 Bv 20 Aout ville nouvelle	05 28 60 04 15/ 12	05 28 60 04 17
Youssoufia	84 Bd Bir Anzarane Youssoufia Centre	06 79 82 49 92	05 24 64 66 22
Zagora	Av Mohammed V	05 24 84 70 60	05 24 84 89 96
Zghenghen	146-148 blv Med V zghenghen	05 36 35 14 38	05 36 35 14 63/ 26
<b>CAISSES LOCALES</b>			
Aghbala	Rue du Souk Aghbala	05 23 51 01 69	05 23 51 02 64
Agourai	Av de la Marche verte Agourai	05 35 43 01 33	05 35 43 01 34
Ahfir	7 Avenue Mohammed V	05 36 62 95 61/ 64	05 36 62 95 63
Ain Aouda	Centre Ain Aouda	05 37 74 80 97	05 37 74 85 94
Ain Beni Mathar	Complexe commercial Ain Beni Mathar	05 36 65 90 42	05 36 65 93 36
Ain Dorrij	Route Nationale FES Ouazzane AIN DORRIJ Centre	05 37 90 76 88/ 91	05 37 90 76 94
Ain Taoujdate	Av Ibn Sina - Centre	05 35 44 12 22	05 35 45 12 23
Ait Ourir	Ait Ourir - Centre	05 24 48 00 35	05 24 48 05 24
Aklim	8 lotissement Saâda	05 36 63 41 13	05 36 63 41 14/ 08
Amizmiz	Quartier Administratif	05 24 45 40 15	05 24 45 48 41
Aoulouz	IMM JALLALI AVENUE MOHAMED V AOULOZ	05 28 53 94 21 - 05 28 53 90 01	05 28 53 91 09
Aourir	Immeuble Hadim Hay Assergui Route Immouzer Aourir	05 28 31 48 80 / 81	05 28 31 48 71

Attaouia	Lotissement Badou Centre	05 24 23 50 85	05 24 23 58 18
Azemmour Sidi Ali	LOT FEDDAN EL MANZAH N°3 SIDI ALI BENHAMDOUCHE AZEMMOUR	05 23 35 86 77/ 79	05 23 35 86 76
Azrou	Route de Khenifra Quartier Administratif	05 35 56 21 98	98 21 56 35 05
Arbâa boutaib	Center arbâa boutaib commune rurale inchaden. chtouka ait baha	05 28 30 38 92 - 05 28 30 38 93	05 28 30 38 94
Ben Ahmed	Rue El Hansali	05 24 46 34 69	05 24 46 31 24
Ben Guerir	Bd Mohamed V Ben Guerir	05 24 31 77 05 / 02	05 24 31 75 98
Beni Drar	Av Hassan II	05 36 65 03 02	05 36 65 03 01
Benslimane	Angle Av des F.A.R. et Av Oued Zem	05 23 29 10 92	05 23 29 15 32
Berkane	Rue Oued Deraa Hay Massira B.P 201	05 36 61 46 10	05 36 61 55 70
Berrechid	Av My El Hassan	05 22 53 44 33	05 22 33 71 69
Bhalil	N°45 HAY AMSILLA AL MASSIRA AL KHADRA BHALIL	05 35 69 29 46/ 47	05 35 69 29 49
Biougra	Imm Hida av Hassan II BIOUGRA	05 28 81 98 90/ 91	05 28 81 98 89
Bouarfa	Angle Bd Hassan II et Bd Mohammed VI B.P 110	05 36 79 83 72	05 36 99 81 21
Boudnib	HAY MASSIRA BLOC 16 N°76 BOUDNIB	05 35 78 02 56	
Boufekrane	Lot Tarik n 112 Boufekrane	0535 43 62 65	05 35 43 62 67
Boujaad	9 Boulevard Hassan II Boujaad	05 23 41 40 06	05 23 41 49 81
Boujniba	4 Boulevard Mohamed V Boujniba	05 23 57 08 36	05 23 57 08 41
Boulmane	Bd Hassan II	05 35 58 40 40 05 35 58 44 81	
Boumia	BOUMIA - CENTRE	05 35 59 71 54 - 05 35 59 71 56	05 35 59 71 59
Bouznika	204 Bd Bir Anzarane Bouznika	05 37 74 56 25/ 26	0537 74 30 80
Bzou	Bd Mohammed V Hay El Madrassa	05 23 46 60 83	05 23 46 61 38
Dar Gueddari	Bd Med V Dar Gueddari centre	05 37 31 02 70	05 37 31 02 68
Demnate	Av Mohammed V Ait Ouganoune	05 23 50 60 73	93 81 45 24 05
Drargua	Immeuble NAIT Ahmed Hay Sidi Said Route DRARGUA Tikouine	05 28 29 78 41 / 42	05 28 29 78 40
Driouch	Bd Hassan II n 178	05 36 36 71 92	05 36 36 60 61
El Aioun	9 Rue Bir Anzarane	05 36 69 31 11	05 36 69 27 50
El Brouj	Bd Mohammed V	05 24 23 07 26	05 24 23 00 26
El Gara	50 Bd Hassan II	05 22 33 30 32	05 22 32 21 79
El Jadida	138 Bd Abou Chouaib Doukkali	05 23 34 20 27	05 23 37 39 15
El Kbab	Av Hassan II Hay takaddoune	05 35 39 40 35	05 35 39 41 51
El Ksiba	Bd de la Marche Verte	05 23 41 50 69	05 23 41 59 77
Errachidia El Jorf	Place Mohamed V El Jorf	05 35 78 95 57	05 35 78 95 59
Fes	2 rue 11 Hay Lamsallah Bendebbab	05 35 70 20 61	56 20 70 35 05
Fes El Menzel	Bâtiment Menbaa El Ouafaa Avenue Med V El Menzel	05 35 66 73 19/ 05 35 66 71 19	73 72 66 35 05
Goulmima	AVENUE HASSAN IIGOULMIMA Centre	05 35 78 46 95/ 96	05 35 78 46 92
Had Belfaa	Imm Dakous Had Belfa centre	05 28 20 94 41/ 47	46 94 20 28 05
Had Bradia	Lot Essanabil no 11 HAD BRADIA	05 23 47 98 82	05 23 47 98 79
Had Hrara	Centre de Had Hrara Route de Casablanca	05 24 64 25 61/ 69	05 24 64 25 94

**AGENCES BANCAIRES**

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Had Kourt	Av Hassan II Centre	05 37 89 99 63	05 37 89 97 38
Had Ouled Frej	C.M.V. Had Ouled Frej	05 23 36 40 17	05 23 36 43 70
Had Soualem	Route Casa El jadida - Centre	05 22 96 47 64	05 22 96 47 74
Issaguen	Route nationale El Ouhda- Issaguen Centre	0539 81 35 97	
Jemaa Shaim	Av Mohammed V	05 24 64 20 36	05 24 64 25 14
Jorf El Melha	Centre Jorf El Melha route barrage Al Ouahda	05 37 99 01 06	05 37 99 00 26
Kariat Arekmane	Kariat Arekmane centre	05 36 36 07 25/26	05 36 36 07 27
Kenitra	162 Av Mohammed Diouri	05 37 37 47 68	05 37 37 89 73
Khemiss Sahel	Khemis Sahel centre	05 39 52 92 79	05 39 52 91 10
Khemiss Zemamra	Av Hassan II Khemiss Zemamra	05 23 34 60 91	05 23 36 67 51
Khemisset	374 Bd Mohammed V	05 37 55 28 07	05 37 55 28 87
Khénichat	Boulevard Hassan II route Jorf El Melha Khenichat Centre	05 37 99 85 97/ 98	05 37 99 85 99
Khenifra	Rue 4 Cite de la MosqueeVVVA	05 35 58 62 57	05 35 58 63 39
Khmis Ait Amira	IMMEUBLE BOUA - ROUTE BIOUGRA KHEMISS AAMIRA CENTRE	05 28 81 29 84 - 05 28 81 29 82	05 28 81 29 83
Laayoue Al Farah	Bd Mohamed Salem Baida- Hay El Farah - Laayoune	05 28 98 19 21	
Laayoune Sabaa Aioune	Avenue Hassan II- Laayoune	05 35 54 68 15	05 35 54 68 18
Lalla Mimouna	Centre Lalla Mimouna	05 37 44 05 33	05 37 44 08 06
Larbaa Aounate	Route Had Ouled Frej Aounate - Centre	05 23 38 00 30	05 23 38 09 47
Machraa Belksiri	Av Bir Anzarane Imm. Laasal	05 37 90 69 63	05 37 90 62 50
Marrakech Loudaya	Loudaya Centre Route d'Essaouira Marrakech	05 24 36 44 57/ 58	05 24 36 44 56
Meknès	Complexe Walili Quartier Sidi Said	05 35 53 30 98	05 35 53 30 97
Midelt	Rue Al makbara	05 35 58 23 93	05 35 58 23 93
Mkansa	Centre Mkanssa Cercle de Karia ba Mohamed	05 23 72 14 80/ 05 23 72 61 80	05 23 72 16 62
Mont Aruit	273 Boulevard Hassan II	05 36 36 36 19	05 36 36 10 03
Moulay Boussehham	Lot. El Habous n 202	05 37 43 22 81	05 37 43 22 45
M'Rirt	Av Mohammed V B.P 82	05 35 39 00 09	05 35 39 05 64
My Bouazza	Route Oued Zem Centre My Bouazza	05 35 39 50 14	05 35 39 54 10
Ouaouizerth	Ouaouizerth Centre B.P 24	05 23 44 20 32	05 23 44 23 80
Oued Amlil	9 Complexe immobilier commercial	05 34 27 48 59/ 60	05 35 27 48 73
Oued Laou	Av Hassan II ouad loud	05 39 67 09 78	05 39 67 09 78

Ouezzane	Quartier Haddadine Rue Lalla Zouaoua n 84	05 37 90 72 75	05 37 90 77 96
Ouled Abbou	Av Hassan II	0523 71 04 37	
Ouled ayad	BD MED V HAY AL QODS- OULED AYAD	05 23 44 47 84/ 85	05 23 44 47 86
Ouled Berhil	Imm Ait Mouisse Route Ouled Berhil-Taroudant	05 28 53 19 95/ 96	05 28 53 19 94
Ouled Mbarek	Province Beni Mellal sur l axe routier Beni Mellal Fes	05 23 46 17 51	05 23 46 17 52
Ouled Omrane	4 Av Ibn Battouta cercle SIDI BENNOUR	05 23 34 64 53	05 23 34 64 83
Ouled Said	Ouled Said - Centre	05 23 72 34 56	05 23 72 17 33
Ouled Yach	Province Beni Mellal sur l axe routier Beni Mellal Marrakech	05 23 51 60 03	05 23 51 60 04
Oulmès	Oulmes - Centre	05 37 52 31 64	05 37 52 35 72
Ras Tabouda	ROUTE FÈS-OUJDA RAS TEBOUDARoute Fès-Oujda Ras tebouda	05 35 97 53 03/ 04	05 35 97 53 05
Rommani	Quartier Administratif Rommani	05 37 51 61 38	05 37 51 62 90
Salé Hay Karima	45 Lot Frougi Sghir Sale	05 37 85 28 60/ 63	05 37 85 28 61
Sebt Guerdane	Imm Chouikh Hay Essafssaf route Sebt El Guerdane-Agadir	05 28 54 04 61	05 28 54 03 98/ 99
Sebt Gzoula	Route d'Essaouira	05 24 64 03 39	05 24 64 03 47
Settat	107 Place Mohammed V	05 23 40 83 04	05 23 40 30 55
Sidi Aissa	Centre ville Sidi Aissa	05 23 43 03 43/ 42	05 23 43 03 41
Sidi Allal Tazi	Sidi Allal Tazi - Centre	05 37 31 91 59	05 37 31 92 39
Sidi Bennour	Av des FAR	05 23 35 92 22	05 23 34 91 98
Sidi Hajjaj	Bd Mohammed V	05 23 71 50 84	05 23 71 52 99
SIDI IFNI	IMMEUBLE ABOUSSAHL RUE BEN ABDELLAH	05 28 78 06 56 - 05 28 78 06 53	05 28 78 06 42
Sidi Kacem	47 rue 4 nouveau quartier	05 37 59 06 86	05 37 59 06 87
Sidi Moussa El Hamri	Imm Bakchich, Route Agdair, Taroudant, Sidi Moussa El Hamri Centre	05 28 52 66 43/ 05 28 52 11 18	05 28 52 07 25
Sidi Slimane	Av Hassan II Bloc D n 2	05 37 50 26 47	05 37 50 54 39
Sidi Smail	Imm. Oujda Route Safi - Centre	05 23 36 20 57	05 23 36 21 80
Sidi Yahia	2 Boulevard Mohammed V	05 37 30 00 32	05 37 30 00 08
Skhirat	6 Lotissement Maatouka B.P 4392 Skhirat	05 37 74 22 62	05 37 74 22 59
Skhour Rhamna	Av Mohammed V	05 24 36 60 36	05 24 36 61 79
Souk El Arbaa	Angle Bir Anzarane et Abdelmoumen Ben Ali	05 37 90 24 92	05 37 90 26 57
Souk Sebt	PAM II Rue El hansali	05 23 47 19 44	05 23 43 02 54
Tahala	Bd Atlas - Centre	05 35 67 80 44	05 35 67 81 86
Tahanaoute	Route Tahanaout Ait Ourir	05 24 48 40 28	05 24 48 40 26/ 29
Taliouine	Av Hassan II	05 28 53 43 73	
Talsint	Place de la Marche Verte	05 35 78 14 28- 05 35 78 10 21	05 35 78 11 29
Tamellalet	Lotissement El Jadida	05 24 23 40 66	05 24 23 42 55
Tendrara		05 36 66 24 35 - 05 36 66 24 25	05 36 66 24 20
Tiflet	Quartier administratif	05 37 51 26 72	05 37 51 04 41

**AGENCES BANCAIRES**

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Timhdite	TIMAHDITE CENTRE	05 35 56 10 34/ 35	05 35 56 10 36
Tissa	Hay Dakhla Tissa	05 35 68 00 33	05 35 68 03 83
Zaida	ZAIDA CENTRE	05 35 35 36 46 45/ 46	05 35 36 49 73
Zaio	17 Av Sidi Othmane B.P 198	05 35 35 36 46 45/ 46	05 36 33 83 22
Zaouat Cheikh	Boulevard d Mohammed V	05 23 51 96 64	05 23 51 96 75
CAISSES RÉGIONALES			
Agadir	Av General Kettani B.P 160	05 28 84 53 20	05 28 84 03 63 / 01
Ait Melloul	Bvd Hassan II Rte de Tiznit	05 28 24 19 45	05 28 24 73 65 / 57
Al Hoceima	95 Bd Mohammed V Alhouceima	05 39 98 25 21- 05 39 98 24 20	05 39 98 48 16
Azrou	Av Hassan II	05 35 56 22 70	05 35 56 22 62
Ben Ahmed	Angle Bd Moulay Abdellah et Rue Lalla Amina	05 23 40 80 10- 05 23 40 72 61	05 23 40 80 14
Ben Guerir	Av Mohammed V B.P 34	05 24 31 84 70	05 24 31 84 11
Beni Mellal	Av Med V imm Lagouira	05 23 48 34 16- 05 23 48 99 21	05 23 48 39 60
Benslimane	Angle Av des F.A.R. et Av Oued Zem	05 23 29 10 92	05 23 29 15 32
Berkane	101 Av Moulay Abdellah	05 36 6106 16- 05 36 61 34 13	0536613785
Berrechid	Av Moulay El Hassan	05 22 33 73 07	05 22 33 71 69
Chefchaouen	Place Outa hammam chefchaouen	05 39 98 67 74	05 39 98 66 69
Chemaia	Imm. AMB Av de la Marche Verte	05 24 46 80 08- 05 24 46 80 54	05 24 46 81 98
El Hajeb	Av Mohammed V	05 35 54 34 55- 05 35 54 34 14	05 35 54 34 76
El Jadida	24 Av Hassan II	05 23 34 27 97- 05 23 34 27 98	05 23 34 47 81
Fés	Av Med El Korri VN FES	05 35 94 38 18	05 35 94 36 52
Fkih Ben Salah	Angle Yacoub El Mansour et Rue Mauritanie	0523435330	05 23 43 56 05
Guercif	Place de l'Armee Royale	0535675531	05 35 67 61 39
Had Soualem	249 Lotissement El Wahda Route El Jadida Had Soualem	0522964354	05 22 96 43 48
Immouzer Kandar	résidence Riad Al Atlas Avenue Hassan II Route Ifrane Immouzer Kandar	0535664958	05 35 66 49 57
Karia Ba Mohamed	Av Saâdiyine	0535628161	05 35 62 84 21
Kasba Tadla	Angle Bd Zerktouni et Rue Tarik Ibnou Ziad	05 23 41 87 36	05 23 41 87 50
Kelaa des Sraghnas	Place Grou	05 24 41 22 66	05 24 41 30 90
Kenitra	Angle Av Med V & Med Diouri	05 37 36 32 24 - 05 37 36 32 13	05 37 36 22 12

Khemisset	Bd Mohammed V	05 37 55 70 88 / 89	05 37 55 70 90
Khenifra	Bd de la Marche Verte	05 35 58 64 30	05 35 58 62 30
Khouribga	35 Av Moulay Youssef	05 23 56 24 36	05 23 56 18 74
Ksar El Kébir	Av 20 Aout B.P 82	05 39 91 88 34	05 39 91 21 98
Laâyoune	Av de la Mecque	05 28 89 48 22	05 28 89 36 62
Larache	5 Rue Zerktouni	05399123 45- 05 39 91 01 61	0539912198
Meknès	Place Al wahda Al Ifriquia	0535404639/ 40	0535523045
Midelt	Quartier administratif route Errachidia	05355833 70/ 71	0535360807
Missour	Bd Hassan II	0535585241	0535585489
Nador	Place de la Marche Verte B.P 31	05363303 07- 05 36 60 70 97	0536606102
Ouarzazate	12 Av Mohammed V	05 24 88 52 81- 05 24 88 25 94	05 24 88 52 84
Oued Zem	Angle Bd Med V et Rue Ibnou ToumartOued Zem	05 23 41 52 68	05 23 41 08 69
Oujda	Angle Bd Derfoufi et Rue de Berkane B.P 12	05 36 68 45 53	05 36 68 48 12
Ouled Teïma	BD Mohamed V Quartier Rahba Oled Teïma	05 28 52 68 17- 05 28 52 68 90	05 28 52 77 68
Rommani	Rue Ennil Rommani Centre	05 37 51 62 55	05 37 51 63 65
Safi	Bd Mohammed V B.P 213	05246225 62- 05 24 62 33 59	05 24 62 14 30
Salé	Av Ben Hassan Ouazzani Hay Salam SALE	05 37 80 33 46- 05 37 80 12 52	05 37 80 51 60
Sefrou	Av Al Massira VN Sefrou	05 35 66 10 98- 05 35 66 06 54	05 35 66 17 57
Settat	13 Bd Hassan II	05 23 40 07 26	05 23 40 34 83
Sidi Bennour	3 Cite Kamal Route Had Aounate	05 23 34 92 70	05 23 34 92 76 / 25
Sidi Kacem	Rue 11 n 2 Quartier Administratif	05 37 59 21 67- 05 37 59 29 61	05 37 59 21 82
Souk Sebt	Av Bir Anzarane	05 23 43 09 57	05 23 43 08 53
Tanger	104 Rue de Fes Tanger	05 39 93 77 71- 05 39 93 77 19	05 39 93 82 14
Taounate	Bd Al Massira B.P 28	05 35 62 71 19- 05 35 68 80 12-13	05 35 62 72 14
Taurirt	Bd My Abdellah route Debdou	05 36 69 41 63	05 36 69 88 66
Taroudant	Quartier Administratif Mhalta	05 28 85 23 84	05 28 85 28 04/ 05
Taza	Av Guassou Oumeddah	05 35 67 23 27- 05 35 67 25 02	05 35 67 35 03
Témara	Angle Av Hassan II et rue d'Iran Temara	05 37 74 00 73 - 05 37 74 10/ 33	05 37 74 77 91
Tétouan	Av des FAR Tetouan	05 39 99 72 10	05 39 99 72 11/ 12

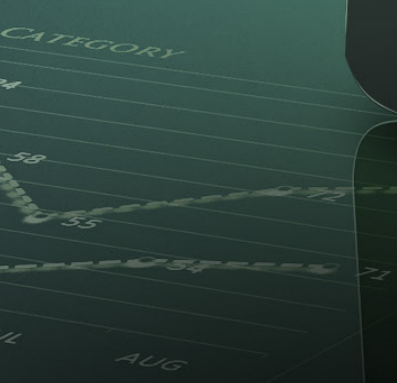
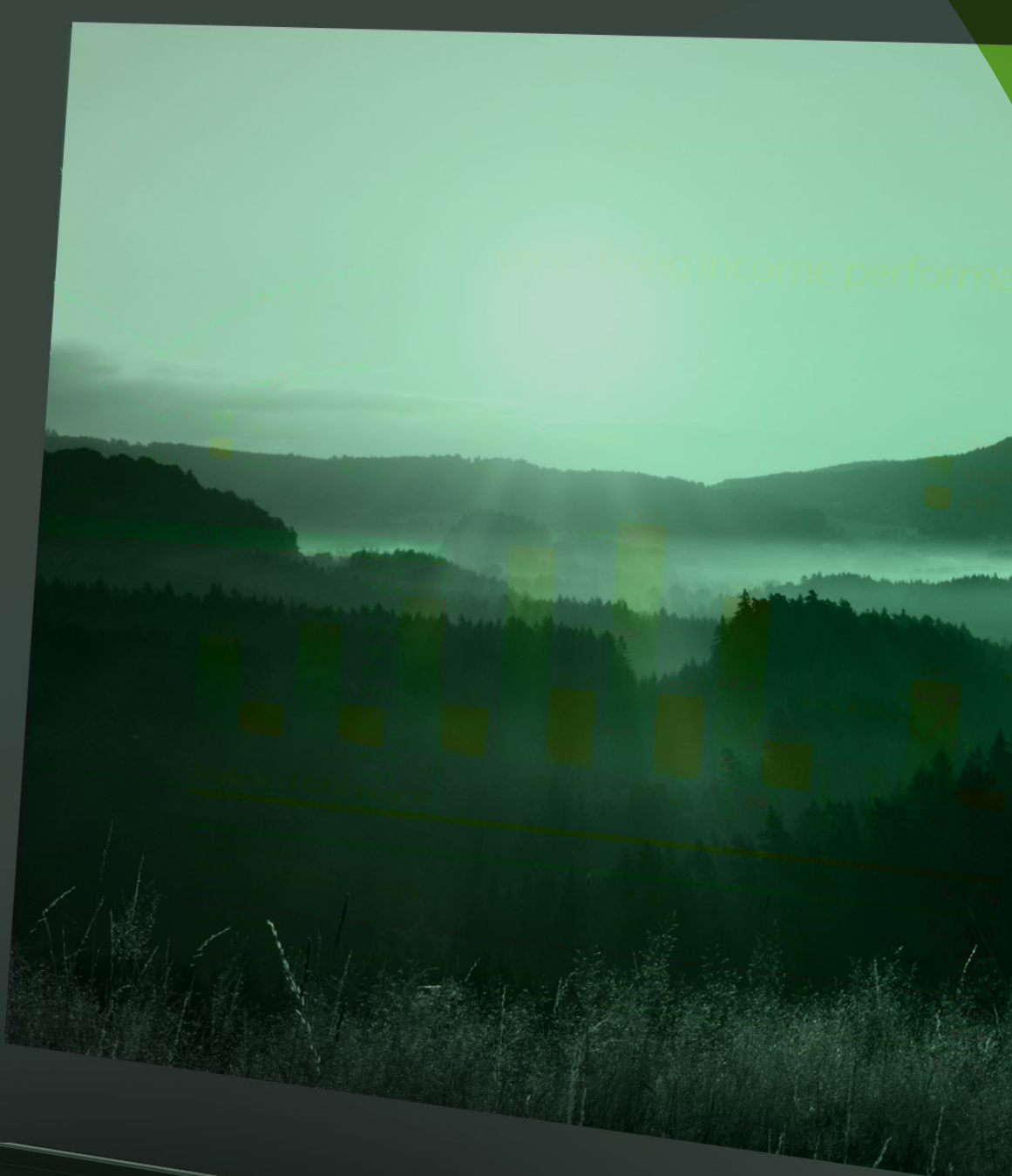


€ 627,00	€ 595,00	€ 555,00
€ 585,00	€ 386,00	
€ 256,00	€ 974,00	
€ 628,00	€ 575,00	
€ 341,00	€ 645,00	
€ 441,00	€ 941,00	
€ 943,00	€ 802,00	
€ 949,00	€ 715,00	
€ 440,00	€ 557,00	

386	West
974	South
575	North
645	East
941	Other
802	
715	
557	



Category	Q1	Q2	Q3
N	€ 598,00	€ 391,00	€ 820
B	€ 891,00	€ 958,00	€ 784
AR	€ 748,00	€ 627,00	€ 934
PR	€ 589,00	€ 335,00	€ 555
AY	€ 949,00	€ 885,00	€ 386
N	€ 843,00	€ 256,00	€ 974
L	€ 836,00	€ 628,00	€ 575
JG	€ 349,00	€ 341,00	€ 645
P	€ 221,00	€ 441,00	€ 941
T	€ 886,00	€ 943,00	€ 802
OV	€ 661,00	€ 949,00	€ 715
C	€ 297,00	€ 440,00	€ 557



5000,0	DEC	€ 148'00
4000,0	NOV	€ 858'00
3000,0	OCT	€ 00'00
2000,0	SEP	€ 00'00
1000,0	AUG	€ 00'00
0,0	JUL	€ 00'00
	JUN	€ 00'00
	MAY	€ 00'00
	APR	€ 00'00
	MAR	€ 00'00
	FEB	€ 00'00
	JAN	€ 00'00



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

[www.creditagricole.ma](http://www.creditagricole.ma)